

*Bibliothèque numérique*

**medic@**

**Barthez, Paul Joseph. Consultations  
de médecine, ouvrage posthume ;  
publié par J. Lordat**

*Paris : chez Michaud, 1810.*

*Cote : 47936*



**(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)**  
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?47936x02>

# CONSULTATIONS DE MÉDECINE,

OUVRAGE POSTHUME

DE P.-J. BARTHEZ,

Médecin Consultant de S. M. L'EMPEREUR ET ROI, ancien  
Chancelier de l'Université de Médecine de Montpellier, etc.

PUBLIÉ PAR J. LORDAT,

DOCTEUR EN MÉDECINE,

HÉRITIER DES MANUSCRITS DE L'AUTEUR.

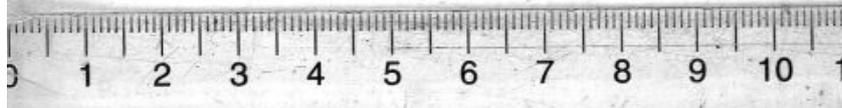
~~~~~  
TOME DEUXIÈME.  
~~~~~



A PARIS,  
CHEZ MICHAUD FRÈRES, IMPRIM-LIBRAIRES,  
RUE DES BONS-ENFANTS, n<sup>o</sup>. 34.

M. DCCC. X.

\*



CONSULTATIONS

DE MÉDECINE

OUVRAGE POSTHUME

PAR P.-J. BARTHES

Médecin Consultant de l'Hôtel-Dieu, de la Pitié-Salpêtrière, de la Clinique de l'Université de Strasbourg, de Montpellier, etc.

ÉDITÉ PAR J. LORDAT

DOCTEUR EN MÉDECINE

IMPRIMER DES MANUSCRITS DE L'ÉCOLE

TOME DEUXIÈME



A PARIS

ÉMIL MICHAUD FRÈRES, IMPRIMES

M. DCCC. X.

# CONSULTATIONS DE MÉDECINE.

## CONSULTATION XXII<sup>e</sup>.

### *Obstruction de la rate.*

**M**ADemoiselle qui me fait l'honneur de me consulter, est âgée de vingt-six ans. Elle fut attaquée, il y a huit ans, d'une difficulté d'uriner qui dura six ou sept semaines. Pendant ce temps le bas-ventre forma une proéminence sensible, et l'embonpoint de tout le corps diminua considérablement ; mais la santé de mademoiselle se rétablit en peu de temps.

Cinq ans après cette maladie, mademoiselle a commencé de ressentir une douleur à l'hypochondre gauche sous la dernière fausse côte. Cette douleur n'a point discontinué depuis : elle devient bien plus sensible par la pression ; mais elle se dissipe entièrement pendant que la malade fait de l'exercice.

## 6 CONSULTATIONS

Un an après que cette douleur eut commencé, mademoiselle eut une nouvelle attaque de dysurie qui dura quinze jours, et dans laquelle les urines, quoique rendues avec douleur, s'échappaient à tout moment. Un an après cette seconde attaque, elle en eut une troisième, où les urines coulèrent plus difficilement que dans les deux autres. Celle-ci causa deux mois de souffrances cruelles, et laissa une difficulté d'uriner habituelle, qui subsiste encore, quoiqu'elle soit légère actuellement.

Depuis trois ans, les gencives de la malade sont fort tendres et saignent très facilement; elles rendent chaque matin une matière sanieuse qui s'amasse entre les dents. La bouche s'est fort enflée au commencement de la dernière attaque de l'affection dysurique.

Cependant la malade a conservé ses forces presque en entier. Elle a l'appétit assez bon, et fait bien ses autres fonctions. Ses règles reviennent dans l'ordre naturel; quoique peu abondantes. Elle ne ressent point de maux de tête, ni autres maux remarquables. L'on s'est assuré qu'il n'y a point de pierre, etc.

Il y a dix-huit mois que mademoiselle fait des remèdes. On lui a fait user sans succès,

après les remèdes généraux et les bains, de tisanes diurétiques, etc. Un empirique lui ordonna, il y a huit mois, une dose de la *poudre de vie* (peut-être de la poudre d'Algaroth), qui purgea la malade médiocrement par haut et par bas. Cette évacuation produisit un soulagement notable et qui a paru constant.

Il paraît que la difficulté d'uriner dont mademoiselle a souffert de longues attaques, a été toujours liée avec une affection de la rate. Ce viscère souffrit probablement une distension vicieuse dès la première de ces attaques de dysurie : distension qui causa la tumeur saillante du bas-ventre et l'émaciation du reste du corps qui accompagnèrent cette attaque. Mais cette lésion de la rate s'est manifestée bien sensiblement dans les attaques suivantes, par la douleur que la malade a ressentie dans l'hypochondre gauche, ainsi que par les fluxions et autres maux scorbutiques qu'elle a eus dans la bouche et aux gencives. Cette douleur, qui subsiste encore dans l'hypochondre gauche, se dissipe pendant que la malade fait un exercice modéré, parce que les mouvements du diaphragme pressent le cours du sang de la rate dans la veine splénique, et diminuent la distension de ce viscère. Une

pression semblable et beaucoup plus forte a pu causer le soulagement constant qu'ont amené les évacuations excitées par la *poudre de vie*. On sait combien les engorgements chroniques de la rate influent sur la production des maux analogues aux symptômes du scorbut.

Il paraît que ce qui a rendu si rebelles les attaques de la difficulté d'uriner, et qui a fait résister cette dysurie aux évacuants généraux, aux bains, aux diurétiques et aux autres moyens qu'on a employés, a été sa complication avec la distension de la rate. Je suis porté à croire que cette distension a aggravé la dysurie, si même elle ne l'a produite, d'autant que le bord inférieur de la face interne de la rate porte sur le rein gauche, et que ce rein, plus foulé dans des temps où la rate a été plus distendue, a affecté sympathiquement les autres voies urinaires, ce qui a déterminé les attaques de dysurie.

Les indications qui se présentent, et qu'il peut suffire de remplir pour dissiper le reste de dysurie que souffre encore la malade, et pour prévenir les attaques graves de cette difficulté d'uriner, sont 1°. de travailler à résoudre la distension douloureuse de la rate, et à détourner les mouvements de fluxion qui

perpétuent l'engorgement de ce viscère; 2°. de corriger la crase viciée et comme scorbutique des humeurs qu'a occasionnée l'obstruction de la rate, et qui peut réciproquement entretenir cette obstruction. Si, lorsqu'on aura satisfait à ces indications, la dysurie persiste ou se renouvelle par accès violents, il sera beaucoup plus aisé de connaître si elle dépend d'un vice idiopathique, établi dans les voies urinaires; et cette autre cause possible, mais que rien n'indique à présent, sera combattue avec plus d'avantage.

On peut espérer de remplir ces vûes par les remèdes suivants et par un régime convenable. On fera prendre de nouveau à la malade, pendant long-temps, des sucs d'herbes altérantes et anti-scorbutiques. Ainsi on lui donnera deux fois, et ensuite trois fois par jour, un mélange de deux onces de suc de fumeterre, d'une once de suc de cresson, et de deux drachmes de suc de cochléaria. On dissoudra dans chacun de ces mélanges vingt grains de terre foliée de tartre.

En même temps la malade prendra chaque matin, à une heure commode, un lavement préparé avec une décoction de son et de plantes résolatives; comme racines de chicorée, feuilles

de millefeuille, fleurs de camomille, etc., auquel on n'ajoutera point d'huile ni de sel. Elle tâchera de retenir long-temps ce lavement, qu'on fera précéder une heure auparavant d'un lavement simple, si la malade n'a point été à la selle depuis vingt-quatre heures.

L'obstruction de la rate cédera d'autant plus sûrement à ces apéritifs, si leur usage est entremêlé de celui des remèdes astringents et fortifiants qui donnent plus de forces physiques et toniques au tissu de ce viscère. Pour cet effet, la malade sera réduite, pendant le cours de ces remèdes apéritifs, à l'usage de l'eau de rouille pour boisson ordinaire, et on rendra cette eau ferrée plus forte par degrés. La malade prendra en même temps à dîner et à souper, dans un peu de bouillon, douze gouttes, et plus par degrés, de la teinture de mars tartarisée de Lemery.

Pendant les premiers mois du traitement, la malade prendra par des reprises de dix jours chacune, séparées par de courts intervalles, trois fois par jour, d'abord une once, et ensuite une once et demie du vin suivant :

Prenez écorces de racine de caprier, deux onces; écorce de frêne et de tamarisc, de chaque une once; sommités fleuries d'hypericum,

deux onces ; vin rouge de Bordeaux , trois livres : préparez suivant l'art un vin médicinal , par infusion continuée pendant douze jours sur les cendres chaudes.

Si ces remèdes apéritifs et fortifiants déterminent la Nature à affecter quelque excrétion salutaire , on aidera cette excrétion par des moyens appropriés. Ainsi dans les cas où ils exciteront les évacuations sensiblement utiles d'humeurs atrabilaires ou autres par les selles , on aidera ces flux en plaçant de temps en temps des purgatifs appropriés , comme les tamarins , la rhubarbe et la crème de tartre. De même s'il survient une excrétion utile d'urines abondantes et troubles , on donnera de plus fortes doses de terre foliée de tartre ; on joindra aux sucs des plantes l'expression de cloportes et d'autres diurétiques convenables.

On tiendra constamment appliqué sur la région de la rate de l'emplâtre diabotanium. On renouvellera fréquemment l'application de cet emplâtre ; et , lorsque la malade ressentira plus vivement la douleur qu'elle a dans cette partie , on substituera l'application de l'emplâtre suivant :

Prenez de l'huile de jusquiame ( décrite dans la Pharmacopée de Paris ) et de suc de jus-

quiame, de chaque une livre ; faites-en la décoction jusqu'à consommation de l'humidité du suc ; ajoutez ensuite une quantité suffisante de cire et de térébenthine , prises à parties égales, et sur la fin deux onces de poudre de feuilles de jusquiame ; faites un emplâtre suivant l'art.

Lorsque dans de nouvelles attaques de dysurie, ou dans d'autres circonstances, on jugera qu'il se fait une fluxion de sang et d'humeurs sur la rate , beaucoup plus vive que la congestion habituelle qui entretient l'engorgement de ce viscère , on verra s'il est à propos de pratiquer la saignée, qu'on fera toujours du bras gauche. On aura égard dans l'usage et la répétition des saignées , à l'état du pouls et à la quantité des évacuations menstruelles. On appliquera des sangsues au fondement, s'il y a dans le même temps disposition à un flux hémorrhoidal qui soit empêché.

Si ces fluxions vives des humeurs sur la rate, et les affections dysuriques qu'elles semblent déterminer, deviennent fréquentes ou opiniâtres, l'application d'un cautère à la jambe gauche pourra être un secours nécessaire.

La malade ne se nourrira que d'aliments de

bon suc, qui réveillent son appétit, et qu'elle ait éprouvé lui être d'une digestion facile : elle s'abstiendra particulièrement de manger de la pâtisserie, de la chair de lièvre et autres viandes noires ; des légumes et autres aliments visqueux, ainsi que de ceux qui sont fort doux et sucrés. Elle fera un grand usage des chicorées, de l'oseille et des oranges douces ; elle boira beaucoup de limonade peu sucrée, mais assez faible pour que l'acide ne l'incommode point.

Il est essentiel d'entretenir le ventre libre par l'usage fréquent de lavements simples, et de prévenir toute suppression de transpiration. Il sera fort avantageux que la malade s'assujettisse tous les jours, pendant long-temps, à prendre le matin un bain d'eau légèrement tiède, et à faire chaque jour après dîner un exercice modéré à cheval ou en voiture.

Si après avoir persisté long-temps dans l'usage du régime et des remèdes précédents, la difficulté d'uriner n'est point soulagée, en proportion de ce qu'on aura résolu l'engorgement de la rate et dissipé les symptômes de nature scorbutique, on examinera si cette difficulté d'uriner est causée par une lésion idiopathique des voies urinaires. On opposera des méthodes

de traitement convenables à cette lésion bien reconnue, qui peut être une affection catarrhale ou ulcéreuse, une inflammation lente de ces organes, etc. Dans le tableau des symptômes actuels, il n'existe point de signe qui puisse faire reconnaître formellement telle ou telle de ces affections; mais elles pourront se développer dans la suite, et je ne doute point qu'elles ne soient traitées avec beaucoup d'intelligence par Monsieur le médecin ordinaire.

*Délibéré ce 16 mai 1774.*

*Observations et remarques pratiques,  
extraites d'autres consultations sur  
des obstructions des viscères du bas-  
ventre.*

I.

**M**ALADE attaqué d'une obstruction du foie. Il faut observer s'il domine un état spasmodique ou inflammatoire; alors on insistera sur les tempérants et les anti-spasmodiques, comme sur l'usage d'un julep, avec l'eau distillée de fleurs de *gallium luteum*, la liqueur anodine minérale d'Hoffmann, et le sirop de safran. On fera prendre beaucoup de bains dans de l'eau légèrement tiède. On réduira le malade à l'eau de poulet nitrée pour boisson ordinaire, etc.

Si la douleur et la chaleur dans la région du foie, donnent lieu de craindre que l'obstruction de ce viscère, ne se complique d'un état d'inflammation lente, on jugera s'il est à propos de faire une petite saignée. Si cette phlogose persiste opiniâtrément, on verra jusqu'où il peut

être utile de répéter ce remède, en ayant toujours égard à l'état du pouls et des forces. Mais il est à remarquer, 1°. que les petites saignées placées de loin en loin, sont beaucoup moins utiles dans les inflammations lentes du foie, que dans celles des autres viscères; 2°. que dans ces affections du foie, il est bien moins avantageux de saigner, que d'évacuer le sang des veines hémorrhoidales, par l'application des sangsues, pour peu que le malade soit disposé à ce flux hémorrhoidal. Dans cette obstruction, avec phlogose, après avoir fait précéder la saignée, si elle est placée, on insistera sur les boissons aigrelettes, les décoctions de plantes nitreuses, et autres rafraîchissants; dont on évitera néanmoins l'excès, de crainte de faire dégénérer l'obstruction en squirrhe.

Lorsque l'obstruction du foie ne présentera point de signes de complication de spasme ou de phlogose, on travaillera à la résoudre par des évacuants et des apéritifs efficaces, etc.

## II.

Malade chez qui on observe tous les signes d'une obstruction invétérée dans le foie. Il paraît que la dégénération de la bile, qui a été habituellement mal préparée dans le foie obs-

trué, a causé les maux que Monsieur a soufferts en divers temps. Elle fut dépravée il y a quelques années, au point de prendre le caractère d'atrabile, et cette atrabile venant à surabonder dans la masse des humeurs, produisit la dissolution du sang et la maladie noire. Mais les évacuations qui se firent dans cette maladie détruisirent la surabondance de l'atrabile, et produisirent même la résolution de l'obstruction du foie; ce qui rétablit la santé du malade pour plusieurs années.

Dès les premiers temps des infirmités du malade, la bile, lorsqu'elle a été mal préparée, a porté son impression sur l'intestin duodénum, où se termine son canal excrétoire. Elle a fréquemment irrité cet intestin, crispé par l'extension de la colique hépatique, de manière à y exciter un mouvement anti-péristaltique, dont le progrès a opéré les vomissements. Cette irritation du duodénum s'est toujours accrue dans les coliques subséquentes; et il est probable qu'elle a déterminé, à force de se répéter, un vice organique dans cet intestin, que les plus légères causes de douleur portent aujourd'hui au mouvement anti-péristaltique.

### III.

Enfant chez lequel les digestions des aliments

II.

2

et des autres humeurs, se font mal depuis plusieurs années; ce qui l'a rendu sujet aux obstructions chroniques de la peau et des glandes, et qui lui a causé plusieurs maladies aiguës compliquées de vers. La dernière maladie aiguë qu'a soufferte cet enfant, s'est terminée en une fièvre lente avec frissons; et cette fièvre a été accompagnée d'une excrétion de selles grisâtres, et de diverses maladies de la peau. Ces symptômes pouvaient être causés par les seuls vices des organes de la digestion; mais ils pouvaient tenir aussi à une lésion du foie, qui semble s'être formée depuis long-temps, et qui doit sans doute sa naissance à la mauvaise préparation du chyle, dont une partie pénètre dans le foie par les veines mésentériques. Il n'est guère probable que l'obstruction, que tout indique exister actuellement dans le foie, n'ait commencé qu'après l'usage qu'on a fait il y a trois semaines, du lait et du quinquina; quoiqu'il semble qu'elle ait été aggravée par ces remèdes.

#### IV.

Malade chez lequel on doit s'attacher surtout à reconnaître si la fièvre lente qui le consume, est essentielle et formée par un état général d'éréthisme et d'échauffement dans toute

la constitution, qui domine par rapport aux affections particulières qui lui sont compliquées, et qui présente la première indication : ou si elle est symptomatique et produite par un état d'inflammation lente du foie, de la rate, des intestins, ou d'autres viscères du bas-ventre ; de sorte que la principale indication soit de résoudre cet état de phlogose.

On reconnaîtra la dominance de la fièvre hectique, par l'inégalité d'échauffement répandu dans tout le corps ; parce que la chaleur paraîtra douce, en commençant à toucher le malade, et sera ensuite ressentie sèche et âcre ; parce que les urines présenteront des signes de colliquation, et non d'un état inflammatoire, etc. On reconnaîtra si cette fièvre lente dépend de l'engorgement inflammatoire chronique de quelque viscère du bas-ventre (dans lequel on n'aurait observé d'abord qu'une obstruction), non seulement parce que la sensibilité sera très vive en cet endroit, et y sera accompagnée d'un degré particulier de chaleur fixe ; mais encore parce que le malade aura, quoique à un degré plus faible, plusieurs des symptômes qui caractériseraient une inflammation vive et complète dans le viscère qui souffre une inflammation lente. Ainsi l'inflam-

mation lente du foie peut être soupçonnée dans ce cas, si, avec une ardeur plus marquée dans la région du foie, il y a une douleur que le tact cause au même endroit, une grande respiration, retour des démangeaisons qui ont précédé, persévérance de la jaunisse, etc. Cependant il faut observer, quant à ce dernier symptôme, qu'il peut être causé seulement par la surabondance des humeurs bilieuses, qui est souvent produite par l'état fébrile, surtout dans les tempéraments qui y sont disposés.

On s'attachera principalement à combattre celle de ces deux affections qui paraîtra dominante ou primitive; mais toujours sans négliger le traitement de celle qui est symptomatique et compliquée. La fièvre lente exige le régime suivant.

Il est essentiel que le malade prenne suffisamment de nourriture, mais qu'elle soit partagée en plusieurs repas. On doit faire en sorte que les heures de ses repas soient assez éloignées des temps où commencent d'ordinaire les reprises de sa fièvre, si elles sont périodiques. Le malade doit souper de bonne heure et légèrement. Il doit éviter de veiller trop longtemps, et cependant il sera à propos qu'il ne s'endorme que deux ou trois heures après le

souper, pour que l'augmentation de chaleur causée par ce repas, soit assez affaiblie lorsqu'il se livrera au sommeil. Il est à souhaiter que la durée de son sommeil soit médiocre; car il échauffe s'il est trop long, et s'il est trop court il irrite et dessèche. Il faut que le lit soit un peu dur et sans lit de plumes. Le malade y restera après son réveil assez long-temps avant que de se lever, si ce séjour ne détermine point des sueurs qui affaiblissent, et s'il détermine seulement une augmentation de transpiration, qui peut être salutaire et comme critique. Il importe d'ailleurs que le malade étant dans son lit, respire un air frais et renouvelé; pourvu qu'il y soit assez couvert pour ne point souffrir des impressions de cet air sur la surface du corps.

CONSULTATION XXIII<sup>e</sup>.*Inflammation lente de poitrine.*

**L**E malade qui nous fait l'honneur de nous consulter, commença d'être attaqué au mois de novembre dernier, d'une maladie de poitrine, qui subsiste encore. Il sentit dès-lors un point douloureux au côté gauche; point qui est toujours resté fixe jusqu'à ce jour, et auquel il s'est joint, en divers temps, des douleurs vagues en d'autres endroits de la poitrine. Ce point douloureux était d'abord accompagné d'une légère difficulté de respirer, et d'un grouillement dans la poitrine. Il fut suivi au bout de cinq ou six jours, d'une fièvre assez vive, et d'une expectoration abondante de crachats visqueux et jaunâtres, qui produisit un soulagement sensible.

Au bout d'un mois, la maladie empira ma-

nifestement, donna à la voix un son creux, et amena la consommation. Elle eut quatre ou cinq soirs de suite des redoublements, pendant lesquels l'oppression devint si vive, que l'on fut obligé de faire saigner le malade dans trois de ses accès. Chaque saignée le soulageait subitement, et ce remède répété parut avoir beaucoup diminué la sensibilité de la poitrine. On fit usage ensuite des eaux de Barèges, coupées avec le lait, et d'autres remèdes propres à détourner la congestion habituelle des humeurs sur le poumon. Ces remèdes, le régime et le temps ont produit par degrés une direction avantageuse dans l'état du malade. Cependant il ressent encore plusieurs symptômes fâcheux, et dont les progrès naturels, et plus encore le développement causé par des fautes de régime, pourraient avoir des suites pernicieuses.

Les plus graves de ces symptômes, sont, la douleur fixe que le malade éprouve dans l'endroit de la poitrine, qui a été principalement affecté (douleur qui est plus forte, lorsqu'on presse cet endroit) : une fièvre continue lente, qui augmente tous les soirs d'une manière marquée; une expectoration (qui revient surtout les matins) de crachats muqueux, plus ou moins compactes, quelquefois tachetés de points noirs;

crachats qu'il détache avec effort, et sensiblement de cet endroit de la poitrine, qui est le siège de la douleur fixe. Il n'a point de toux vive et fréquente, mais sa poitrine rend un son creux quand il est excité à faire effort pour expectorer. Il paraît d'ailleurs remplir assez commodément toutes ses fonctions. Il a seulement observé que depuis long-temps il transpire moins qu'il ne faisait auparavant, et que sa respiration est gênée dès qu'il a fait à pied un exercice un peu pénible.

D'après cet exposé, il nous paraît que le malade est attaqué d'une inflammation lente dans cette partie de la plèvre ou du poumon qui est le siège de sa douleur de côté. En effet, il a les mêmes symptômes qui, s'ils étaient beaucoup plus vifs, formeraient par leur réunion une pleurésie aiguë : point de côté, fièvre, sorte de toux ou irritation qui fait expectorer avec effort; vice de la respiration qui est ordinairement insensible, mais qui se manifeste par des causes légères. Le malade n'ayant jamais craché de sang, on peut présumer que cette inflammation chronique, ou est bornée à la plèvre, ou n'existe dans le poumon, que d'une manière incomplète. Mais quels que soient le siège et le caractère précis de cette phlogose, on voit

qu'elle suffit pour produire la fièvre, la douleur de côté, et l'accumulation d'un phlegme visqueux dans les bronches voisines de la partie affectée. La figure rameuse que ces crachats ont quelquefois, est produite par la condensation du *mucus*, dans deux petites bronches qui font angle entre elles : et la noirceur qui teint ces crachats, vient d'une lie de sang que laissent transsuder dans des cas semblables, et même chez quelques personnes saines, les glandes bronchiales conglobées, ou autres, etc.

On doit s'attacher avant tout à combattre, par des remèdes anti-phlogistiques appropriés, cette inflammation lente de la poitrine, qui peut subsister très long-temps sans se résoudre ou avant que de suppurer.

Il C'est pourquoi nous sommes d'avis de commencer par tirer au malade sept à huit onces de sang, et de lui appliquer ensuite un vésicatoire sur l'endroit de la douleur. On entretiendra pendant long-temps la plaie qu'aura faite ce vésicatoire.

On répètera de petites saignées de loin en loin, aussi souvent qu'il paraîtra nécessaire, pour accélérer la résolution de cette inflammation. Ainsi on placera ces saignées dans les temps où les symptômes inflammatoires seront

plus forts ; comme lorsque la douleur de poitrine sera plus vive, lorsqu'il y aura oppression sensible, et lorsque le pouls viendra plus fréquent et plus dur. Dans les cas où, malgré l'oppression de poitrine et l'augmentation de la douleur, la faiblesse du pouls ou d'autres circonstances contre-indiqueraient la répétition de la saignée, on renouvellerait l'application du vésicatoire sur l'endroit affecté.

Il sera avantageux que le malade soit réduit presque entièrement au lait et aux aliments tirés des végétaux, jusqu'à ce que la phlogose du poumon et de la plèvre paraissent être dissipées. Il pourra prendre les matins, le lait que l'on coupera de temps en temps avec des eaux minérales appropriées de la manière dont le malade a déjà éprouvé un heureux succès. Il boira durant les redoublements de sa fièvre une limonade médiocrement forte, pourvu que les acides ne lui causent point la toux. D'autres remèdes acescents seront aussi fort bien placés dans la diète du malade, avec la même condition : comme la gelée de groseille, les fruits aigrelets et mûrs, etc.

Il faut entretenir avec soin la liberté du ventre, par l'usage des lavements d'eau pure, qui peuvent opérer journellement une révulsion

utile à quelque degré : mais il faut s'abstenir des purgatifs, hors qu'il ne survienne quelque indication imprévue : auquel cas il faudrait préférer les purgatifs dits rafraîchissants, comme les tamarins, la crème de tartre, etc.

L'usage du quinquina dans une maladie semblable, est d'une administration délicate. Car si d'un côté ce remède est indiqué par les exacerbations des mouvements fébriles et autres, que détermine l'inflammation chronique de la poitrine; il est à craindre d'autre part, que l'effet astringent de ce remède n'aggrave l'obstruction inflammatoire. Ainsi le quinquina conviendra d'autant mieux dans cette maladie, que les signes d'engorgement dans la poitrine seront plus faibles, et que les périodes des exacerbations de la fièvre seront plus décidés. Si on juge ce remède convenable, il faudra faire prendre chaque jour, dans les temps où la fièvre sera le moins sensible, deux ou trois prises d'extrait de quinquina combiné avec le nitre, faisant boire par-dessus du lait, du lait d'amandes, du petit lait, etc.

Lorsque les symptômes inflammatoires auront été fort diminués par le traitement précédent, pour aider la Nature à achever de résoudre cette inflammation, on pratiquera divers

remèdes révulsifs, propres à détourner la congestion habituelle des humeurs sur la poitrine.

Dans cette vue on établira au bras gauche un cautère, dont on entretiendra l'écoulement avec beaucoup de soin. Il pourra être fort utile d'exciter un flux de morve plus abondant qu'à l'ordinaire, en faisant recevoir par le nez, des parfums d'eau chaude, et divers errhins pris en poudre comme du tabac. Dans cet état de résolution avancée de la phlogose, on pourra exciter utilement la transpiration par les bains frais, par une équitation modérée, et par l'usage des tisanes de salsepareille et autres légèrement diaphorétiques.

Il faudra enfin, pour achever la cure de cette maladie, prendre un soin particulier de favoriser l'expectoration. Pour cela, il suffira d'ordinaire de faire user au malade, d'une infusion de graines de lin nitrée, et s'il a plus de peine à cracher que de coutume, de lui faire humer fréquemment des vapeurs d'eau chaude, à laquelle on aura ajouté un quart de vinaigre. Si la Nature paraît affecter une évacuation par les crachats, qui hâte la solution complète de cette maladie, on donnera des expectorants plus actifs, et appropriés à la marche de ce flux salutaire : comme pourront être le kermès minéral,

l'oximel scillitique, la racine d'énula campana, etc.

Le malade doit s'abstenir jusqu'à ce que sa santé soit rétablie, des plaisirs dont il reconnaît que les excès ont altéré essentiellement sa constitution. Une énervation radicale du tempérament, comme elle dispose à ces phlogoses des viscères qui subsistent long-temps sans se résoudre et sans dégénérer, fait aussi qu'elles se perpétuent facilement par toutes les affections fortes des organes nerveux.

*Délibéré ce 20 avril 1773.*

*Observations et remarques pratiques  
extraites d'autres consultations sur  
des inflammations lentes de différents  
organes.*

I.

**M**ALADE, âgée de trente six ans, d'un tempérament mélancolique, et sujette depuis son enfance à des maux de gorge. Cette disposition semble être héréditaire dans sa famille.

Il y a environ quatre ans, que la malade ayant ses règles, elles furent supprimées par la révolution que lui causa la mort presque soudaine de Madame sa mère. Cette révolution produisit d'abord une longue syncope, au sortir de laquelle se déclara un mal de gorge très violent; et ce mal, qui auparavant était déterminé par divers accidents, a toujours subsisté depuis.

Un an après, la malade fut attaquée d'une fluxion de poitrine avec augmentation du mal de gorge. A la suite de cette fluxion, elle ressentit, pendant trois mois, un grand feu qui

parut se prolonger dans la direction de l'œsophage, et une douleur entre les épaules, accompagnée d'un état fébrile que calmait le repos de la nuit.

La malade fut prise ensuite d'une fièvre aiguë, accompagnée d'une douleur vive suivant le trajet du nerf sciatique, avec engourdissement de l'extrémité inférieure droite et d'une éruption dartreuse sur toutes les parties souffrantes, et principalement au haut de la cuisse. La douleur aux épaules se calma alors; et sans doute l'effet des mouvements dirigés à l'extérieur du corps dissipa vers le même temps l'insomnie, qui avait résisté durant quinze mois à tous les remèdes.

La douleur de sciatique cessa par le moyen des topiques qui furent employés après beaucoup d'évacuations; mais le mal de gorge, qui avait presque cessé, revint aussi fort que jamais. Il se déclara alors une jaunisse avec fièvre lente, qui fut traitée par un très grand nombre de purgatifs. Au bout de trois mois, il survint de petits accès de fièvre quotidienne, dans chacun desquels la malade avait pendant deux heures un crachement d'eaux douceâtres qui l'épuisait, et lui laissait jusqu'au lendemain une soif extrême.

Après divers remèdes, la fièvre redevint continue et lente : le feu au gosier augmenta ; il s'y joignit une ardeur d'urine, des douleurs aux entrailles, de l'essoufflement, une faiblesse générale et une enflure au bas des jambes.

La maladie primitive est une infirmité vraisemblablement originelle dans le pharynx et dans les parties voisines, qui a disposé ces organes à recevoir spécialement les impressions des causes de fluxion auxquelles la malade a été exposée. La même cause a produit le flux colliquatif de crachats douceâtres, qui revenait dans chacun des accès de fièvre quotidienne, flux muqueux auquel succédèrent, probablement par sympathie, l'ardeur d'urine qui suivit les premiers de ces accès, et la toux sèche qui se déclara après les seconds. La sécheresse actuelle du gosier et de l'œsophage doit augmenter après le travail de la déglutition, qui épuise les sucs des glandes de ces organes, d'où naît la soif importune après les repas.

L'état fébrile, qui avait succédé il y a trois ans à la fluxion de poitrine, pouvait être terminé d'une manière critique par la fièvre aiguë qui survint au bout de trois mois, avec sciatique et éruption dartreuse à l'extrémité inférieure

droite, et ces affections révulsives eussent même pu remédier à la continuité du mal de gorge, si l'on n'eût opposé divers remèdes externes et internes à ces mouvements salutaires que la malade aurait dû supporter patiemment.

La fièvre lente et les accès de fièvre quotidienne avaient produit une très grande quantité d'humeurs bilieuses, cette dégénération d'humeurs étant propre à l'état de fièvre, surtout dans une personne d'un tempérament mélancolique; ce qui détermina d'abord la jaunisse qui suivit l'éruption dartreuse supprimée.

On examinera avec soin le fond de la bouche; et lorsque son état inflammatoire sera le plus grave, on fera des onctions autour du cou avec un liniment composé de trois parties d'huile d'amandes douces et d'une partie d'esprit volatil de sel ammoniac. On appliquera par-dessus des flanelles imbibées du même liniment; on augmentera dans ce liniment la proportion d'esprit volatil, s'il n'est pas assez actif pour faire rougir la peau. On pourra avoir recours aux vésicatoires appliqués sur la nuque, et autres secours qui seraient nécessaires, s'il se formait une angine inflammatoire.

Pour résoudre l'engorgement habituel du

pharynx et des parties voisines , la malade gargarisera plusieurs fois avec un gargarisme composé de six onces d'eau , de deux drachmes d'esprit de Mindererus , et d'une once de sirop de mûres. Elle recevra fréquemment par la bouche les vapeurs très chaudes d'une décoction pectorale mise dans un vase à cou étroit.

Malade qui souffre depuis long-temps une difficulté d'uriner , qui commença peu après une longue fièvre qu'il eut. Il ne rend que peu d'urine chaque fois , et se lève plusieurs fois la nuit pour uriner. Il ne peut uriner que lorsqu'il est assis sur un pot de chambre ou dans l'attitude d'une personne qui va à la selle ; il ressent, et surtout lorsqu'il est pressé d'uriner , des douleurs vives vers le col de la vessie, tant au périnée qu'à l'endroit qui répond à l'arcade des os pubis.

Il y a environ six semaines que le malade fut considérablement soulagé par l'application des sangsues au périnée, précédée d'une saignée au bras , et par l'usage d'une tisane préparée avec les racines de fraisier et de guimauve , la graine de lin , et le mucilage de gomme ara-

bique ; mais ces remèdes ne procurèrent pas un soulagement de longue durée.

Le malade a observé depuis , que ces douleurs sont plus fortes et habituelles quand le temps est humide , et qu'au contraire dans un temps sec elles ne se font sentir que lorsqu'il éprouve le besoin d'uriner.

Si ( comme on l'assure ) on est suffisamment confirmé dans l'opinion que le malade n'est point atteint de calcul de la vessie ni de maladie vénérienne , on doit le regarder comme attaqué d'une inflammation lente du col de la vessie. Cette inflammation excite une envie fréquente d'uriner , et cause la difficulté de l'excrétion de l'urine. La résistance qu'elle oppose à la miction ne peut être vaincue le plus souvent , que par un plus grand effort que fait le malade en se mettant dans la même attitude que s'il voulait aller à la selle. Il fait alors agir le rectum avec une pression latérale plus forte sur la vessie , où l'on sait que l'urine est retenue à raison de la déclivité de son fond par rapport au commencement de l'urètre.

Un écoulement de matière puriforme qui est survenu depuis peu , indique que cette inflammation lente s'est aujourd'hui compliquée ou d'une vraie suppuration du col de la vessie , ou

des parties voisines, ou bien d'un catarrhe d'humeurs muqueuses sur la vessie ou sur l'urètre.

Il est très difficile de s'assurer s'il existe une vraie ulcération dans les parties affectées, quoiqu'on ait lieu de le craindre. On ne peut en être assez sûr qu'autant qu'une fièvre lente sensible, des érections fréquentes ou le ténésme, seraient joints aux signes qui font reconnaître la qualité purulente de la matière ou de l'écoulement, ou du sédiment des urines. On sait que ces signes, toujours un peu équivoques, sont que cette matière se précipite et se blottisse dans l'eau où on la jette, qu'elle exhale une odeur spécifique qui se fait distinguer aux praticiens exercés dans le traitement des maladies des voies urinaires, etc.

On combattra l'inflammation par les moyens suivants :

On répètera d'abord les remèdes qui ont bien réussi il y a quelque temps ; une saignée au bras par laquelle on tirera sept à huit onces de sang, qui sera suivie de l'application d'une ou deux sangsues au périnée. On continuera l'usage de la tisane préparée avec les racines de fraisier et de guimauve, la graine de lin et le mucilage de gomme arabique.

On réduira le malade aux aliments tirés des végétaux, pour toute nourriture; on lui fera prendre, seulement le matin pendant quelques jours, et ensuite matin et soir, une demi-livre de lait d'ânesse coupé avec quatre onces d'eau seconde de chaux.

Il sera très avantageux de tenir le ventre libre par l'usage des lavements pris chaque matin: il faudra aussi entremêler, pendant le cours de ce traitement, des purgatifs répétés selon leur effet avantageux et autres indications, que l'on composera avec les tamarins, la rhubarbe et la manne.

On fera prendre chaque soir au malade, un narcotique modéré qu'on augmentera par degrés, comme depuis demi-once jusqu'à une once de sirop diacode.

Si l'ulcère de la vessie se manifeste davantage, en continuant le même régime et les mêmes remèdes, on aura recours aux balsamiques. Ainsi on fera prendre d'abord, quatre fois par jour, une cuillerée de la mixture suivante:

Prenez térébenthine choisie, une drachme; résolvez-la dans un jaune d'œuf, et ajoutez eaux de persil et de fraisier, de chaque trois onces; miel de Narbonne, demi-once; sirop

d'althoea, une once. On pourra aussi tenter des injections dans la vessie avec la décoction d'une once et demie de racines de guinauve, et d'une demi-poignée de fleurs d'hypéricum dans une livre d'eau, qu'on réduira d'un tiers. On fera les injections avec prudence, portant auparavant jusques au col de la vessie une sonde creuse, par le moyen de laquelle on y fera pénétrer la liqueur injectée.

S'il paraît qu'il n'y a point de complication d'un véritable ulcère de la vessie, mais seulement d'un catarrhe d'humeurs muqueuses sur cet organe, en continuant le régime et les remèdes prescrits ci-dessus, hors les balsamiques, on combattra ce catarrhe, 1°. par un usage long-temps continué de remèdes toniques et astringents. Ainsi le malade usera habituellement de tablettes de cachou; il prendra deux, et ensuite trois fois par jour, vingt grains d'extrait de quinquina; il boira journellement la décoction de six drachmes de racines de grande consoude dans une livre et demie d'eau réduite à une livre, ajoutant sur chaque verre de cette décoction deux ou trois gouttes d'esprit de vitriol dulcifié.

2°. Dans les premiers temps de ce traitement, on fera prendre au malade la décoction

d'une demi-drachme de racines de pareira-brava dans huit onces d'eau réduites à six, une fois la semaine ou plus souvent, selon que ce remède apéritif paraîtra indiqué par des fontes soudaines et abondantes de glaires ou d'humeurs muqueuses, qui se jetteront sur la vessie et augmenteront la dysurie.

3°. On tâchera de procurer des évacuations révulsives de ce catarrhe en procurant la liberté du ventre par les moyens susdits, en déterminant par un régime convenable l'effet diaphorétique des tisanes qui ont été conseillées, en augmentant l'excrétion de la morve par des errhins appropriés, etc.

### III.

Malade qui a souffert pendant près de trois mois un extrême dérangement de son évacuation menstruelle. Le principe en fut dans une révolution que lui causa une nouvelle triste annoncée dans le temps de ses règles. Depuis trois mois ses ordinaires ont pris leur cours naturel et périodique; mais pendant leur dérangement, la malade était sujette à des maux de tête très violents, qui redoublaient aux approches du temps périodique. Elle avait à peine huit jours chaque mois, où elle fût exempte

d'hémorrhagie utérine, qui était même quelquefois suivie d'une perte blanche.

Vers le mois de décembre 1770, la malade eut une hémorrhagie utérine fort abondante, qui fut accompagnée d'une douleur avec élancements, et d'une enflure sensible avec dureté au côté gauche du bas-ventre (dans l'aine). La fièvre survint, et le bas-ventre se météorisa. On pratiqua alors plusieurs saignées; on fit prendre divers remèdes adoucissants, tempérants et calmants, et l'on mit en usage extérieurement des remèdes analogues. Le bas-ventre se désenfla, la douleur cessa, la dureté à l'aine diminua, et la malade fut purgée avec des lénitifs convenables.

En décembre 1771, la malade eut les mêmes accidents qu'elle avait eus au même mois de l'année précédente; elle eut aussi alors au côté gauche une douleur et une enflure pareilles à celles du côté droit. La tension du bas-ventre reparut et céda, mais plus tard, aux mêmes remèdes qui avaient déjà été pratiqués en pareil cas.

La révolution causée par un chagrin survenu dans le temps des règles, influa sur cette évacuation périodique, de manière à la faire dégénérer en une hémorrhagie utérine presque

continue, que la malade a soufferte très long-temps. Cette hémorrhagie a introduit un état habituel d'irritation et de phlogose dans la matrice. L'inflammation faible et chronique de ce viscère peut à son tour avoir perpétué l'hémorrhagie utérine, et paraît avoir causé les maux de tête violents et les autres affections hystériques auxquelles la malade a été sujette. Cette inflammation lente de la matrice, dans les maladies aiguës que la malade a eues aux mois de décembre des deux dernières années, paraît s'être étendue avec plus de force aux ligaments ronds gauche et droit de ce viscère, et peut-être aux ovaires ; ce qui a produit des tumeurs dures et douloureuses dans les aines, la fièvre, le météorisme du bas-ventre, etc. Ces organes du côté gauche, qui a été le plus affecté, sont demeurés un peu engorgés, et ont conservé une forte sensibilité. Ils souffrent quelquefois des douleurs lancinantes qui sont surtout déterminées par la sympathie de l'estomac, lorsqu'il est trop fatigué par les aliments.

Il suit, 1<sup>o</sup>. que pour prévenir le retour de la maladie plus grave dont la malade a été atteinte dans les deux hivers derniers, il faut procurer le cours naturel des règles qui empê-

chera la génération d'un engorgement inflammatoire dans la matrice et dans les organes attenants ; 2°. qu'on doit s'attacher à résoudre doucement l'engorgement habituel qui subsiste dans ces derniers organes, et sans doute dans les parties voisines ; 3°. qu'il faut travailler à rétablir les fonctions lésées en fortifiant toute la constitution.

Dans ces vues, il est à propos de faire prendre à la malade, trois ou quatre jours avant le retour de ses règles, chaque matin et chaque soir, pendant une demi-heure, un bain de jambes dans l'eau tiède, tempérée de manière qu'elle n'excite point des bouffées de chaleur ni d'autres symptômes de refoulement de sang vers la poitrine et vers la tête. On observera vers la fin des règles si cette évacuation a été plus ou moins abondante que dans l'état naturel. Dans le premier cas, on fera user d'une infusion d'herbe à Robert, à laquelle on ajoutera des doses convenables de liqueur anodine minérale d'Hoffmann ; dans le second cas, on répètera au déclin des règles les bains tièdes des jambes, et on fera, s'il paraît convenable, une saignée médiocre du pied.

Si, malgré ces secours et autres analogues, il revient une maladie aiguë, semblable à celle

des hivers précédents, on aura recours aux remèdes qui ont déjà réussi dans cette maladie inflammatoire; mais son caractère nerveux doit faire préférer les remèdes anti-spasmodiques et révulsifs parmi ceux qui sont propres à combattre l'inflammation. Ainsi on saignera d'abord du bras et ensuite du pied. Après les saignées, on pourra appliquer des vésicatoires aux extrémités inférieures: on donnera, de six en six heures, trois grains de camphre et dix grains de nitre. On pourra encore tenter, mais au déclin de la maladie, des demi-bains répétés, dont la durée soit d'abord fort courte, dans une eau dont la chaleur soit très-temperée, de manière que la malade n'y ait point de faiblesse considérable.

CONSULTATION XXIV<sup>e</sup>.*Phthisie pulmonaire.*

**MADAME** qui me fait l'honneur de me consulter, fut attaquée au mois de décembre dernier d'une perte blanche très considérable, qui a subsisté depuis avec différents degrés d'abondance et d'incommodité.

Depuis que cette perte a commencé, Madame a toujours été réglée comme elle l'était auparavant, excepté au mois de janvier, où ses règles furent suspendues. Quinze jours après cette suspension, elle eut un crachement de sang, qui fut bientôt arrêté par l'usage de la décoction de grande consoude. Mais depuis cette époque, elle a encore craché du sang à trois ou quatre différentes reprises, et elle a toujours été sujette à une toux sèche.

La malade a bon appétit, elle va régulière-

ment à la garde-robe tous les jours. Mais dans le temps de la digestion elle ressent des froids marqués, qui sont accompagnés d'un petit mouvement dans le pouls. Elle trouve aussi qu'elle a la parole gênée après le dîner. Elle dort très bien, et ne tousse pas la nuit : mais depuis quelque temps elle a de petites sueurs qui paraissent sur le matin.

La malade est d'une complexion fort sèche, et d'un tempérament fort irritable. Elle est très amaigrie, éprouve un abattement général, et a souvent des crampes au bout des doigts; la poitrine et les épaules lui font mal; mais d'abord qu'elle a craché du sang, elle sent la poitrine soulagée. Il est à remarquer qu'un des frères de la malade est mort d'une phthisie pulmonaire.

La malade a pris le lait pendant trois mois environ: Elle a pris en dernier lieu des bouillons avec le mou de veau, les grenouilles et des herbes appropriées, qui ont procuré une diminution fort notable de la perte blanche.

D'après cet exposé, il me paraît que monsieur le médecin ordinaire a très bien déterminé la nature de cette maladie, et les remèdes par lesquels on doit espérer d'en prévenir les suites pernicieuses.

La perte blanche, causée par l'acrimonie des

humeurs, dont quelques circonstances causèrent une congestion sur la matrice, fut extrêmement violente lorsqu'elle se déclara. L'irritation de la matrice et des parties voisines, produisit sans doute la suspension des règles, qui eut lieu au mois de janvier. Cette suspension fit refouler le sang sur les autres viscères, et particulièrement sur le poumon, qui semble souffrir une infirmité relative, par un vice originel de la constitution. Cette chaîne d'effets ayant amené la première attaque d'hémoptysie, cette hémorrhagie s'est renouvelée plusieurs fois par une habitude de fluxion de sang et d'humeurs sur le poumon toujours plus affaibli. Les reprises de l'hémoptysie soulagent cette fluxion, qui est accompagnée de tiraillements spasmodiques à la poitrine et aux épaules, et de crampe au bout des doigts. Cette concentration de mouvements spasmodiques dans divers organes, produit une atonie relative dans d'autres organes, qui sont particulièrement énervés par un long sommeil (ce qui cause les sueurs du matin), ou qui doivent sympathiser à une fonction pénible (d'où viennent les froids marqués, l'agitation du pouls, la difficulté de parler, dans le temps du travail de la digestion stomachique), etc.

Les principales indications qui se présentent

dans ce cas, sont, 1°. de combattre la disposition prochaine où est la malade à une fièvre hectique; 2°. de résoudre la fluxion habituelle, tendante à l'hémoptysie, en établissant une proportion convenable des excréations naturelles, en procurant des évacuations révulsives des mouvements de cette fluxion, et en fortifiant le poumon qui en devient le terme par sa faiblesse relative; 3°. de modérer la perte blanche, jusqu'à ce qu'on puisse arrêter ce flux avec les précautions nécessaires, lorsque la malade sera d'ailleurs rétablie.

Ces indications peuvent être remplies par le régime et les remèdes suivants, dont l'administration doit être modifiée suivant les directions de monsieur le médecin ordinaire.

La malade se réduira pendant long-temps à ne prendre d'autres aliments que ceux qui sont tirés des végétaux, renonçant à la viande, et aux sucs ou bouillons de viande, aux poissons et aux œufs. Elle se nourrira de pain, de crèmes de riz, d'orge, et d'autres farineux, de gelée, de salep, de fruits parfaitement mûrs ou cuits, de légumes en purée, de racines et d'herbes potagères, médiocrement assaisonnées. Elle fera plusieurs petits repas chaque jour, et soupera très légèrement.

Elle usera pour boisson ordinaire, hors de ses repas, de petit lait parfaitement clarifié, et acidulé avec du suc de citron. On n'ajoutera d'abord ce suc au petit lait, qu'à une dose très faible, mais ensuite on augmentera graduellement la proportion de cet acide.

Lorsque les fortes chaleurs de la saison auront passé, on essayera l'usage du lait, qui sera pris d'abord le matin seulement, et ensuite le matin et le soir (de bonne heure.) On n'en donnera d'abord que de petites quantités, comme cinq ou six onces par dose, qu'on augmentera par degrés, s'il passe bien. On observera dans cette vue, non seulement s'il ne cause point d'aigreur ou de pesanteur sur l'estomac; mais même si son usage n'influe pas sensiblement sur une augmentation des mouvements fébriles, de l'hémoptysie, des sueurs nocturnes, etc.; car ces symptômes phthisiques sont aggravés par l'usage du lait, si cet aliment n'est parfaitement transmué dans toutes les digestions ou préparations des humeurs.

Pour faire que le lait donné ainsi par gradation à des doses plus fortes, soit parfaitement digéré, il pourra être avantageux de le couper avec moitié dose, ou même avec parties égales d'une décoction de santal citrin (employé à une

demi-once par livre d'eau.) L'usage du petit lait acidulé ou d'une autre boisson acescente appropriée ne sera pas contre-indiqué pendant qu'on fera prendre le lait. On observera seulement de faire prendre ces remèdes à des heures différentes, et on modérera, autant qu'il sera jugé nécessaire, la proportion de cet acide, qui peut servir même dans des cas semblables à faire passer le lait.

La malade prendra chaque jour le matin, un bain dans de l'eau légèrement tiède, de manière qu'elle n'éprouve dans ce bain aucun sentiment fort de chaleur ou de froidure. On augmentera par degrés la durée de ces bains, et ils seront toujours pris dans un temps assez court pour ne point causer d'énervation sensible. Elle fera chaque jour aux belles heures de la soirée, une promenade à la campagne, étant montée sur une ânesse. Cet exercice lui est aussi convenable que l'exercice à pied lui est contraire. Elle doit garder dans sa maison le plus grand repos qu'il sera possible. Cependant elle ne doit pas rester trop long-temps au lit, surtout le matin après son réveil.

On doit suivre ce régime dans tous les points pendant un temps très long, et ne l'abandonner que par degrés dans la parfaite convalescence,

si on réussit à l'obtenir. Pendant le cours de ce régime, on pratiquera les remèdes suivants.

Le cours libre de la transpiration étant établi par les bains et par l'exercice qui ont été conseillés, on aura soin d'entretenir la liberté de l'excrétion des selles, et même de l'exciter dans une proportion convenable. Ainsi, quoique la malade aille tous les jours à la garde-robe, il sera bon qu'elle s'accoutume à l'usage fréquent des lavements d'eau pure, dont un effet sensible, très avantageux dans ce cas, est de détourner le sang des parties supérieures.

On doit travailler à augmenter considérablement l'excrétion des humeurs muqueuses du nez : ce qui peut opérer une dérivation salutaire des humeurs qui se jettent sur le poumon. Pour cette fin, la malade recevra plusieurs fois dans le courant de la journée, par le nez et par la bouche, des parfums d'eau très chaude. Elle usera fréquemment en guise de tabac, d'une poudre composée de parties égales de fleurs de lavande, de feuilles de bétoine, de marjolaine et de marum.

On a lieu de se promettre une forte révulsion de la congestion habituelle des humeurs sur le poumon, en établissant à une jambe un cautère, dont on entretiendra l'écoulement avec soin. Si

L'émaciation de la malade semble contre-indiquer à présent ce remède, il ne faudra point le négliger lorsque la malade paraîtra avoir repris des forces et un peu d'embonpoint.

Toutes les fois que la dureté du pouls, et d'autres signes annonceront une attaque instante d'hémoptysie, on n'hésitera point à faire à la malade une petite saignée du bras, comme de cinq ou six onces de sang.

Si on ne réussit point à prévenir l'attaque d'hémoptysie, on y pratiquera les remèdes qui ont déjà été employés avec succès. Si cette hémorrhagie est opiniâtre, on pourra essayer l'usage de l'huile de lin récente, tirée sans feu. On donnera tous les aliments froids; on fera boire fréquemment, et à petits coups, de l'eau très froide, même des eaux glacées, dans les heures où le crachement de sang sera le plus vif et le plus abondant. On donnera le quinquina en émulsion nitrée, s'il y a des reprises de mouvements fébriles ou presque fébriles. On tiendra le corps à demi-couché sur un lit assez dur et dans un air frais, etc.

Hors des accès d'hémoptysie, il est deux remèdes principaux dont la malade doit faire un usage habituel, et qui peuvent surtout dissiper les mouvements fébriles et fortifier le poumon,

de manière à prévenir l'état ulcéreux dont il est menacé. Ces remèdes sont le quinquina et le soufre.

Ainsi la malade prendra pendant tout le traitement, chaque jour deux fois, une demi-drachme d'excellent quinquina, mis en poudre, dans un mélange de deux onces de suc de chicorée et d'une once de suc de cresson. Sur chaque prise de ce médicament, elle prendra le lait, ou un verre de petit lait, comme il a été dit ci-dessus.

Elle usera aussi du soufre mis en tablettes avec le double de sucre, et suffisante quantité de gomme adragante: de manière à prendre chaque jour, d'abord cinq à six grains de soufre, et ensuite de plus grandes quantités.

Si malgré les secours précédents, l'état ulcéreux du poumon se déclare, il faudra leur combiner d'autres remèdes appropriés à cet état. Mais si, par le traitement marqué, on parvient à la convalescence, on n'aura plus qu'à arrêter prudemment la perte blanche par des remèdes convenables, entre lesquels les sels martiaux pourront être des plus efficaces.

*Délibéré ce 26 juillet 1774.*

---

*Observations et remarques pratiques,  
extraites d'autres consultations sur  
des phthisies pulmonaires.*

## I.

**M**ALADE chez laquelle des affections morales ont augmenté la sensibilité et la mobilité de la constitution, ont altéré les préparations et les mouvements des humeurs, et ont ainsi déterminé des obstructions des glandes, et des catharres d'humeurs qui se sont jetées principalement sur le poumon (qu'une lésion originelle ou des causes accidentelles ont fait participer, plus que les autres viscères, à la faiblesse et à la sensibilité vicieuse de toute la constitution.) Ces effets pernicioeux des passions de l'ame ont été détruits pendant tout le temps où les inquiétudes de la malade ont été suspendues par des distractions agréables. Ils se sont reproduits par le renouvellement et les progrès de ces passions tristes. La congestion

habituelle des humeurs sur le poumon, qui s'est établie l'hiver dernier, et qui a été redoublée il y a un mois, a amené la fièvre hectique, qui est devenue rémittente, les douleurs de poitrine, et l'atrophie dont une cause puissante est le défaut d'une élaboration convenable du sang dans le poumon.

## II.

Malade attaqué d'une véritable phthisie pulmonaire, qui a été déterminée et entretenue par une congestion habituelle d'humeur muqueuse sur le poumon. L'irritation continuelle de ce viscère a causé la toux *férine*, l'inquiétude et l'insomnie; la lésion de ses fonctions a produit le vice de la sanguification, l'amaigrissement et les sueurs colliquatives, et enfin les développements de ces divers maux ont établi depuis long-temps une fièvre continue rémittente.

Les remèdes les plus efficaces pour corriger la dégénération muqueuse des humeurs dans ce cas, sont le soufre qu'on peut faire prendre d'abord à la dose de quelques grains chaque jour, et ensuite par degrés à de plus grandes doses : les bouillons d'écrevisses ou bien ceux de tortues, dont l'effet est analogue et peut-être

plus doux (seuls bouillons pour lesquels il paraît convenable de déroger au régime végétal, auquel le malade doit être astreint); et enfin les remèdes qui conviennent pour détruire la fièvre continue.

Un des remèdes que l'expérience a fait connaître très efficace pour fortifier l'estomac et le poumon dans les maladies du genre de celle-ci, est le quinquina. On peut le donner sous la forme de l'apozème suivant, dont on fera prendre au malade trois ou quatre onces de trois en trois heures, dans les intervalles des redoublements journaliers (modifiant toujours ce remède selon les circonstances).

Prenez bon quinquina, demi-once : faites-en la décoction dans suffisante quantité d'eau pour avoir environ dix-huit onces de liqueur. Sur la fin de cette décoction, ajoutez et faites-y bouillir feuilles d'aigremoine et de millefeuille, de chaque une poignée. Coulez avec forte expression, et ajoutez une once et demie de sirop d'althéa.

Le quinquina sera d'autant mieux approprié à la fièvre du malade, si elle a un caractère rémittent (qu'indique surtout la grande et prompte inégalité de force des symptômes fébriles dans les redoublements, par rapport aux rémissions).

Aucune douleur de poitrine ni aucun autre symptôme n'a fait connaître que cette fièvre ait été entretenue jusqu'ici par une inflammation lente du poumon. Mais s'il se déclare des signes de cette inflammation, il sera avantageux de pratiquer des petites saignées répétées de loin en loin suivant l'indication, et autant que les forces du malade pourront le permettre.

Cette fièvre indique un usage habituel des acides, enveloppés de manière qu'ils ne fassent point une impression fâcheuse sur la poitrine; comme de la gelée de groseille, des fruits et autres végétaux aigrelets; et un usage assidu des suc anti-scorbutiques, etc.

Dans le fort des redoublements, on fera user au malade pour boisson ordinaire, de petit lait parfaitement clarifié, auquel on aura ajouté du suc de citron, de manière que cet acide ne se fasse sentir d'abord que faiblement, et y soit mêlé ensuite par degrés à des doses plus fortes.

### III.

Autre malade sujet à des catharres fréquents sur la poitrine. On observera avec soin si ce catharre est entretenu par une humeur âcre et salée qui se jette sur le poumon, et s'il y a d'au-

tres signes d'une acrimonie des humeurs, qui présente l'indication dominante; ou si ce catarrhe est perpetué par l'engorgement du poumon, qu'embarrassent des humeurs muqueuses dont l'expectoration soit trop difficile.

Dans le premier cas, pour corriger cette acrimonie dominante, un remède très approprié sera la décoction de santal citrin. Ainsi le malade prendra chaque jour la décoction d'une demi-once de santal citrin, dans suffisante quantité d'eau, réduite à une livre. Dans le second cas, des correctifs très efficaces de la dégénération muqueuse des humeurs, pourront être les bouillons de tortue, qui ont déjà très bien réussi; et le soufre qu'on fera prendre d'abord à la dose de cinq ou six grains chaque jour, et ensuite par degrés à des doses beaucoup plus considérables.

Si dans ce catarrhe supposé, l'expectoration n'est point assez facile et complète, on s'attachera à la procurer dès qu'on aura insisté sur les évacuations révulsives préliminaires. On donnera pour cette fin des tisanes béchiques, avec la réserve nécessaire pour qu'elles n'aggravent point la fluxion sur le poumon, et ne fatiguent point l'estomac. On fera recevoir par la bouche des vapeurs d'une décoction employée très

chaude, des feuilles de lierre terrestre, de véronique, de tussilage et d'autres plantes pectorales.

#### IV.

Autre malade attaqué d'une phthisie pulmonaire très avancée. Il paraît que le parti le plus prudent est de s'abstenir de fatiguer le malade par des médicaments actifs, jusqu'à ce qu'on ait pu relever par le régime sa constitution trop affaiblie, et la rendre susceptible de l'application des remèdes. Dans son état actuel d'énervation, les doses faibles des médicaments qui paraîtraient les mieux indiqués ne pourraient avoir d'effet avantageux sensible, et seraient au moins inutiles : et leurs doses fortes n'opéreraient point tel effet pour lequel on les aurait employés, sans aggraver d'autres affections symptomatiques, et en augmenter rapidement le danger.

Ainsi les remèdes stomachiques, ou autres, propres à exciter les digestions, ou n'auraient point d'effet sur un corps épuisé de forces, ou devraient être portés à un degré d'énergie qui augmenterait pernicieusement la fièvre lente. Les astringents destinés à modérer le cours de ventre, ou seraient inefficaces, ou arrêteraient

tout à coup ce flux, ce qui serait bientôt suivi d'un engorgement du bas-ventre, ainsi que d'autres maux, dont la Nature ou l'art ne trouveraient le remède que dans un retour beaucoup plus grave de la diarrhée. Les apéritifs efficaces par leur impression directe sur les premières voies, aggraveraient le dévoiement colliquatif. Le quinquina ne pourrait agir comme tonique ou comme fébrifuge; il agirait comme astringent, aggraverait les obstructions du poumon, et les autres causes de la fièvre, etc.

Il est facile de voir, par analogie, que l'extrême faiblesse du malade causerait de semblables inconvénients dans l'usage de tous les autres médicaments actifs qu'on voudrait lui faire prendre actuellement. Mais on ne doit point négliger l'usage des remèdes palliatifs qui pourraient être nécessités par des symptômes urgents, comme des narcotiques donnés en lavement dans un cas de diarrhée excessive (par exemple des demi-lavements avec quelques onces de lait, où l'on aurait délayé trois drachmes de thériaque.) Les inconvénients de ces palliatifs sont peu durables, ainsi que leur utilité.

## V.

Malade qui a la poitrine d'une conformation

vicieuse, singulièrement étroite et longue, de sorte que les dernières fausses côtes sont beaucoup plus voisines des os du bassin que dans l'état naturel. Il est sujet à ressentir des palpitations de cœur, lorsqu'il fait le moindre exercice un peu violent; et il est surtout incommodé de l'exercice à cheval, s'il n'a soin de se serrer fortement le bas-ventre avec une ceinture passée autour des lombes.

Depuis long-temps il agit avec excès, et prend chaque jour trop de nourriture. Il est sujet à sentir fréquemment des pesanteurs sur l'estomac, et il a habituellement tous les matins la langue fort chargée. Il est ordinairement constipé; passe quelquefois trois ou quatre jours sans aller à la garde-robe, et rend toujours par les selles des matières durcies. Il était sujet depuis l'enfance à cracher chaque matin une grande quantité de glaires; mais cette excrétion est fort diminuée, depuis qu'il s'est accoutumé à l'usage du tabac, qui a augmenté celle du moucher.

Il avait eu dans son enfance une santé faible. Étant âgé d'environ vingt ans, il a commencé d'avoir des attaques d'hémoptysies, qui se sont souvent renouvelées depuis huit ans. D'abord ce crachement de sang n'a paru qu'au com-

mencement des fièvres aiguës que le malade avait une ou deux fois l'année. Ces fièvres étaient putrides des premières voies ; elles étaient plus opiniâtres, si on ne les traitait que par les purgatifs, et cédaient beaucoup plus promptement à l'ipécacuanha donné comme émétique. Mais le malade a cessé d'être sujet à ces fièvres depuis environ trois ans.

Les reprises de crachement de sang ont été beaucoup plus fréquentes cette année. Le malade en a eu une très forte au mois de mai dernier, qui a été suivie d'un crachement de matières puriformes, accompagné de fièvre lente et d'autres symptômes. Ce dépôt a paru s'évacuer pleinement, et le malade a été ensuite dans un état de convalescence. Cependant il a depuis lors tous les quinze jours un crachement de sang, avec douleur fixe dans un endroit de la poitrine : douleur qui est presque toujours du côté gauche, où son siège varie un peu. Quelque temps avant que de cracher du sang, il sent une odeur fétide dans la bouche : il sent partir la fusée du sang qu'il rejette du même endroit de la poitrine où est le point douloureux. Il se trouve sensiblement soulagé par chacune de ces évacuations de sang, qu'il rend en partie caillé. Il a une toux sèche qui revient

fréquemment le jour et la nuit, mais non pas au point de le priver du sommeil. Il est excité à tousser toutes les fois qu'il fait une inspiration forte et durable. D'ailleurs on assure qu'il n'a point actuellement de mouvements fébriles.

Il paraît que tous les maux que ce malade a soufferts, ont été préparés par le défaut singulier de proportion, qui est entre l'étendue de sa poitrine, et celle de son bas-ventre. 1°. Ce défaut a fait que l'estomac et les organes digestifs, étant relativement trop resserrés, n'ont jamais rempli leurs fonctions aussi parfaitement que dans l'état naturel. Par cette raison, le malade a été habituellement sujet aux pesanteurs d'estomac, à la constipation, à la surabondance des humeurs glaireuses et mal digérées (laquelle tous les matins a rendu la langue fort chargée, et fait cracher beaucoup de glaires.) La même cause a produit de fréquents retours de fièvres putrides des premières voies ou gastriques, qui n'ont pu être bien guéries que par l'évacuation des mauvais sucS accumulés dans l'estomac.

2°. La longueur disproportionnée de la poitrine, donnant au poumon une étendue vicieuse, a fait que ce viscère a toujours beaucoup

plus contenu de sang que dans les proportions convenables à l'état de santé. Ainsi les commotions générales de la masse du sang, ont dû se faire ressentir davantage dans le poumon, et le malade est devenu sujet à l'hémoptysie dans les premiers temps de ses fièvres aiguës. Les retours de ce crachement de sang ont affaibli le poumon, et ont produit une habitude de fluxions hémorrhagiques sur cet organe, dans les dernières années où le malade a vécu exempt de fièvres putrides. Cette habitude s'est d'autant plus facilement établie, que le malade est dans l'âge le plus exposé à la production de l'hémoptysie.

Il paraît que les dernières attaques de cette hémoptysie ont causé des altérations profondes dans le tissu du poumon, et surtout dans le lobe gauche, où il s'est formé un dépôt purulent à la suite de la forte attaque d'hémoptysie que le malade a eue au mois de mai. Ce dépôt a été pleinement évacué par le travail de la Nature; mais la partie qui en était le siège, reçoit périodiquement tous les quinze jours de nouveaux dépôts d'un sang qui s'y accumule et s'extravase; cause une douleur de côté, exhale une vapeur fétide, et est enfin rejeté avec un soulagement notable. La lésion du poumon

cause la toux sèche, dont le malade est tourmenté, et qui est excitée par une longue et forte inspiration. Tout exercice violent qui augmente les inspirations, étend encore le poumon, le tiraille, y porte plus de sang, cause des palpitations de cœur, etc.

## VI.

Autre malade pulmonique, dont la poitrine est affaiblie depuis long-temps relativement aux autres organes. On ne peut guère douter que cette faiblesse n'ait été déterminée ou accrue par la situation gênée dans laquelle le malade s'est occupé à dessiner. Obligé, parce qu'il a la vue courte, de se coller contre la table sur laquelle il dessine, il s'en est retiré souvent avec des contusions aux endroits de la poitrine, qui avaient porté fortement sur le bois.

## VII.

Autre malade qui joint à une constitution trop mobile et trop sensible une infirmité particulière du poumon. Il est probable que ce viscère souffre une atrophie nerveuse, qui empêche la réparation du reste du corps. Cet état

semble être compliqué d'obstruction, dont la cause a été une congestion d'humeurs, déterminée depuis long-temps par la suppression du flux menstruel et de la formation du lait après les couches, ainsi que par les mouvements fébriles.

Faute d'indices suffisants, il n'est pas possible de déterminer jusqu'où va le caractère inflammatoire de cette obstruction du poumon, qu'accompagne sans doute un état variqueux de quelques veines de cet organe. On a lieu de craindre que cette inflammation lente, incomplète, ne se termine par une suppuration, qui peut être déjà formée, mais qui ne semble pas pouvoir être du moins fort étendue.

Comme l'inflammation lente prédomine, on employera de petites saignées répétées, surtout lorsque la douleur et l'état du pouls annonceront une augmentation de la phlogose. Il faudra placer ces petites saignées dans un temps peu éloigné des retours des règles (en saignant du pied), si on a lieu de craindre que l'éruption de ce flux soit imparfaite, ou combinée d'hémoptysie; mais on ne saignera pas durant le cours même des règles, à moins qu'il n'y eût en même temps un crachement de sang assez fort pour l'exiger.

## VIII.

Contre-indications diverses du lait dans la plupart des cas de phthisies pulmonaires, peu connues dans la pratique commune, où l'on donne presque toujours dans cette maladie cet aliment médicamenteux. La fièvre lente, lorsqu'elle est trop vive, en empêche la digestion dans l'estomac, et les préparations dans le poumon et dans l'habitude du corps. C'est pourquoi, surtout dans les sujets disposés aux obstructions, et à la dégénération pituiteuse des humeurs; les sucs nourriciers que donne le lait empâtent le mésentère, surchargent le poumon, augmentent les tumeurs œdémateuses, etc. : et dans les sujets que cette fièvre dispose à une dégénération bilieuse des humeurs et aux flux colliquatifs, le lait augmente la diarrhée, les sueurs colliquatives, rend la fièvre plus ardente, etc. Ainsi dans les cas de fièvre hectique, où l'on juge que le lait est un analeptique indiqué, on doit le donner avec des correctifs appropriés : comme le quinquina qui en aide la digestion et est anti-fébrile; les acides qui préviennent la dégénération bilieuse du lait; l'eau de chaux qui résiste à sa dégénération muqueuse, etc. Mais si ces correctifs ou autres

remèdes combinés ne peuvent le faire passer, il faut en abandonner l'usage, et purger les restes du lait mal digéré, qui séjournent dans les premières voies.

## IX.

Autre malade attaqué d'une phthisie pulmonaire, à laquelle il était disposé par la mauvaise conformation du col et de la poitrine, par son tempérament ardent et bilieux, et peut-être par son habitation avec Madame son épouse, qui a péri du même mal il y a vingt ans.

Il paraît que cette phthisie est de l'espèce de celles qui sont soutenues par l'empâtement des viscères du bas-ventre. Cet empâtement est indiqué par les mauvaises digestions que fait le malade, surtout depuis dix ans, et qui ont été le principe des crampes et des migraines qu'il a souffertes depuis très fréquemment, et dont il était délivré par des vomissements de glaires et de bile, qui ne soulageaient que pour peu de temps. Ces affections nerveuses ont même été deux ou trois fois jusqu'à causer des chutes avec syncope d'une ou de deux heures, quoique sans convulsions, dont les suites étaient dissipées par des remèdes évacuants.

Il eut il y a cinq ans, une hémoptysie qui ne

laisa point de suites fâcheuses. Mais celle qu'il a eue il y a trois mois, a laissé une douleur de poitrine que le malade n'aurait pas dû négliger, et une toux qui, d'abord petite et sèche, est devenue convulsive par degrés, va quelquefois jusqu'à exciter le vomissement des *ingesta*, prive du sommeil la nuit, malgré l'usage des calmants, et fait rendre des crachats suspects.

On ne dit pas si les crachats ont un caractère purulent décidé, c'est-à-dire s'ils ont une odeur fétide, comme du poisson pourri, s'ils se précipitent au fond de l'eau, etc.

Il est très remarquable que le sirop de Glauber, ordonné par Monsieur le médecin ordinaire, a produit le plus heureux effet, ayant fait rendre en une seule fois beaucoup de glaires et de bile; et qu'il a emporté les reprises de fièvre lente qui revenaient tous les soirs à quatre ou cinq heures, et qui s'annonçaient par des angoisses malaisées à définir, et par des inquiétudes extraordinaires. Cela confirme que la cause principale qui entretient cette maladie, est l'altération des fonctions des viscères du bas-ventre, dont l'émétique a excité le jeu, mais suivant toute apparence d'une manière trop passagère.

Dans le cas présent, on doit craindre de faire

actuellement usage des remèdes balsamiques, qui peuvent augmenter la fièvre, surtout dans un tempérament très irritable. Le tempérament bilieux du malade semble aussi contre-indiquer l'usage du lait, ou ne l'admettre qu'avec de grandes précautions. Les tisanes pectorales, les bouillons de grenouilles, et autres incrasants et béchiques doux, semblent propres à déterminer une plus forte congestion d'humeurs sur le poumon, dont elle énerve le tissu de plus en plus; et leur mauvais effet ne peut être corrigé, qu'en y ajoutant du suc de limon ou de l'esprit de vitriol : addition qui sera d'autant plus convenable, à raison de l'affection bilieuse, compliquée avec la phthisie.

Si le pouls est plein ou dur actuellement, il faut commencer par une petite saignée, qu'on pourra même répéter dans la suite de loin à loin suivant l'indication.

Le malade pendant dix ou douze jours prendra de deux ou trois jours l'un, vingt gouttes de sirop de Glauber, ou plutôt un grain de tartre; émétique en lavage, un grain et demi ou deux grains, se fixant à la dose que l'expérience montrera la plus propre à faire vomir doucement et médiocrement.

Pendant ce temps le malade prendra une

once de sirop diacode, tous les soirs des jours ou il aura pris l'émétique.

Il prendra chaque jour à cinq heures du soir un lavement émollient; à huit heures un bain chaud des jambes, au degré de température qui lui conviendra davantage. En se couchant il prendra une mixture, composée avec deux onces d'huile d'amandes douces récente, vingt gouttes d'esprit volatil de corne de cerf, et six drachmes de sirop diacode.

Le malade prendra ensuite d'abord une fois, et par degrés les jours suivants jusqu'à trois fois par jour trois onces de l'apozème suivant :

Prenez bon quinquina, demi-once : faites-en la décoction pendant quatre heures dans suffisante quantité d'eau de fontaine; ajoutant sur la fin de la décoction, et y faisant bouillir feuilles d'aigremoine et de millefeuille, de chaque une poignée, sur une livre de cette décoction : coulez avec forte expression, et ajoutez une once et demie de sirop de karabé.

Si l'affection pulmonique et la fièvre paraissant céder, l'embarras des entrailles et le vice des digestions demandent l'attention principale; on essayera avec les modifications convenables aux circonstances, une tisane apéritive et amère, et des opiats fondants avec la gomme

ammoniaque, le mercure doux, etc. (s'abstenant des diurétiques, si une affection diabétique qu'essuye à présent le malade subsistait toujours.)

Il pourrait être fort utile, si le malade voulait s'y résoudre, d'appliquer sur l'endroit le plus douloureux de la poitrine, un emplâtre vésicatoire, qui serait entretenu autant que le malade en serait soulagé, et renouvelé lorsque ses douleurs se reproduiraient.

Pendant tout ce traitement (et surtout si les crachats venaient à se supprimer), il faut que le malade reçoive par la bouche, deux fois le jour, la vapeur d'une décoction très chaude de feuilles de lierre terrestre, tussilage, véronique et autres plantes pectorales, contenues dans un vase à col étroit; à laquelle on ajoutera dans la suite un peu d'esprit de térébenthine (qu'on retranchera si après cette addition, la vapeur excite trop fortement la toux).

#### X.

Autre malade attaqué depuis deux ou trois ans d'une phthisie pulmonaire, dont les progrès ont été suspendus par un bon traitement. On lui a conseillé les voyages sur mer. Le mal de mer peut lui être utile, hors que les nausées

ne devinssent violentes au point d'offenser la poitrine; auquel cas il faudrait les arrêter par un narcotique. Abstinence du vin et des viandes, petites doses d'ipécacuanha pour vomir, et petites saignées de temps en temps lui ont été conseillées à propos. L'usage interne des baumes qu'on lui a conseillé, peut avoir de grands inconvénients dans l'état actuel, presque fébrile du malade, et à cause de l'irritabilité de sa constitution.

Il faut broser le malade avec des linges pénétrés de fumées aromatiques, lesquelles on fera respirer de temps en temps par le moyen d'un entonnoir. On lui fera recevoir par la bouche les vapeurs d'une décoction très chaude d'espèces pectorales, à laquelle on ait ajouté un peu d'huile de térébenthine, la supprimant si elle paraît trop irriter. On substituera le vinaigre dans cette décoction, si les symptômes découvrent un état plus marqué d'inflammation lente dans le poumon, à la suite d'une expectoration interceptée, ou d'autres circonstances.

On appliquera sur toute la région postérieure de la poitrine, et on y tiendra long-temps assujéti, un emplâtre préparé avec trois parties d'emplâtre diapalme et une partie de térébenthine. Si cet emplâtre cause des démangeaisons

trop incommodes, on l'ôtera pour quelques jours; et on l'appliquera ensuite de nouveau. Il sera d'autant plus utile s'il multiplie les éruptions qui se sont renouvelées depuis quelque temps à l'extérieur de la poitrine.

On peut admettre cependant l'usage interne des balsamiques les plus faibles, comme seraient des décoctions de millefeuille, d'aigremoine, et d'autres plantes vulnéraires analogues. Il pourrait être à propos pour prévenir l'effet astringent de ces vulnéraires, d'y ajouter des béchiques mucilagineux, comme la guimauve, etc.

Les éruptions auxquelles le malade était sujet, plusieurs années avant que d'être attaqué de consommation, demandent une attention particulière. Elles ont été reproduites depuis peu par les eaux de Cauterets. Il faut les entretenir, et les exciter jusqu'à un certain point par l'usage des tablettes de soufre (d'abord à douze grains, deux fois par jour). Le soufre est un correctif de l'altération muqueuse des humeurs, qui peut être combattue par la limonade et autres acides végétaux; et si ces acides affectent la poitrine, par des suc anti-scorbutiques, comme de cresson, de raifort sauvage, adouci avec du sucre, etc.

L'état de phlogose et comme de fièvre particulière que souffre le poumon, a des influences nécessaires sur toute la constitution, qui y produisent des alternatives vicieuses d'excitation et de relâchement. C'est aussi une indication majeure dans les fièvres et inflammations lentes, que de dissiper ces alternatives, et de rétablir un ordre plus naturel dans les mouvements des solides. Or, le remède spécifique pour cette fin, est le quinquina, lorsqu'il est bien administré : obviant aux effets nuisibles de sa qualité astringente, en faisant boire par-dessus, du lait d'amandes.

On doit augmenter l'excrétion de la morve par des poudres céphaliques, prises en guise de tabac.

Quoique d'après le rapport du malade, on ne soit pas fondé à assurer que sa phthisie est causée par un vice vénérien, ou du moins rendue plus grave par la complication de ce vice; on peut avoir à ce sujet des doutes assez forts, pour qu'il soit prudent d'essayer avec circonspection l'usage de quelques mercuriels. Dans cette vue on fera prendre intérieurement le mercure alkalisé, ou d'autres préparations mercurielles d'une activité moyenne qui peuvent être efficaces, même indépendamment de toute com-

plication de maladie vénérienne, par la vertu qu'elles ont de fondre les humeurs muqueuses. Mais l'emploi de ces préparations doit être continué pendant des mois entiers, et gradué de manière qu'on prévienne la salivation, et qu'on remédie aux autres impressions fâcheuses que pourront causer ces médicaments.

CONSULTATION XXV<sup>e</sup>.*Phthisie stomacale.*

MADAME qui me fait l'honneur de me consulter, a été sujette pendant long-temps à des attaques de vapeurs très fortes. La première se déclara à la suite d'une défaillance de quelques heures, déterminée par la commotion qu'avait produite une saignée du pied. Les attaques qui suivirent, survenaient après des mouvements de passions vives, d'inquiétude ou de joie, et même sans qu'il eût précédé aucune espèce d'émotion. Ces accès de vapeurs, qui étaient marqués par des mouvements convulsifs, et par d'autres symptômes, étaient toujours accompagnés d'un gonflement douloureux dans la région épigastrique. La malade trouvait du sou-

agement à se faire presser violemment l'estomac par une personne robuste, qui lui tenait les poings sur l'épigastre, appuyés le plus fortement possible.

Un long usage du lait, pris pour toute nourriture, fit cesser des crachements de sang avec douleur de poitrine, auxquels la malade était sujette (et qui étaient sans doute déterminés, comme on le conjecture, par les retardements de ses règles, qui avaient commencé à douze ans.) Mais cette diète blanche n'apporta aucun changement aux affections nerveuses.

Ces accidents nerveux avaient continué plus d'un an après le mariage de Madame; mais ils furent calmés par l'usage des bains qu'elle prit pendant un mois, et d'autres remèdes très appropriés. Pendant la grossesse qui survint, Madame eut encore trois ou quatre de ces accidents, mais qui n'eurent point de suites.

Il y a environ huit mois, que Madame accoucha pour la seconde fois. Deux mois après, elle ressentit une espèce de malaise à l'épigastre. Cette affection légère d'abord, s'est accrue par degrés, et est devenue depuis quatre mois une douleur continue et fixe. La plupart du temps cette douleur est comme morte; mais elle a tous les jours, et communément les soirs, des redou-

blements très fâcheux, qui durent cinq ou six heures.

Depuis l'époque où la douleur a pris ce caractère, Madame a moins d'appétit qu'elle n'en avait auparavant, et elle a extrêmement maigri. Cependant elle ne se plaint pas que la digestion des aliments l'incommode.

Madame est aussi sujette à ressentir par fois des douleurs dans la direction de l'un ou l'autre uretère; douleurs qui se propagent à la cuisse, et ne durent que quelques heures. Elle éprouve quelquefois, mais rarement, des ardeurs d'urine, et ses urines sont souvent chargées d'un nuage assez épais.

L'examen de l'épigastre et des hypochondres, répété autant que l'a permis l'extrême sensibilité de la malade, ne nous a fait découvrir aucune obstruction palpable des viscères situés dans ces régions. La malade ne se plaint point de vomissements, peu de temps après le repas, d'anxiétés, ni d'autres symptômes graves, qui accompagnent d'ordinaire la cardialgie habituelle, causée par des lésions organiques de l'estomac.

Nous avons eu lieu de penser que la cause principale de cette maladie est une affection nerveuse des organes digestifs. La sensibilité

viciéuse de l'estomac et des intestins a succédé au désordre général, dont elle était une partie essentielle, et qui rendait autrefois si fréquentes les attaques de vapeurs. Ce vice aigri par différentes causes, et particulièrement par l'état d'infirmité où la malade a vécu dans les temps qui ont précédé et suivi ses dernières couches, a dégénéré en douleur constante, dont les exacerbations reviennent tous les soirs (lorsque l'excès de sensibilité des organes situés dans l'épigastre, est porté au dernier degré par les travaux de la digestion, l'exercice, et les autres fatigues de la journée.) Il n'est pas surprenant que la dépravation de la sensibilité et de la mobilité des organes digestifs ait affaibli l'appétit, rendu plus difficile l'excrétion des selles, et quelquefois le cours des urines, et amené une atrophie nerveuse, dont les progrès sont déjà considérables. Une forte attaque de vapeurs, que la malade a soufferte pendant son séjour ici, a confirmé nos soupçons sur le caractère nerveux de l'affection de ses organes digestifs.

Nous croyons donc que l'indication principale est de combattre l'affection nerveuse, qui est aujourd'hui comme concentrée habituellement dans l'estomac, et qui néanmoins peut

s'étendre et se renouveler dans toute la constitution; de crainte que cette maladie de l'estomac n'établisse une lésion organique de ce viscère, ou ne cause une consommation extrême.

Il paraît que, pour corriger la sensibilité vicieuse des organes digestifs, il faut employer un régime et des remèdes qui procurent des successions alternatives d'excitation et de diminution de la sensibilité. Ces successions doivent être variées et modifiées suivant les circonstances, de sorte que la Nature étant toujours affectée fortement d'une manière différente des impressions alternatives des causes de la maladie, puisse revenir peu à peu à la distribution de ses forces sensitives et motrices, qui est la plus convenable aux fonctions des divers organes.

Dans ces vues, il faut partager en plusieurs repas la nourriture que la malade doit prendre chaque jour. Il est mieux que la malade continue à ne souper que très peu, comme elle s'y est habituée depuis long-temps : mais il ne faut point que le dîner soit son unique repas. Il est essentiel qu'elle prenne chaque matin un peu de nourriture, qui soit facile à digérer. Il serait encore plus avantageux que cet aliment

fut agréable et propre à fortifier, comme serait du chocolat de santé, ou des bouillons stomachiques, préparés de la manière suivante, que la malade prendrait journellement par reprises de huit ou dix jours :

Prenez chair de veau, coupée par tranches, demi-livre ; racines d'angélique, demi-once ; millefeuille, une poignée. Faites cuire à un feu doux dans suffisante quantité d'eau, pour avoir environ douze onces de bouillon.

Lorsque la malade ne voudra point prendre des aliments solides à déjeûner, comme lorsqu'elle sera dégoûtée du chocolat et des bouillons stomachiques ; il pourra lui être agréable et utile de prendre dans la matinée quelques tasses à thé d'un bouillon de bœuf préparé de la manière suivante :

Prenez une livre de maigre de bœuf, coupez-la en tranches extrêmement minces, mettez-la à cuire dans suffisante quantité d'eau à un feu vif. Ecumez à mesure que l'eau s'échauffe, et pendant son ébullition, qui ne doit être continuée que vingt minutes. Quand ce bouillon est refroidi, décantez-en une livre pour l'usage.

D'ailleurs la nourriture doit être en général fortifiante, légère, et surtout d'une espèce solide. Il faut éviter les excès les plus légers jus-

qu'à ce que la santé soit raffermie. Ils peuvent surcharger l'estomac, et rendre les excréations irrégulières. On doit entretenir la liberté du ventre par l'usage assidu des lavements d'eau pure.

Madame doit s'assujétir pendant très longtemps tous les jours (hors des périodes de ses règles, et autres circonstances où ces moyens seraient contre-indiqués), à prendre chaque matin un bain d'eau légèrement tiède, et à faire chaque soir de l'exercice en voiture. On prolongera par degrés la durée de ces bains et de cet exercice.

Quant aux médicaments dont Madame doit user, il paraît que les plus convenables sont les stomachiques et les toniques, donnés à plusieurs reprises dans le courant de la journée, et les calmants pris le soir à l'heure du coucher. Cette méthode suivie pendant le séjour que Madame a fait ici, a eu un succès sensible, et qui en promet de plus grands, quoique l'essai en ait été fort court.

Le stomachique tonique, qui semble le plus approprié dans ce cas, est l'extrait de quinquina. On peut en faire prendre deux ou trois fois par jour, une demi-drachme; faisant boire pardessus quelques tasses d'une infusion, faite

en guise de thé, de feuilles de petite sauge. L'on augmentera, ou l'on modérera, suivant l'indication, les doses de l'extrait de quinquina; et on pourra substituer au thé de sauge, d'autres infusions de vertu analogue; comme de millefeuille, d'écorces d'orange sèche, etc.

Le plus convenable des narcotiques que la malade doit prendre les nuits où la douleur sera très vive, est le sirop diacode à la dose d'une demi-once, etc. Il ne faut pas négliger les calmants externes. Ainsi il peut être fort utile de tenir appliquée sur l'épigastre, constamment ou du moins toutes les nuits, une peau chargée d'emplâtre de jusquiame, qu'on renouvellera de temps en temps.

Lorsque la sensibilité de l'estomac sera devenue plus naturelle, par un assez long usage du régime et des remèdes qui ont été conseillés, on pourra y combiner, et ensuite y substituer des remèdes analogues, que l'état présent de ce viscère pourrait ne pas comporter. Alors on donnera des stomachiques amers, comme la racine de gentiane, etc. et des martiaux; ainsi que divers anti-spasmodiques actifs, comme de l'élixir de vitriol; des juleps avec le camphre, le musc, etc. Mais ces derniers remèdes doivent être préparés et administrés avec beaucoup

6..

de sagacité et de prudence. On ne peut aujourd'hui que prévoir la possibilité de leur application utile, et dans ce cas on doit se promettre leur succès des directions de Monsieur le médecin ordinaire.

*Délibéré ce 11 avril 1773.*

*Observations et remarques pratiques,  
extraites d'autres consultations sur  
des phthisies stomacales.*

I.

**M**ALADE dont les maux ont été causés primitivement par une affection de l'estomac, qui a déterminé une toux nerveuse sympathique, et divers autres symptômes. Cette lésion de l'estomac, augmentée par les remèdes qu'on a opposés à la fièvre tierce, compliquée de catarrhe sur cet organe, jointe à la toux spasmodique et aux autres symptômes nerveux, a causé la fièvre continue lente, par l'éréthisme et le désordre que ces divers maux ont portés dans la constitution. La toux, quoiqu'elle ne paraisse excitée par aucune altération organique fixe dans le poulmon, peut facilement occasionner la génération d'une maladie grave dans ce viscère; d'autant qu'il peut être affaibli relativement par un vice héréditaire, et que les fatigues assidues d'une toux hypocondriaque et invétérée, doivent toujours énerver les organes de la respiration.

Les indications qui se présentent , sont de rétablir, aussi parfaitement qu'il sera possible, les fonctions de l'estomac et des organes digestifs; de combattre la fièvre lente; de remédier à la suppression des règles, si elle ne dépend pas de la grossesse; de calmer la toux convulsive, et d'observer avec soin l'espèce d'altération qui pourra s'établir dans le poumon, pour en arrêter les progrès par les moyens les plus efficaces.

## II.

### *Extrait d'une lettre.*

« Vous m'apprenez qu'après la fièvre maligne  
 » dont je vous traitai il y a deux ans, vous en  
 » eûtes une seconde l'automne suivante, et que  
 » depuis vous avez une peine extrême à rétablir  
 » votre santé. Vous avez bon appétit, mais vous  
 » êtes sujet aux inquiétudes à l'estomac, aux  
 » vents. Vous vous sentez pesant après le dîner.  
 » Vous attendez l'heure du repas avec impa-  
 » tience; mais la nourriture ne vous profite pas,  
 » et vous êtes émacié. Vous n'avez pas trouvé  
 » qu'aucune variation dans le régime ait altéré  
 » ni amélioré votre état. Quoique sain en ap-  
 »arence, vous craignez de tomber dans une  
 » éthisie à laquelle pourrait vous porter l'im-  
 »pression des maladies que vous avez souf-

» fertes. Vous êtes toujours brûlant, la chaleur  
» de vos jambes vous incommode la nuit, etc.

» D'après cet exposé, je pense que votre atro-  
» phie est causée par la mauvaise préparation  
» du chyle (*votre estomac fabriquant mal,*  
» comme vous le dites vous-même), et que l'é-  
» chauffement maladif que vous ressentez, est  
» produit par le travail difficile de la nutrition.  
» Les causes épuisantes qui ont précédé, les  
» fièvres malignes que vous avez eues depuis  
» deux ans, les fatigues considérables auxquelles  
» vous vous livrez très imprudemment dans  
» l'exercice de votre profession; ces causes,  
» dis-je, sont suffisantes pour empêcher la  
» bonne digestion de votre chyle, ou l'assimi-  
» lation et vivification parfaite des sucs alimen-  
» taires. »

Les indications qui se présentent, sont de ré-  
tablir et d'exciter même un peu les mouvements  
d'excrétion dans le canal intestinal; de fortifier  
le ton de l'estomac et des intestins par des mé-  
dicaments amers, aromatiques, toniques, dont  
la force soit augmentée par gradations; et de  
donner une nouvelle vigueur à la constitution  
par un régime analeptique, et par des moyens  
diététiques, qui procurent des alternatives as-  
sidues d'excitation et de relâchement.

CONSULTATION XXVI<sup>e</sup>.*Colique spasmodique.*

**L**e malade qui me fait l'honneur de me consulter, a eu trois attaques violentes de colique. Il a souffert la première il y a deux ans, la seconde il y a six mois, et la troisième deux ou trois mois après la seconde. Dans toutes ces attaques, la douleur de colique s'est fait sentir constamment au-dessous de la rate, qui devenait gonflée et très douloureuse au tact; le malade avait des nausées quelquefois suivies de vomissement, et il rendait par les selles des concrétions bilieuses. Ces concrétions ont été plus considérables dans la seconde et la troisième attaque, qui ont été accompagnées de hoquet, et suivies de pissement de sang.

Le malade est d'un tempérament pituiteux. Il a habituellement le pouls mol et faible.

Même avant la première attaque de ces coliques, il avait commencé à souffrir une diminution sensible d'embonpoint et de forces. Cette altération de la constitution a été depuis, plus remarquable de jour en jour; elle a affaibli les digestions, et porté du changement dans l'humeur gaie du malade.

Il paraît, 1°. que le siège de ces coliques a été dans la partie de l'intestin colon, la plus voisine de la rate et du rein gauche; 2°. que chaque accès a été produit par une affection spasmodique de cette partie du colon, affection qui a causé un tiraillement mécanique, et sans doute aussi s'est étendue sympathiquement aux viscères auxquels cet intestin est attaché par le moyen du péritoine; ce qui a déterminé le gonflement de la rate, et dans les deux dernières attaques le hoquet, et ensuite le pissement de sang; 3°. que cette colique peut être regardée comme bilieuse, en ayant égard aux déjections et aux concrétions bilieuses que le malade a rendues dans ces attaques: mais que comme il a d'ailleurs été exempt de maladies bilieuses, on a lieu de penser que ces coliques n'ont point été causées principalement par la surabondance ou par les vices de la bile, et que c'est au contraire l'état spasmodique de l'intestin qui a causé

l'agitation et la dégénération des humeurs bilieuses; 4°. que l'état spasmodique de l'intestin colon, qui est si violent dans ces attaques de colique, fait place dans leurs intervalles à un état habituel d'infirmité et de sensibilité vicieuse, qui a dépravé les digestions, d'une manière peu sensible d'abord, mais aujourd'hui très marquée par un dépérissement de la constitution, analogue à celui qui a lieu dans les phthisies stomachiques proprement dites. L'usage des médicaments que le malade a pris, a influé sur cette lésion des forces et de la sensibilité de l'intestin dans sa courbure gauche, où il souffre les plus grands obstacles mécaniques au libre exercice de ses fonctions.

De-là il suit que le dépérissement qu'on a observé dans la constitution du malade, tient au désordre des forces toniques et sensitives de l'intestin le plus affecté; désordre qui se communique aux forces digestives des autres intestins et de l'estomac. Ainsi le traitement convenable pour arrêter les progrès de cette consommation, quoiqu'il doive embrasser les moyens directs de fortifier toute l'habitude du corps, coïncide pour la plus grande partie avec le traitement qui doit avoir pour objet de prévenir les retours des attaques de colique que le malade a

éprouvées. Les vues précédentes semblent aussi devoir diriger la cure la plus convenable des attaques de cette colique qu'on n'aura pu empêcher.

Je vais indiquer d'abord le régime et les remèdes qui me paraissent les plus propres à prévenir les retours de cette colique, en rétablissant les forces de l'intestin affecté et des organes digestifs; ensuite les autres moyens qui peuvent renouveler la vigueur de la constitution (et qui seront mieux placés, à mesure qu'on aura satisfait à la première indication); enfin les secours que je crois le plus convenables pour abrégé et compléter la cure de chaque accès de cette colique qui pourra survenir.

Premièrement, jusqu'à ce que la santé du malade soit suffisamment rétablie, il doit apporter beaucoup d'attention dans le choix de ses aliments. Il ne se nourrira que de ceux qu'il a éprouvés lui être faciles à digérer. Il s'abstiendra de ceux qui sont trop assaisonnés, ou trop succulents, ou trop visqueux et donnant beaucoup de marc. Il se nourrira presque entièrement de viandes blanches, et d'aliments pris des végétaux. Il boira peu de vin, et se privera de toutes les boissons échauffantes. Il évitera tout excès de nourriture et même de boissons aqueuses. Il

partagera sa nourriture de chaque jour en plusieurs repas modérés, et soupera légèrement.

On fera prendre chaque jour au malade un lavement avec l'eau pure, ou bien avec une décoction émolliente et même laxative, suivant qu'il paraîtra nécessaire, pour prévenir la constipation et le séjour des matières excrémentielles dans les gros intestins.

La meilleure méthode de l'administration des stomachiques, pour renouveler l'état naturel des forces de l'intestin affecté et des organes digestifs, paraît être d'employer d'abord parmi les remèdes de cette classe, ceux qui ont une vertu anti-spasmodique (relativement à la disposition d'irritabilité, que les coliques précédentes ont laissée dans ces organes); de donner ensuite les stomachiques vraiment toniques; et enfin ceux qui excitent plus fortement et plus spécialement les forces digestives de l'estomac et des intestins.

En adoptant ces vues, dont on modifiera l'application selon les circonstances, on commencera par un usage assez long des stomachiques suivants. On fera boire au malade dans le courant de chaque journée, plusieurs tasses d'une infusion saturée de millefeuille et de fleurs de camomille. Il prendra deux fois par jour, d'a-

bord une, et ensuite deux onces de suc de cresson, auquel on joindra deux fois autant de suc de chicorée. Avant chaque prise de ces sucs, il avalera huit gouttes (et plus par degrés) de baume de Copahu, mises en bol avec du sucre, et suffisante quantité de poudre de réglisse.

Après avoir fait précéder ces remèdes, on mettra le malade pour un temps, à l'usage du lait d'ânesse, qu'il prendra chaque matin. En même temps on lui donnera deux fois par jour, une demi-drachme (et plus par degrés) d'excellent quinquina mis en poudre (et sous la forme la plus commode.) On placera la première dose le matin, avant le lait; et vers les cinq heures après midi, la seconde dose sur laquelle le malade boira un ou deux verres de petit lait.

Lorsqu'on jugera qu'il est temps de faire succéder à ces remèdes les stomachiques, regardés comme spécifiquement tels; ou les amers et les aromatiques; en continuant l'usage du lait le matin, et du petit lait le soir, on fera prendre chaque jour, quatre ou cinq tasses d'une infusion assez forte de racines de gentiane et d'écorces d'orange, qu'on pourra dans la suite rendre plus active, en y ajoutant un peu de

sommités de petite centaurée ou de chamædrys. On pourra adoucir cette infusion avec du sirop d'écorces d'orange. On fera prendre avant chaque tasse de cette infusion, douze ou quinze grains d'extrait de racines d'énula campana. Après avoir commencé l'usage de ces derniers stomachiques, il pourra être utile de faire prendre au malade fréquemment, le soir à l'heure du coucher (pour exciter d'autant plus la digestion stomachique et les autres digestions), quelques cuillerées d'une infusion vineuse de sauge, de marum, et de petit cardamome.

Deuxièmement, pendant tout le cours du traitement qui a été couseillé, il est essentiel que le malade fasse chaque jour un exercice (qui sera augmenté graduellement) à cheval ou en voiture, en prenant toutes les précautions nécessaires pour se garantir de l'impression immédiate des fortes intempéries de l'air.

Lorsque l'on passera à l'usage des stomachiques amers et aromatiques, on fera faire au malade, deux fois par jour, des frictions sur l'épine et au haut des extrémités, avec des linges chauffés et pénétrés des fumées d'encens et de succin, ou autres aromatiques.

Vers la fin de l'usage de ces derniers stomachiques, on y ajoutera les martiaux, sur les-

quels seuls on insistera pour terminer la cure, si les remèdes précédents ont le succès qu'on espère. On commencera par les préparations martiales les plus légères; comme une eau minérale ferrugineuse, les fleurs martiales de sel ammoniac, etc., et ensuite on passera aux préparations de fer les plus énergiques, comme l'éthiops martial de Lemery, etc. On aura soin de graduer les doses, et d'observer toutes les précautions et modifications convenables dans l'usage de ces martiaux.

Troisièmement, quant au traitement d'une nouvelle attaque de colique, qui pourrait survenir chez ce malade, je ferai les observations suivantes :

L'émétique (qu'on a donné dans l'avant-dernière attaque de cette colique) ne peut y convenir qu'en suivant une méthode perturbatrice fort hasardée, et surtout dangereuse dans les premiers temps de l'attaque, où ce remède peut redoubler l'affection comme il peut en faire révulsion.

Il ne faudra point donner des purgatifs, s'il y a des symptômes de phlogose de l'intestin affecté (que l'on combattra par les saignées et autres anti-phlogistiques), et jusqu'à ce qu'on ait obtenu une diminution sensible du spasme. On

n'employera même avec ces conditions, que des purgatifs très doux, tels qu'un mélange de manne et d'huile d'amandes douces. On verra s'il est à propos d'ajouter du narcotique au purgatif.

On se bornera dans les premiers temps de cette colique, à donner alternativement des lavements émoullients huileux, et des lavements anti-spasmodiques, avec la décoction de rue et de fleurs de camomille, à laquelle on ajoutera des doses convenables de teinture de castor et de sirop diacode.

On fera des fomentations assidues à l'endroit de la douleur, avec du lait récent, auquel on aura ajouté une dose modérée de laudanum liquide. Le malade usera pour boisson ordinaire du petit lait, sur chaque verre duquel on ajoutera quelques gouttes d'esprit de nitre dulcifié. On lui fera prendre des bains tièdes fréquemment répétés, surtout lorsqu'il aura commencé à se vider.

Il peut arriver que l'accès de colique, quoique traité méthodiquement, se prolonge à un degré plus faible, par une combinaison (qui a lieu souvent) de spasme et d'atonie qui occupent diverses parties de l'intestin affecté. Dans ce cas, les seuls moyens d'abrégier la durée de

L'attaque, seront, ou d'employer des remèdes qui puissent être à la fois anti-spasmodiques et excitants, comme un vésicatoire appliqué à l'endroit de la douleur, un mélange de vin et d'huile, donné intérieurement, l'extrait de jusquiame, pris à un ou deux grains matin et soir (qui a souvent un effet laxatif), etc. : ou de passer avec beaucoup d'art et de prudence, des remèdes calmants aux excitants modérés, et alternativement; selon qu'on observe la prédominance du spasme ou de l'atonie.

*Délibéré ce 13 octobre 1774.*

*Observations et remarques pratiques,  
extraites d'autres consultations sur  
diverses coliques.*

I.

**M**ALADE, qui approchant du terme où ses règles doivent finir, est sujette depuis huit ans à souffrir presque tous les mois, à la veille du retour des règles, une attaque de douleurs vives dans l'hypocondre droit, qui s'étendent dans tout le côté et se portent vers l'épine du dos. Ces douleurs ne sont calmées que par le vomissement qu'on procure, et même le plus souvent il est besoin de recourir aux narcotiques. Lorsqu'elles se terminent, elles sont suivies quelquefois de douleurs dans les extrémités inférieures.

L'invasion de ces douleurs est accompagnée d'un pouls concentré et d'un frisson qui dure quatre ou cinq heures. Ce froid plus sensible en hiver, semble rendre les attaques plus violentes dans cette saison. Ce frisson est suivi

d'une fièvre forte, qui dure près de huit heures, et à laquelle succède constamment un ictère noir très considérable, général, et qui dure quatre ou cinq jours. Cet ictère teint les urines d'une couleur profonde de café, qui ne se dissipe que quand la peau se dégage. Les reprises fréquentes de cette jaunisse, ont laissé sur divers endroits de la peau des impressions durables de noirceur.

Les accès de ce mal ne reviennent pas seulement vers le temps des règles, mais encore hors de ce temps par des occasions qui paraissent légères. Ces derniers accès qu'on peut regarder comme extraordinaires, ont lieu jusqu'à une fois par mois, lorsque la malade est éloignée des saisons où elle a fait des remèdes.

On n'a point trouvé de vestiges d'obstructions, ni de duretés dans la région du foie, ni dans le reste du bas-ventre. La malade n'a jamais rendu des calculs par les selles. Elle a souvent l'estomac chargé de glaires, dont l'accumulation lui paraît causer sa colique, parce que le vomissement qui enlève ces glaires, la guérit souvent. Elle est sujette à la constipation, et fait un usage habituel des lavements.

Il résulte de cet exposé, que la maladie est une colique spasmodique, qui affecte particu-

lièrement le duodénum et le conduit cholédoque, et dont les retours amènent ceux de l'ictère noir. L'atonie des organes digestifs, les embarras glaireux que cette atonie y produit et qui l'entretiennent, sont les causes prédisposantes de cette affection. Cette colique peut être définie hystérique bilieuse, parce qu'elle est déterminée le plus communément par la révolution des règles; et souvent par des passions légères, qui excitent ce spasme, dont la Nature a contracté l'habitude.

Il paraît que les indications à remplir, sont de traiter chaque accès de cette colique, de manière à modérer ce spasme, et à en abrégér la durée; de prévenir ensuite les retours de ces accès, en joignant aux anti-spasmodiques des apéritifs et des évacuants convenables, et en facilitant le cours des règles jusqu'à leur cessation qu'il faut graduer; enfin de poursuivre et d'achever la cure par des toniques appropriés.

## II.

Autre malade sujette à ressentir de temps en temps des douleurs qui, partant des reins, se prolongent suivant la direction des uretères, et se terminent aux aines. Pendant que ces attaques de douleurs subsistent, Madame éprouve

encore un sentiment douloureux dans la région hypogastrique; sentiment qu'on ne peut rapporter qu'à la vessie. Dans le même temps, elle a des envies fréquentes d'uriner, mais elle ne rend que peu chaque fois, et ses urines chargées, troubles, furfuracées, lui causent en sortant un sentiment d'ardeur plus ou moins fort. Elle sent aussi alors, ou croit sentir un gonflement particulier à la région hypogastrique. Lorsque ces attaques de douleurs sont passées, la malade rend des urines très abondantes, avec cette circonstance remarquable, qu'aucun besoin d'uriner incommode ou fort pressant, ne précède cette évacuation copieuse.

Il paraît que ces attaques de douleurs auxquelles Madame est sujette, sont des coliques néphrétiques, accompagnées d'une affection spasmodique de la vessie. Ce spasme empêche l'excrétion des urines, qui ne se fait qu'imparfaitement, tant qu'il subsiste, quoiqu'elle soit presque continuellement excitée. Les urines n'étant rendues qu'après un séjour assez long dans la vessie, elles sortent alors fort troubles et fort chargées; elles causent une ardeur proportionnée à l'acrimonie qu'elles ont contractée, et à l'irritation que souffrent le col de la vessie et l'urètre. Mais lorsque le spasme de la

vessie cesse, cet organe tombe dans un état d'atonie et de moindre sensibilité, où les urines n'excitent le besoin d'évacuation, que lorsqu'elles sont ramassées en grande abondance. C'est probablement l'extension du spasme de la vessie, au péritoine qui recouvre le fonds de ce viscère, qui produit la sensation d'un gonflement que la malade croit éprouver dans l'hypogastre. J'ai vu un cas parfaitement semblable, où le malade croyait avoir vers le nombril une tumeur qu'on ne pouvait reconnaître par le tact; sentiment qui me parut causé par la crispation du péritoine, qu'affectait sympathiquement le spasme douloureux de la vessie.

### III.

Rien ne prouve que ce soit par une métastase des humeurs morbifiques, qu'est produite la paralysie, qui survient à la colique du Poitou; et tout dit qu'elle est seulement une affection correspondante au déclin de cette colique. D'où il paraît qu'en achevant de détruire les causes de la colique, et en rétablissant le canal intestinal dans l'état naturel, on parvient, par la méthode la plus courte et la plus directe, à dissiper la paralysie des extrémités: ou du moins on apporte la meilleure préparation possible à l'usage

des remèdes topiques, que ce mal invétéré a pu rendre nécessaires.

Les premières indications sont par conséquent d'évacuer en entier les matières qui peuvent séjourner dans les intestins, et d'entretenir soigneusement la liberté du ventre; de remédier à l'atonie qui domine dans le canal intestinal, en ayant égard à la complication du spasme qui subsiste dans quelques endroits de ce canal; de fixer ensuite par de vrais toniques l'énergie moyenne et constante de l'estomac et des intestins, qui peut prévenir les rechutes de la colique du Poitou.

C'est d'après une consultation fondée sur ce principe, qu'on parvint à guérir un chartreux, attaqué à la suite d'une colique du Poitou, d'une paralysie qui avait résisté à tous les traitements ordinaires.

---

**CONSULTATION XXVII<sup>e</sup>.***Céphalalgie.*

**L**E malade qui me fait l'honneur de me consulter, est âgé de quarante-sept ans. Il est d'un tempérament sanguin et robuste. Depuis le quinze du mois de janvier dernier, il est atteint d'une douleur à la tête, qui en occupe toute la circonférence, depuis l'os frontal jusqu'à l'occiput, et ne s'étend point au-delà des parties qui sont recouvertes de cheveux.

On rapporte avec beaucoup d'apparence l'origine de cette douleur, à ce que le malade voyageant deux jours avant que d'en être attaqué, s'échauffa à marcher pendant une heure; ce qui l'engagea à ôter son chapeau, et à rester pendant quelque temps la tête nue, quoiqu'il fit beaucoup de froid. Il est remarquable que le

malade était sujet à avoir chaque hiver des fluxions sur l'œil droit et sur le nez, qui se dissipaient au printemps; et que ces fluxions n'ont point paru pendant l'hiver dernier.

Cette douleur n'est ni gravative, ni pulsative, ni lancinante. Elle est parfois plus vive dans une partie que dans une autre. Elle avait cédé pendant quelques jours, mais elle est revenue depuis environ un mois, avec la même violence qu'auparavant. Elle a quelquefois des rémissions pendant la nuit. Lorsque le malade en est affecté, il ne peut changer même de situation que peu à peu, et en éprouvant une douleur extrêmement vive. D'ailleurs le malade fait bien ses fonctions. Il a eu quelques jours des mouvements de fièvre légère. Il a eu deux ou trois reprises de flux hémorrhoidal, qui n'ont point procuré de soulagement.

D'après cet exposé, il ne paraît pas que l'intérieur de la tête soit affecté. Le siège du mal semble être uniquement dans les parties extérieures, où il est probable que le malade ressent beaucoup de chaleur, et que la pression augmente la douleur. Mais il est à craindre que ce mal de tête, si les progrès n'en sont arrêtés par des remèdes convenables, ne s'étende du péricrâne, qu'il occupe suivant toute appa-

rence, à la dure-mère, qui sympathise avec le péricrâne, par les vaisseaux de communication, qui vont à l'une et à l'autre membrane.

Les différents remèdes qui ont été employés par monsieur le médecin ordinaire, sont certainement des plus appropriés contre des maux de cette nature. Il paraît qu'il faut combattre cette maladie rebelle, par des méthodes de traitement où l'on varie l'administration des remèdes analogues à ceux qui ont été déjà mis en usage, et par des méthodes empiriques, au cas que les premières se trouvent inefficaces.

Voici les vues que j'ai à proposer à monsieur le médecin ordinaire, relativement à l'exécution de ces différentes méthodes.

Il semble que cette douleur de tête est produite par une cause beaucoup plus humorale que nerveuse; qu'elle est entretenue et renouvelée par une habitude de congestion ou fluxion lente d'humeurs séreuses sur les parties externes de la tête. Comme cette fluxion a des paroxysmes marqués qui reviennent tous les jours, et qui ont eu même de longs intervalles, il paraît que la manière la plus méthodique de la traiter, est d'insister sur les remèdes révulsifs, évacuants, ou autres, dans les temps d'intervalle, et de tâcher d'opérer de fortes dériva-

tions , surtout dans les temps où les attaques de la douleur de tête sont les plus vives.

En suivant ces vues , je crois que pour entretenir une révulsion continuée , très avantageuse , il faut faire prendre pendant long-temps , toutes les nuits (à l'heure où l'accès journalier du mal de tête sera tombé) , une dose convenable des pilules suivantes :

Prenez gomme ammoniacque et sagapénium , de chaque une once ; extrait de rhubarbe , demi-once ; extrait d'ellébore noir , deux drachmes. Faites-en des pilules avec suffisante quantité d'élixir de propriété. On donnera d'abord un scrupule de ces pilules chaque nuit. On modifiera cette dose , et on l'augmentera par degrés , suivant les effets sensibles. Il pourra être avantageux de joindre à chaque prise de ces pilules , quelques grains de mercure doux , particulièrement s'il survient une enflure considérable des parties extérieures de la tête.

Si ces pilules gommeuses purgatives ne déterminent point une excrétion par les selles , plus forte que de coutume , on procurera cette évacuation , en faisant prendre fréquemment au malade les matins (d'aussi bonne heure qu'il sera nécessaire , par rapport à l'heure du retour de l'accès journalier du mal de tête) , deux , trois

drachmes, ou plus de sel de Glauber, dissous dans douze onces de petit lait parfaitement clarifié.

Si, après un usage assez long de ces purgatifs, on ne trouve point que leur action révulsive soit assez efficace, on essayera de même, dans les temps d'intervalle des accès du mal, des remèdes diaphorétiques assez actifs, comme la décoction des bois sudorifiques, dont on fera prendre chaque matin, deux, trois verres, et plus par degrés avec le régime convenable. Enfin on pourra essayer l'usage semblable d'une décoction de sudorifiques et purgatifs combinés, comme est le *decoctum antivenereum Laxans*, qui est décrit dans la Pharmacopée de Paris.

Dans le commencement de chaque accès journalier du mal de tête, si ce mal s'accroît par gradations lentes, on fera prendre au malade, dès l'invasion, des bains des jambes dans de l'eau tiède, pendant lesquels on lui fera des embrocations sur la tête (rasée), avec du vinaigre rosat. Il importe que l'eau de ces bains ne soit pas trop chaude, que le malade ait le ventre libre, et n'ait point de mouvement fébrile; et enfin qu'on évite que ces pédiluves, augmentant la turgescence du sang et des hu-

meurs, n'en déterminent la tendance vers les parties supérieures. A la suite des pédiluves, on fera des frictions assez fortes sur les extrémités inférieures avec des flanelles chauffées.

Dans le fort des accès du mal de tête, qui reviendront, lorsqu'on aura insisté quelque temps sur les évacuants révulsifs qui ont été conseillés, on aura recours à des évacuations de sang dérivatives. On répétera ces évacuations de temps en temps, et avec d'autant plus de confiance, lorsque le malade aura dans les parties externes de la tête, beaucoup de chaleur et de rougeur, et de fortes pulsations des artères. Les évacuations de sang dérivatives, qu'on pratiquera en premier lieu, pourront être une saignée à la jugulaire, et ensuite une section de l'artère temporale : après quoi on se bornera à appliquer des sangsues au front, ou à pratiquer des scarifications des veines occipitales.

Lorsqu'on jugera avoir assez insisté sur les évacuants révulsifs, on répétera, probablement avec plus de succès, l'application qui a été déjà faite des sinapismes ou des emplâtres vésicatoires affaiblis sur toute la tête rasée. Il pourra être fort avantageux d'entretenir une suppuration assidue, par l'application, convenablement

répétée du *saintbois* derrière les oreilles, ou dans d'autres parties de la tête.

Il faut observer s'il n'y aurait point chez ce malade, d'obstruction notable de la membrane pituitaire. Il sera toujours utile de lui procurer un moucher abondant. Dans cette vue, on lui fera humer par le nez du suc de poirée. On lui fera user en guise de tabac, d'une poudre composée avec les feuilles de bétoine, les feuilles de marjolaine, et les fleurs de lavande, prises à parties égales, auxquelles on ajoutera un peu de feuilles d'asarum.

Quoique cette céphalalgie semble, comme il a été dit, dépendre d'une cause beaucoup plus humorale que nerveuse, lorsqu'il paraîtra dans les attaques fortes ou continuées de ce mal, que la violence de la douleur forme l'indication la plus pressante, on emploiera intérieurement des anti-spasmodiques : comme des juleps avec le camphre ou le musc (mêlés à l'eau, après avoir été broyés avec du sucre); et on appliquera extérieurement, sur les parties de la tête les plus souffrantes, l'*emplastrum odontalgicum*, qui est décrit dans la Pharmacopée de Paris.

Si le traitement méthodique qui a été conseillé, continué assez long-temps, n'avait point

le succès qu'on est fondé à en espérer, on aurait recours à diverses méthodes empiriques, dont l'usage est beaucoup moins sûr. Je me bornerai à indiquer une de ces méthodes. Elle consiste à donner, comme un spécifique dans des cas semblables de céphalalgie, la racine de valériane sauvage. On la fait prendre trois fois par jour, à une drachme par dose, et même au-delà, si l'estomac peut la supporter. On assure qu'il est nécessaire que cette racine, pour produire cet effet spécifique, ait été extirpée avant qu'elle n'ait poussé sa tige.

Ce n'est que le défaut de bonne philosophie, qui fait rejeter de la pratique de la médecine, tout usage de ces médicaments spécifiques, ou qui fait qu'on les employe avant que de s'être assuré de l'inutilité des méthodes, dont la conduite peut être plus raisonnée.

*Délibéré ce 5 mai 1774.*

CONSULTATION XXVIII<sup>e</sup>.*Épilepsie.*

**L**A Demoiselle pour qui on me fait l'honneur de me consulter, est âgée de quinze ans. Il y a trois ans qu'elle a commencé d'être sujette à des attaques de convulsions, avec perte de connaissance.

On attribua la première attaque de cette maladie, à ce que la malade avait respiré de la fumée de charbon. Ce ne fut que trois mois après ce premier accident, qu'il en revint un semblable. Ensuite ils sont devenus plus fréquents, jusqu'à se répéter tous les quinze jours : et même il y a eu un jour où elle en a souffert deux attaques.

Il y a deux ans que la malade a commencé d'avoir ses règles. Depuis cette époque, les attaques ont paru vers le temps de l'éruption des règles, quelques jours auparavant, la veille, ou le jour même de l'éruption. Avant qu'elle eut

ses règles, chaque retour d'épilepsie était précédé de maux d'estomac, qui n'ont plus lieu aujourd'hui dans la même circonstance. Elle y tombait alors sans faire aucune plainte; mais depuis, lorsqu'elle est prise de son accident, elle pousse un cri extrêmement fort.

Chaque attaque est violente, mais ne dure pas un quart-d'heure. La malade tombe sans connaissance; elle a les yeux renversés; elle a des mouvements convulsifs de la tête, grince des dents, se mord la langue, et jette par la bouche des glaires et de l'écume. Au sortir de cet accident elle se trouve fatiguée, ne se souvient de rien, et sent de l'appétit.

On lui a conseillé divers remèdes qui ont été inutiles. Mais l'automne dernière on lui prescrivit de se réduire pendant quarante jours à ne manger pour toute nourriture, que des poulets cuits dans l'eau sans sel, et à ne boire que de l'eau de poulet. Après avoir suivi ce régime, elle est restée trois mois sans avoir aucune attaque; et il est remarquable que ses règles ont été suspendues pendant le même temps. Mais au bout de trois mois, ses règles sont revenues, et depuis lors toutes les fois qu'elles ont reparu, les mêmes accidents se sont renouvelés.

Mademoiselle est d'un caractère vif et en-

joué. Elle a beaucoup d'embonpoint, quoiqu'elle mange peu. Elle a les nerfs extrêmement sensibles, et s'affecte par les causes les plus légères, n'ayant jamais eu des sujets de forte inquiétude.

D'après cet exposé, il paraît, 1°. que la jeune malade ayant le genre nerveux fort sensible, a une infirmité originelle du principe des nerfs, qui est toujours spécialement affecté dans l'épilepsie; ou que ce principe a souffert une lésion, qui a eu des suites durables, par l'impression des fumées de charbon, à laquelle on crut devoir attribuer la première attaque; 2°. que la surabondance des humeurs dans cette jeune personne (qui a beaucoup d'embonpoint), soit par une congestion directe, soit par un effet sympathique, sur le principe des nerfs affaibli, détermine les affections de ce principe, qui établissent les attaques d'épilepsie; 3°. que l'estomac qui est un organe extrêmement nerveux, était fortement affecté dans les premières attaques qu'a souffertes la malade, et qu'il l'a été dans toutes, comme il paraît par le sentiment de faim que la malade éprouve, au sortir de chaque accident; mais que l'affection de la matrice, peut-être dès les premiers temps de la maladie, et certainement depuis que la menstruation a commencé, a été la principale cause

déterminante des retours des accès. Depuis que les règles ont commencé, la révolution qui se fait aux approches de leur éruption, met en mouvement les humeurs surabondantes : et leur agitation universelle, ou leur détermination difficile et imparfaite sur la matrice, occasionnent la lésion épileptique du principe des nerfs, soit par congestion, soit par sympathie.

Delà il suit que les indications que l'on doit se proposer dans ce cas, sont : de remédier à la surabondance des humeurs pituiteuses, qui se régénèrent perpétuellement chez la malade (en employant des moyens, dont l'effet soit plus constant que celui du régime singulier qu'elle a suivi une fois pendant quarante jours) : de rendre l'éruption des règles facile et assez complète ; de fortifier le système des nerfs, et tous les organes éminemment nerveux (comme l'estomac et la matrice), par des remèdes toniques et nervins appropriés à cette maladie.

Avant d'indiquer les secours par lesquels on peut espérer de remplir ces indications, j'observe que durant chaque accès que la malade pourra souffrir, il faudra la situer de la manière qui semblera la moins gênée possible. On lui tiendra la tête relevée, tournée sur le côté, pour faire couler la salive ; on se servira des

excitants les plus doux qu'on ait trouvés capables d'abrèger la durée de ces accès, mais non de sels volatils huileux, comme eau de Luce, etc. Des onctions douces avec de l'huile de vers de terre, à laquelle on aura joint un peu d'huile essentielle de lavande, pratiquées aux tempes, autour du col, et sur l'épine du dos, semblent devoir être alors un secours très convenable.

On commencera le traitement dès que la prochaine évacuation des règles aura fini. On s'attachera d'abord à bien nettoyer les premières voies. Pour cette fin, on donnera à jours alternatifs deux ou trois fois, une dose d'ipécacuanha, suffisante pour faire vomir la malade sans trop de fatigue, et on aidera l'effet de ce vomitif, en faisant boire abondamment pendant son opération, d'une forte infusion de racine de *raphanus rusticanus*. On donnera ensuite à la malade, de deux jours l'un, trois ou quatre purgatifs médiocres.

Monsieur le médecin ordinaire réglera selon les circonstances, l'administration de ces évacuants des premières voies. Lorsqu'on jugera avoir assez insisté sur ces évacuants, on mettra la malade pendant trois mois environ à l'usage constant des remèdes et du régime suivants.

Pendant le premier mois la malade prendra

chaque jour, le matin à son réveil, et le soir à cinq heures, vingt grains de savon d'Alicante, mis en pilules avec la poudre de racine d'énula campana. Sur chaque prise de ces pilules, elle prendra la moitié de l'électuaire suivant :

Prenez du meilleur quinquina, une drachme; racine de valériane sauvage, trente grains; gui de chêne, vingt grains; cinabre factice, dix grains. Mettez le tout en poudre, et réduisez-le en électuaire, avec suffisante quantité de sirop d'écorces d'orange.

Durant le second et le troisième mois, on augmentera (suivant les effets sensibles) les doses de ces remèdes jusqu'à moitié en sus. On modifiera ces doses, suivant les indications que jugera monsieur le médecin ordinaire. Ainsi on augmentera celles du savon à mesure que l'indication de résoudre la pituite surabondante, semblera être plus forte; et on donnera de plus grandes quantités de l'électuaire, lorsque la résolution de la pituite plus avancée rendra dominante l'indication de fortifier le genre nerveux.

Pendant les trois mois où l'on fera un usage continu de ces remèdes, on y substituera, durant les quatre jours qui précéderont immédiatement chaque retour des règles, les pilules suivantes :

Prenez extrait aqueux de myrrhe, une drachme; extrait aqueux d'aloès, demi-drachme; camphre, dix grains; musc, vingt grains; baume du Pérou, suffisante quantité. Faites-en des pilules, dont la malade prendra huit grains trois fois par jour; buvant sur chaque prise un verre de décoction de rue.

Il sera bon aussi de faire prendre à la malade, quelques nuits de suite, avant chaque retour du flux menstruel, à l'heure du coucher, des bains des jambes dans de l'eau modérément tiède. Pendant le cours du traitement, on lui fera tenir, toujours appliqué aux plantes des pieds, de l'emplâtre de galbanum, étendu sur du linge coupé en forme de semelles. Si l'éruption des règles se fait avec des maux de reins violents, ou d'autres symptômes de spasme douloureux, on n'hésitera point à faire prendre à la malade, quelque temps avant cette éruption, un narcotique administré avec prudence.

C'est à monsieur le médecin ordinaire à décider s'il peut être utile de pratiquer la saignée du pied (suivant les signes de pléthore, subsistante après les règles); et si elle doit être faite dans l'intervalle des règles, ou à leur déclin (suivant qu'on observera que leur éruption incomplète paraîtra dépendre de la trop grande

pléthore du sang dans la matrice, ou d'une détermination trop peu soutenue vers ce viscère).

Ce ne sera qu'après avoir insisté assez longtemps sur le traitement qui a été marqué, qu'on verra s'il est nécessaire d'ajouter à l'utilité de ces remèdes, en pratiquant diverses issues; comme en établissant un cautère à l'une des jambes, ou en appliquant à la nuque, des vésicatoires qui soient renouvelés quelquefois avant le retour des règles.

*Délibéré ce 9 juin 1774*

---

**CONSULTATION XXIX<sup>e</sup>.**

*Maladie convulsive d'un enfant, avec  
vice d'organisation.*

**L**ENFANT pour lequel on nous fait l'honneur de nous consulter, est âgé de dix ans et demi. Il a la tête d'une grosseur et d'une pesanteur qui sont fort au-dessus des proportions naturelles. Elle est aplatie supérieurement, et comme carrée par sa partie postérieure. On assure qu'il n'y a qu'un an que la fontanelle est parfaitement ossifiée. Quoiqu'il ait de l'esprit, son air est stupide; ses yeux sont parfois abattus et altérés. Il a souvent des grincements de dents durant son sommeil, qui est fréquemment agité. Il s'est toujours très peu mouché, et a beaucoup craché; il a eu toujours le ventre plus resserré que les enfants ne l'ont ordinairement.

La taille de cet enfant est d'ailleurs propor-

tionnée à son âge, et ses membres sont assez bien fournis. Pendant les neuf premières années de sa vie, il a eu les jambes très faibles. De tout temps il a été sujet à des mouvements involontaires dans les bras et les mains. Les agitations de ses extrémités sont surtout considérables, lorsque l'enfant ressent du plaisir.

Dans les trois premières années de sa vie, le malade eut toute la tête couverte d'une rache, qui donna pendant long-temps une suppuration abondante. A cette rache survénait souvent la tuméfaction des glandes placées sous la mâchoire inférieure; il s'y joignit un abcès considérable auprès d'une glande, qui suppura six mois.

Après que la rache et les suppurations de la tête eurent cessé, le malade resta sujet à avoir chaque année cinq ou six violents accès de fièvre, dont la crise se faisait par des sueurs abondantes. Il y a un an qu'il a eu la rougeole, qui lui avait laissé quelques incommodités à l'œil droit, au nez, et à la lèvre supérieure. Ces maux légers, qui s'effaçaient et revenaient par intervalles, ont été entièrement dissipés par l'application d'un vésicatoire à la nuque. On a entretenu long-temps la suppuration de l'ulcère, établi par le vésicatoire, et dès que la suppura-

tion a cessé, on a purgé le malade à plusieurs reprises. On lui a fait faire un usage presque habituel du lait et de l'eau de cresson. Ces remèdes ont paru toujours lui faire assez de bien. On n'en a point employé d'autres jusqu'à ces derniers temps, dans l'espoir que la constitution serait corrigée par les révolutions que l'âge devait amener. On a seulement assujéti l'enfant au régime le plus exact.

Depuis environ trois mois, le malade a essuyé trois accès violents de mouvements convulsifs, avec perte de connaissance. Chaque accès est précédé, pendant quelques instants, d'un affaiblissement extrême des facultés de l'ame et du corps; l'enfant tombe privé de sentiment et de connaissance; tout le corps entre en convulsion; la bouche et les yeux s'agitent violemment; les bras et les mains se contractent et se roidissent, etc. On a observé qu'un vomissement d'aliments non digérés, ou autres matières, met fin à l'accès, et que les symptômes sont aussi extrêmement diminués par le flux de ventre, soit spontané, soit provoqué par des évacuants.

Monsieur le médecin ordinaire nous paraît très fondé à juger que des accidents de cette force, ne doivent point être regardés comme

pouvant être causés simplement par indigestion; mais qu'ils tiennent à un vice plus profond et plus général dans l'organisation, et à une lésion radicale dans le genre nerveux.

Il ne paraît pas douteux qu'il n'existe chez cet enfant, un vice primitif d'organisation dans le cerveau et dans l'origine des nerfs. Ce vice annoncé par la conformation irrégulière du crâne, et par la disproportion en excès du volume et du poids de la tête, relativement au reste du corps, est confirmé par la langueur constante des extrémités inférieures du malade, et par les mouvements involontaires qu'il éprouve si souvent dans les extrémités supérieures. Ces mouvements mêlés de convulsions et de paralysie sont parfaitement analogues à ceux qu'on observe dans la maladie dite danse de Saint-Gui.

On sera porté à penser que le principe même des nerfs ou la moelle allongée, a souffert de tout temps une lésion particulière dans ce malade, si l'on considère les grincements de dents auxquels il est sujet durant le sommeil, et la salivation à laquelle il a été disposé toute sa vie (salivation qui détourne le moucher, et influe sur la constipation). Mais si ces affections perpétuelles des organes voisins du principe des

nerfs, ne prouve point rigoureusement que sa constitution originelle soit vicieuse, il paraît qu'on peut douter que ce principe ne souffre une altération spéciale dans les accès de mouvements convulsifs, avec perte de connaissance.

Il est probable que cette lésion du principe des nerfs, que des indigestions ou autres causes aggravent ou reproduisent par intervalles, quoiqu'elle ne soit parvenue que depuis trois mois, au degré où elle cause des accès convulsifs, a été préparée depuis environ un an, par la congestion des humeurs vers le principe des nerfs; congestion qu'ont dû occasionner, et l'ossification parfaite de la fontanelle, qui a comme repoussé à l'intérieur l'espèce d'hydrocéphale dont cet enfant est attaqué depuis sa naissance, et les fluxions qui avaient suivi la rougeole, dont on n'a pu s'assurer de détruire l'habitude et les effets, quoiqu'on les ait combattus par le traitement le plus approprié.

Les indications qu'on doit se proposer dans ce cas, sont de détourner la congestion habituelle des humeurs, qui se jettent sur le principe des nerfs; de remédier à l'affection grave de ce principe, qui produit les accidents convulsifs, par les remèdes que l'expérience a fait connaître comme spécifiques contre cette af-

fection inconnue; de travailler à donner par un régime analeptique et des remèdes fortifiants, une vigueur nouvelle à toute la constitution, et particulièrement aux organes de la digestion, dont les fonctions lésées ont un rapport plus marqué avec les accidents convulsifs.

Dans ces vues, nous proposons à monsieur le médecin ordinaire les remèdes et le régime suivants.

Dans les nouveaux accès convulsifs qui pourront survenir, on assujétira, mais sans trop d'effort, les membres attaqués de convulsions. On fera chaudement des onctions sur l'épine du dos, avec de l'huile de vers de terre, à laquelle on aura joint un quart d'huile de lavande. On fera prendre des layements avec l'infusion de séné, ou autres propres à exciter l'évacuation par les selles, qu'on a déjà vu être salutaires dans ce cas. Si le malade avait assez de temps à l'avance, des pressentiments de l'accès imminent, on tâcherait de prévenir cet accès en faisant prendre aussitôt un *haustus*, composé de vingt gouttes de teinture de castoréum, deux drachmes de vinaigre de rue, et trois onces d'eau distillée de fleurs de *gallium luteum*. Il paraît superflu d'observer, que pendant l'accès et immédiatement auparavant, on ne doit faire

user au malade, ni de sels volatils, ni d'huiles essentielles, ni d'autres remèdes fort échauffants.

Nous sommes d'avis qu'on commence le traitement par bien nettoyer les premières voies. Pour cette fin, on donnera à jours alternatifs, deux ou trois fois, une dose convenable d'ipécacuanha, pour faire vomir le malade sans trop de fatigue, et on aidera l'effet de cet émétique, par une boisson abondante d'une infusion de la racine de *raphanus rusticanus*. On le purgera ensuite à intervalles, trois ou quatre fois avec des minoratifs. Si ces purgatifs font rendre des vers, on y insistera d'autant plus, et on y joindra les anthelmintiques. Dans les intervalles de ces évacuants, on lui fera matin et soir quelques tasses d'une infusion d'espèces stomachiques appropriées, comme de feuilles de sauge, de graines de petit cardamome, etc., adoucie avec du sirop d'écorces d'orange.

Après avoir fait précéder ces évacuations des premières voies, nous conseillons de faire appliquer un cautère à la nuque, et d'entretenir avec le plus grand soin, par des pansements répétés deux fois le jour, la suppuration de l'ulcère que formera ce cautère. S'il a le succès qu'on désire, il faudra ne le fermer que dans

un temps très éloigné, avec les plus grandes précautions, et même en lui substituant pour un autre temps fort long, un cautère qui serait établi à un bras.

Lorsqu'on jugera avoir assez nettoyé les premières voies, on mettra le malade pendant quelques mois à l'usage habituel de la décoction de feuilles d'oranger, et de l'électuaire anti-spasmodique suivant.

Il prendra plusieurs verres par jour de la décoction d'une petite poignée de feuilles d'oranger, contuses dans deux livres d'eau, réduites à moitié par l'ébullition.

Il prendra chaque jour, le matin et le soir, un sixième de cet électuaire. Prenez bon quinquina, deux drachmes; racine de valériane sauvage, une drachme; gui de chêne, trente grains; cinabre factice, un scrupule. Mettez le tout en poudre, et réduisez-le en électuaire avec suffisante quantité de sirop de stæchas composé. On augmentera par degrés chaque dose, jusqu'au quart de cette quantité de l'électuaire; où l'on pourra même augmenter les proportions du quinquina et de la valériane, qui sont des spécifiques préférables au cinabre et au gui de chêne.

On pourra entremêler dans l'usage de ces

anti-spasmodiques, des bols purgatifs ou des pilules gommeuses, qu'on répétera suivant qu'il paraîtra nécessaire pour prévenir l'empâtement des premières voies.

Si ces anti-spasmodiques produisent les bons effets qu'on espère, ce qu'on reconnaîtra non seulement parce que les accès deviendront plus rares et plus faibles, mais encore parce que les excrétiens et toutes les autres fonctions se rapprocheront encore davantage de l'état naturel : on aidera ces bons effets par des toniques excitants, comme en combinant dans l'électuaire prescrit, les fleurs martiales de sel ammoniac. On pourra même dans la suite, essayer avec précaution l'utilité des bains frais. Ces bains et les martiaux, seront d'autant plus convenables alors, qu'il existe dans la constitution du malade un vice très analogue au rachitique.

Pendant tout le cours du traitement, on fera faire au malade chaque jour, de l'exercice en voiture, de manière qu'il soit garanti de l'humidité. On lui fera matin et soir des frictions douces sur l'épine du dos, et sur la région épigastrique, avec des linges chauffés et pénétrés des fumées de succin.

*Délibéré ce 23 février 1774.*

---

**CONSULTATION XXX.**

---

*Affections convulsives d'un enfant, compliquées d'autres infirmités.*

**L'**ENFANT pour lequel on nous fait l'honneur de nous consulter, est dans sa huitième année. N'étant âgé que d'un mois, il eut une attaque de convulsions assez fortes. Deux mois après, il pleurait et se plaignait toujours, ce qui fit juger qu'il avait la colique, et engagea sa nourrice à lui donner tous les soirs du sirop de pavot. Quelque temps après, on vit que cet enfant ne prenait pas de l'embonpoint, que l'air de son visage annonçait l'imbécillité, qu'il tenait la tête penchée sur l'épaule droite, qu'il salivait continuellement, et que ses extrémités supérieures et inférieures souffraient une rétraction constante.

Ces incommodités ont toujours subsisté de-

puis ce temps, malgré les changements de régime et les remèdes qu'on a pratiqués. L'enfant paraît assez bien nourri, quoiqu'il ait été très sujet aux vers et aux indigestions. Mais sa tête est toujours penchée en avant, et il a une salivation continuelle; il ne marche que sur la pointe des pieds, il appuie plus faiblement sur la jambe droite qui est plus maigre que la gauche, et même sensiblement plus retirée et plus portée en dedans, par une plus forte contraction de la corde des muscles fléchisseurs internes, ou des tendons des muscles demi-tendineux et demi-membraneux. D'ailleurs il nous a paru avoir les os de l'épine et tous les autres os bien conformés. Rien ne nous a indiqué qu'il fût atteint d'un vice rachitique. Les fluxions qu'il a souffertes sur les dents, et le flux de salive auquel il est sujet depuis sa première enfance, feraient plutôt soupçonner un vice analogue au scorbutique.

On rapporte que l'enfant a eu, depuis environ un an, deux fortes attaques de convulsions, avec perte de connaissance. Il paraît être assez gai, et ne manque pas de mémoire. Mais il est aisé de voir que sa raison ne s'est pas formée à proportion de son âge.

D'après cet exposé, il est clair que les infir-

mités de cet enfant sont fort compliquées; et d'autant plus difficiles à détruire, qu'elles remontent aux premiers temps qui ont suivi sa naissance. Il paraît que le principe de ses infirmités est dans une affection vicieuse de l'origine et de tout le système des nerfs. Cet enfant est né avec des nerfs extrêmement sensibles, comme l'indiquent les convulsions qu'il eut dès l'âge d'un mois, ainsi que les longues souffrances qu'il éprouva ensuite, et qu'on calma par l'abus de l'opium, qui aggrava la faiblesse des nerfs.

L'altération des fonctions des nerfs a fait languir la nutrition et l'accroissement de toutes les parties, et a empêché le développement des mouvements naturels des muscles des extrémités, dont cette inaction a retiré et racorni les tendons.

Ce vice nerveux a toujours été ressenti d'une manière spéciale dans les parties plus voisines de l'origine des nerfs. Les muscles extenseurs de la tête et de l'épine, étant extrêmement affaiblis, la tête n'a pu être soutenue convenablement, et l'épine s'est voûtée. L'intérieur de la bouche a toujours été sujet aux fluxions, et donne une salivation habituelle.

La lésion profonde de l'origine des nerfs, a

fait que les causes des convulsions, dont l'enfant a été atteint en dernier lieu, ont déterminé la perte de connaissance, qui a accompagné ces attaques de convulsions. Enfin, c'est à cette même lésion, que paraît tenir le défaut qu'on remarque dans l'intelligence de cet enfant, relativement à l'âge auquel il est parvenu.

Les indications qui se présentent dans ce cas, sont, 1°. de détourner la congestion habituelle des humeurs, qui se jettent sur les parties voisines de l'origine des nerfs; ce qu'on doit tâcher d'opérer par des évacuations révulsives, et en établissant une proportion convenable dans les excréments naturels; 2°. de travailler à donner une vigueur nouvelle à toute la constitution, et particulièrement au système des nerfs, par un régime analeptique, et par l'usage des remèdes fortifiants et nervins appropriés; 3°. de combattre, par des secours efficaces, les accidents de la maladie principale; de prévenir ou d'abrèger les attaques de convulsions, avec perte de connaissance, qui pourront survenir, et de remédier aux contractures que souffrent les extrémités inférieures.

Nous allons indiquer successivement les remèdes et le régime que nous croyons propres à remplir ces différentes vues. Ce traitement doit

avoir des modifications qu'il est impossible de prévoir ou de détailler, et qui seront réglées par monsieur le médecin ordinaire.

1°. Nous sommes d'avis qu'on commence le traitement par bien nettoyer les premières voies. Pour cette fin, on donnera à jours alternatifs, deux ou trois fois une dose convenable d'ipécacuanha, pour faire vomir le malade sans trop de fatigue, et on aidera l'effet de cet émétique, par une boisson assez abondante d'infusion de racine de *raphanus rusticanus*. On le purgera ensuite, à intervalles, trois ou quatre fois avec des minoratifs. Si ces purgatifs font rendre des vers (comme l'enfant en a déjà rendu), on insistera sur ces évacuants, et on y joindra les anthelmintiques.

Après avoir fait précéder ces évacuations des premières voies, nous conseillons de faire appliquer un cautère à la nuque, et d'entretenir avec le plus grand soin, par des pansements répétés deux fois le jour, la suppuration de l'ulcère que formera ce cautère. S'il a le succès qu'on désire, il faudra ne le fermer que dans un temps très éloigné et avec les plus grandes précautions.

Pendant tout le cours du traitement, on tiendra le ventre libre par l'usage des fruits bien

mûrs et laxatifs, comme raisins, pruneaux, etc. et en faisant prendre à l'enfant des lavements d'eau pure, autant qu'il sera nécessaire pour prévenir la constipation.

On assurera la liberté de la transpiration, en évitant d'exposer l'enfant aux impressions d'un air froid ou humide. Les moyens diététiques qui seront proposés plus bas pour fortifier l'habitude extérieure du corps, pourront être administrés de manière à procurer des augmentations modérées de la transpiration.

On aura soin de procurer à l'enfant un moucher plus abondant que par le passé, en l'accoutumant à recevoir par le nez, des parfums d'eau chaude, et à prendre par le nez, en guise de tabac, une poudre composée de feuilles de bétoine, de marum, et d'autres espèces, dites céphaliques.

2°. On ne donnera au malade que des aliments de bon suc, et qui lui soient faciles à digérer. On lui fera faire un usage habituel, quoique modéré, des fruits et herbes anti-scorbutiques, comme des citrons, des oranges, de la chicorée, du cresson, etc. Il sera très avantageux de lui faire faire un grand usage du lait, s'il lui passe bien.

On accoutumera l'enfant à user pour boisson

ordinaire, d'une infusion théiforme de feuilles de romarin et de sauge.

On lui donnera chaque jour, matin et soir, pendant deux mois, vingt grains de quinquina, et dix grains de racines de valériane sauvage, dans du vin rouge, mêlé d'eau à parties égales. On pourra ajouter à cette mixture, lorsque l'enfant paraîtra plus agité que d'ordinaire de ces mouvements comme convulsifs, auxquels il est sujet, une ou deux cuillerées de suc de rue.

Ce remède, composé de quinquina et de valériane, pourrait être désagréable à l'enfant, à tel point qu'il ne serait pas possible d'en continuer long-temps l'usage; et dans ce cas, on pourrait le rendre plus supportable par les moyens suivants :

On prendra pour chaque dose, le double des quantités prescrites de quinquina et de valériane sauvage, en poudre. On en fera la décoction pendant une heure et demie, dans suffisante quantité d'eau et de vin à parties égales. On laissera reposer et refroidir cette décoction. On la passera ensuite deux fois par le papier à filtrer, et on la gardera pour l'usage. Si ce médicament conserve une qualité nauséuse trop forte, on pourra la corriger par l'addition d'un peu de noix muscade.

Pendant le second mois de l'usage de ce remède, on en augmentera les doses jusqu'à moitié en sus, suivant la direction de monsieur le médecin ordinaire. On le continuera de même pendant deux ou trois mois, en joignant à chaque prise, d'abord trois, et ensuite par degrés, jusqu'à cinq ou six grains de fleurs martiales de sel ammoniac.

Pendant les quatre mois de l'usage de ces remèdes toniques, on fera prendre à l'enfant, ou journellement ou très fréquemment, des bains dans de l'eau, dont la chaleur soit fort tempérée: et on lui fera faire chaque jour de l'exercice en voiture. Dans le même temps on lui fera chaque jour matin et soir, pendant huit ou dix minutes seulement, des frictions sèches, avec des flanelles, pénétrées des fumées de succin, d'encens, et autres aromatiques, tout le long de l'épine du dos, et sur la région épigastrique.

3°. S'il revient des accès de convulsion, avec perte de connaissance, il faudra les combattre par les mêmes remèdes évacuants et autres, par lesquels monsieur le médecin ordinaire a dissipé les accès qui ont précédé. Si le malade avait, comme il a eu en dernier lieu, des avant-coureurs de l'attaque imminente, on tâcherait de prévenir cette attaque, en faisant prendre aus-

sitôt un *haustus*, composé de trois onces d'eau distillée de fleurs de *gallium luteum*, de deux drachmes de vinaigre de rue, et de vingt gouttes de teinture de castor.

Quant à la résolution des contractures des extrémités inférieures, nous conseillons de faire, deux fois le jour, des frictions douces avec des linges chauffés et pénétrés de fumées aromatiques, aux creux des aisselles, et aux plis des aines et des jarrets. A la suite de chaque friction, on fera des onctions chaudes, aux mêmes endroits, avec de l'huile de rue (préparée par décoction), à laquelle on ajoutera un peu d'huile essentielle de romarin. Nous conseillons aussi de pratiquer ces frictions et ces onctions, sur les tendons des fléchisseurs des jambes, et des extenseurs des pieds, qui sont retirés presque depuis la naissance de l'enfant. Mais pour assurer le bon effet de ces remèdes, il sera à propos, chaque fois qu'on les pratiquera, d'exposer auparavant, pendant un quart-d'heure, les extrémités inférieures, à un bain de vapeurs d'eau chaude.

Ces remèdes suivis avec constance pendant long-temps, pourront donner le jeu et la force convenable aux membres contractés. Leur administration n'aura point les inconvénients que

pourraient avoir les douches et les bains d'eaux chaudes ou thermales : les bains de Barèges pourraient sans doute être utiles pour cette infirmité. Mais ils pourraient aussi l'aggraver, comme on a éprouvé qu'ont fait les bains de Rennes; et par conséquent leur usage est équivoque et suspect.

D'ailleurs on ne doit point perdre de vue, que l'effet des bains de Barèges, comme celui des topiques que nous venons de proposer, ne peut combattre qu'une infirmité, qui est pour ainsi dire accessoire, et qui est peu importante, en comparaison de la maladie principale de cet enfant. Il ne paraît pas qu'on puisse combattre cette maladie principale avec quelque succès, autrement que par le régime et les remèdes que nous avons conseillés, ou par des moyens analogues.

*Délibéré ce 25 juin 1774.*

*Observation extraite d'une autre consultation sur l'épilepsie.*

LA cause interne de l'épilepsie est une affection singulière du principe de la vie dans le corps humain. Ce principe, pour la ressentir, doit être ému dans l'origine même des nerfs; et alors il ébranle diversement dans les divers sujets tous les organes susceptibles de convulsion, mais particulièrement ceux qui sont les plus voisins de cette origine.

L'expérience montre qu'on ne guérit une épilepsie grave ou invétérée, qu'en produisant un grand changement dans la constitution du malade. Mais il est dans les règles de la bonne méthode, avant que de passer aux remèdes extrêmes, de tâcher de déterminer ce changement avantageux par un régime approprié, et par un usage long et gradué des spécifiques sûrs, et autres remèdes qui n'ont rien de pernicieux.

De plus, dans le choix de ces remèdes il faut

préferer ceux que l'expérience a d'ailleurs fait connaître utiles, pour corriger les vices habituels de la constitution de chaque malade. Cela est d'autant plus vrai, qu'on ne peut se flatter d'une guérison radicale de l'épilepsie, quoiqu'on n'en voie point reparaitre les accès, que lorsque le malade a recouvré sensiblement une meilleure constitution, par rapport au sommeil, à l'appétit, aux excrétions, au teint, à l'activité de l'esprit et du corps.

Ainsi, dans le cas présent, les dérangements habituels qui ont précédé le dernier accès épileptique, et dont on doit tirer les indications pour le choix du traitement, sont, 1<sup>o</sup>. la paresse des organes de la digestion indiquée par la sobriété du malade; et par la constipation à laquelle il est sujet.

2<sup>o</sup>. Une gêne dans la circulation du sang, qui croissant par un sommeil profond et laborieux, a déterminé sans doute les accidents dont le malade se ressouvient. Il faut rapporter à cette cause l'état du pouls, resserré et lent, que le malade observait sur lui-même avant le dernier accès, dont les suites ont rendu le pouls fréquent et développé.

3<sup>o</sup>. Un état cachectique de l'habitude extérieure du corps, prouvé, parce que le malade

était sujet dans son enfance aux fluxions (pour lesquelles on lui a fait porter des cautères), et parce qu'il n'a pas ordinairement une bonne couleur de teint. Cette cachexie est plus marquée lorsque la transpiration insensible est en défaut, le malade venant à interrompre ses exercices accoutumés.

4°. Une sensibilité vicieuse des nerfs, de laquelle dépendent les vertiges, les pesanteurs de tête, la stupeur, l'engourdissement des extrémités que le malade sentait avant son dernier accès, l'impression de trouble qu'il avait dans les yeux, l'inquiétude d'esprit, les passions tristes et solitaires auxquelles il se livrait.

Si le malade a des pressentiments d'un accès imminent, on tâchera de prévenir cet accès, en faisant prendre aussitôt au malade un *haustus*, composé de trente gouttes de teinture de castoréum, demi-once de vinaigre de rue, et quatre onces d'eau de fleurs de tilleul. On ne fera jamais prendre au malade des huiles essentielles, ou des doses trop fortes de teintures spiritueuses.

Il faudra faire observer avec soin le malade, durant son sommeil. Si on voit qu'il ait alors des mouvements convulsifs, ou de fortes agitations; si ce sommeil est stertoreux, ou avec une

respiration plus sonore et plus pénible que dans l'état naturel, si en même temps pendant la veille, le pouls est constamment rare et un peu inégal: on pourra donner avec succès, les soirs, durant plusieurs jours (sans discontinuer les autres remèdes) un bol composé avec un demi-grain d'opium, trois grains de camphre, dix grains de nitre, et suffisante quantité de conserve de roses. On pourra augmenter les doses de ces ingrédients, suivant l'effet; mais ce remède doit être dirigé avec une grande intelligence.

Comme le dernier accident a laissé des impressions fâcheuses, qui subsistent encore, quoique faiblement; il faut d'abord avoir égard à ces impressions, avant que de passer à un traitement en forme. Dans ces vues, il faut faire appliquer à la nuque un emplâtre vésicatoire (dans lequel on aura mis un huitième de camphre), dont on entretiendra avec soin l'écoulement.

Le malade doit renoncer entièrement au plaisir de l'amour, jusqu'à ce qu'il soit moralement assuré de sa guérison. Un ancien a très bien dit que le coït est une courte épilepsie. On peut ajouter que ce plaisir est surtout violent et nuisible dans les hommes dont les nerfs

sont altérés. Plus il approche en eux de l'état d'égarément et de convulsion, plus il est à craindre qu'il n'imprime au principe moteur cette habitude d'agitation épileptique, qu'un rien met en jeu lorsqu'elle est enracinée à un certain point. Par une raison semblable, le malade doit se garder de toutes les passions vives, dont la nature est contagieuse pour le corps, et qui ne sont que des convulsions de l'ame, toujours mêlées d'aveuglement.

CONSULTATION XXXI<sup>e</sup>.*Affections paralytiques.*

**M**ONSIEUR le consultant est âgé de près de cinquante ans. Il est d'un tempérament sanguin, vif, irritable. Il a abusé du plaisir vénérien dès l'âge de treize ans. Il a fait un usage immodéré du vin pendant plusieurs années. Il a fait les plus grands excès à la chasse, où il courait les marais, ayant de l'eau jusqu'aux genoux, pendant qu'il gelait à pierre fendre. Mais il y a au moins vingt ans qu'il n'a fait aucun excès.

Le malade a éprouvé pendant un temps, du soulagement à ses incommodités par les plaisirs du mariage. Mais en dernier lieu, de légères fatigues en ce genre de plaisirs, ont été suivies d'une espèce d'évanouissement, de cardialgies,

de vertiges, d'autres symptômes nerveux, et d'un sentiment comme de crampe douloureuse dans la verge. Maintenant il est sujet à éprouver dans l'acte vénérien, et quelques minutes après, une espèce de cuisson au gland et dans tout le canal de l'urètre, quoiqu'il n'ait jamais eu de symptôme syphilitique.

Il soutenait autrefois de longues privations des aliments. Aujourd'hui il ne peut demeurer à jeun, sans éprouver de la faiblesse, du froid, de légers trémoussements dans les extrémités inférieures. Il se porte passablement bien, d'abord après le repas; mais trois ou quatre heures après il ressent ces symptômes de faiblesse, et des bouffées de chaleur qui se portent à la tête. Souvent alors il se trouve soulagé en prenant une croûte de pain avec un verre de vin et d'eau. Il est extrêmement sujet aux vents. Il a toujours eu le ventre trop libre. Il va communément deux fois tous les matins à la garde-robe, et rend des matières délayées. Souvent aussi il y va dans la journée; mais alors il rend en petite quantité des matières dures, noires, recuites, et enduites de glaires.

Le malade a les jambes sensiblement affaiblies. Elles s'engourdissent si elles demeurent en repos. Il éprouve plusieurs fois dans la jour-

née de ces engourdissements, et des trémoussements dans l'une et l'autre jambe, mais plus encore dans la gauche. Il est arrivé trois ou quatre fois ce printemps, que s'étant couché la nuit sur le côté gauche, il a eu à son réveil un engourdissement à la jambe gauche, suivi d'un trémoussement bien sensible dans les chairs, et qui s'est terminé par une légère sueur du même côté seulement.

Dans le jour, il a les pieds presque toujours froids; il a souvent des frissons dans les gras des jambes et aux reins, qu'il dit lui porter à la tête. Depuis quelque temps, il est sujet à sentir beaucoup de chaleur au front et au haut des joues: son visage est sensiblement plus animé qu'il n'était auparavant. Il a plusieurs fois des éblouissements dans la journée. Son pouls, qui était faible et mol, a pris de la dureté. Il est plus gravement incommodé dans les temps chauds. Dès qu'il est dans son lit, il sent beaucoup de chaleur aux pieds, et souvent il a du feu aux reins. Dès qu'il est éveillé, il est gagné par la sueur; mais elle disparaît lorsqu'il se rendort. Il est sujet à s'éveiller en sursaut.

Il est à remarquer que le père du malade mourut d'une attaque d'apoplexie, et qu'il en avait eu une autre, suivie d'hémiplégie.

D'après cet exposé, je suis d'avis que la maladie de Monsieur le consultant affecte essentiellement le système des nerfs; et qu'il ne suffit point dans ce cas, d'employer une méthode de traitement, convenable au genre des maladies dites nerveuses ou vaporeuses, mais qu'il est absolument nécessaire de faire entrer dans cette cure les moyens propres à prévenir les affections soporeuses ou paralytiques, dont le malade est menacé.

Les divers excès que le malade a faits pendant longues années, dans l'usage des plaisirs vénériens, dans la boisson des liqueurs spiritueuses, et dans l'exercice de la chasse, n'ont pu qu'affecter gravement des organes très sensibles et très pourvus de nerfs, dont les lésions ont été ressenties par tout le système nerveux. Le principe des nerfs a été affaibli par ces impressions, et peut-être ce principe souffre-t-il une infirmité relative chez le malade, par un vice héréditaire.

L'énervation générale de la constitution, et l'habitude des excès ont déterminé les symptômes divers d'incommodité, que font souffrir depuis long-temps dans les organes les plus affectés, les longues suspensions de leurs fonctions. C'est ainsi que le malade éprouve des

langueurs, des vertiges, et autres maux analogues, lorsque la digestion qui se fait dans l'estomac étant achevée, ce viscère reste trop long-temps sans action; que son repos trop prolongé est suivi d'engourdissement dans les jambes, etc. le côté gauche est plus affaibli, comme naturellement moins agissant; ce qui est assez commun dans les affections paralytiques.

Les altérations de ces divers organes, et particulièrement celles du système des nerfs, ont amené les irrégularités qu'on observe depuis long-temps dans les fonctions d'autres organes. De-là viennent les désordres de la circulation du sang qui se porte aux parties supérieures en plus grande quantité qu'auparavant; la dureté notable que le pouls a contracté; la variété de l'excrétion des sellés, qui sont tantôt délayées, tantôt durcies; la distribution inégale et vicieuse de la chaleur, qui se fait par des causes légères, aux lombes et aux extrémités inférieures, etc.

La première loi du régime, dans ce cas, est de renouveler l'action des organes les plus affectés, aussi fréquemment que paraissent l'exiger l'habitude et le besoin de remonter les forces du corps par l'exercice des fonctions; et néanmoins avec la modération et les précautions

nécessaires, pour ne pas porter le travail de chaque organe au-delà des proportions qui conviennent à la santé. La seconde loi du régime, qui est essentielle dans ce cas, est d'éviter tout ce qui peut échauffer et porter à la tête, puisque ce qu'on a le plus à redouter, est la congestion du sang sur l'origine des nerfs.

Dans ces vues, le malade doit faire trois ou quatre repas par jour, et manger sobrement à chaque repas. Il doit ne se nourrir que d'aliments de bon suc, et qui lui soient faciles à digérer; s'abstenant des aliments fort aromatisés, etc. Il fera à ses repas beaucoup d'usage de la chicorée, du cresson, et des autres plantes potagères anti-scorbutiques et légèrement amères. Il ne boira que peu de vin et fort trempé, et se privera d'ailleurs en entier des boissons échauffantes et spiritueuses.

Il doit renoncer aux veilles, se coucher et se lever de bonne heure, dormir dans un lit qui ne soit pas trop mou, et où il ait la tête relevée. Il fera chaque jour un exercice modéré à cheval ou en voiture. Il proportionnera la quantité de sa nourriture au degré d'exercice qu'il prendra journellement, et il s'abstiendra de pousser l'un et l'autre aussi loin que ses forces peuvent aller.

Quoiqu'il ait été un temps, où les plaisirs de

l'amour aient procuré du soulagement au malade, sans doute à cause de l'interruption d'une ancienne habitude, qui avait rendu nécessaire une répétition plus fréquente de cette fonction; on ne peut que lui recommander, dans l'état où il se trouve, d'être extrêmement réservé sur ces plaisirs. Il faut même le prévenir, qu'il est des circonstances qui peuvent lui rendre l'acte vénérien très promptement dangereux; comme s'il s'y livrait peu de temps après le souper, etc.

Le malade aura soin de tenir les pieds et les jambes chaudement, pendant la journée, et d'avoir pendant la nuit les pieds un peu plus couverts que le reste du corps.

Il s'assujétira à prendre chaque matin un lavement d'eau légèrement tiède. Ces remèdes seront utiles à plusieurs égards, et même en procurant l'excrétion des selles. Cette excrétion paraît assez libre; et cependant on voit qu'elle est incomplète, laissant séjourner dans les intestins, les excréments qui se durcissent et s'échauffent, et dont la rétention ne peut qu'aggraver la maladie.

Ce régime doit être continué pendant longtemps avec constance pour assurer le succès du traitement le plus convenable à cette maladie. On doit se proposer dans ce traitement,

1°. de rétablir le cours libre des humeurs, et la proportion naturelle des différentes excrétions; 2°. de rappeler la distribution constante des forces du principe de la vie dans tous les organes, par des remèdes excitants et tempérants, combinés ou donnés alternativement; 3°. de prévenir et détourner les congestions du sang et des humeurs sur la tête; 4°. de rappeler d'une manière durable, une sensibilité médiocre et naturelle dans tout le système des nerfs.

Les remèdes suivants pourront satisfaire à ces indications. On ne peut ici qu'indiquer ces remèdes et les principes du traitement, dont l'administration doit être modifiée suivant les circonstances, par monsieur le médecin ordinaire.

1°. Il n'est pas douteux que la saignée ne puisse convenir au malade, dans le cas où elle sera indiquée par la dureté du pouls, par des signes de pléthore et de congestion du sang vers la tête. Mais ce remède ne doit jamais être pratiqué qu'après une mûre délibération, et il paraît qu'il doit être rarement répété.

L'usage des lavements simples suffira sans doute pour entretenir la liberté du ventre. On doit être fort réservé à donner des purgatifs; mais lorsqu'ils paraîtront nécessaires, il faut

toujours qu'ils soient pris du genre des lénitifs.

On évitera avec le plus grand soin tout ce qui peut supprimer la transpiration.

Il pourra être fort utile d'aider l'excrétion du moucher par des errhins doux, comme des parfums d'eau chaude; par l'usage d'une poudre prise comme du tabac, préparée avec les feuilles de bétoine, et autres espèces réputées céphaliques.

2°. Après les remèdes généraux, le malade prendra d'abord dans le courant de la journée, plusieurs tasses d'une infusion faite en guise de thé, de feuilles de petite sauge et de romarin. Après avoir continué pendant une quinzaine de jours, l'usage de cette infusion, il prendra de plus le bol suivant, deux fois par jour, une fois le matin à jeun, et l'autre à cinq heures du soir.

Prenez extrait de quinquina, vingt grains, racine de valériane sauvage en poudre, quinze grains; faites-en un bol avec suffisante quantité de sirop de stæchas.

Si ces remèdes, long-temps continués, causent quelque échauffement ou irritation sensibles, on modérera leur impression, en y joignant des remèdes tempérants ou relâchants appropriés. Ainsi on pourra ajouter douze grains de nitre ou plus dans chaque bol : faire

prendre certains jours de l'eau de poulet ou de veau, au lieu de l'infusion de sauge ou autres amers stomachiques, qu'on pourrait aussi employer.

Il est aisé de varier utilement dans ce cas, de semblables alternatives ou combinaisons de remèdes de nature opposée. Une des meilleures de ces combinaisons, serait le petit lait, préparé avec la moutarde (en mêlant dans l'ébullition du lait, six drachmes de graines de moutarde broyées, par livre de lait).

Lorsque le malade sera tourmenté des vents, et paraîtra avoir l'estomac plus affecté que de coutume, il prendra avant le repas, dans un verre d'eau froide, dix gouttes (et plus par degrés) de l'élixir de vitriol qui est décrit dans la Pharmacopée de Paris.

3°. On peut remédier aux congestions fréquentes, mais peu fortes, du sang et des humeurs vers la tête, par les moyens de régime qui ont été marqués, et par d'autres moyens analogues. Tels seraient les bains des jambes, pris à l'heure du coucher, dans de l'eau légèrement tiède, à laquelle on ajouterait un cinquième de vinaigre.

Si le malade vient à être attaqué de quelque inflammation ou hémorrhagie légère aux par-

ties extérieures de la tête, il faudra insister principalement sur les remèdes tempérants, comme sur les boissons acidulées ou nitrées. Il pourra être nécessaire de donner des laxatifs appropriés, comme la crème de tartre dans une décoction de tamarins ou de pruneaux, etc.

Si les congestions d'humeurs vers la tête deviennent habituelles et plus fortes, il pourra être fort utile de pratiquer un remède qu'on a déjà proposé au malade. On appliquera un cautère à la jambe droite, et on entretiendra cet exutoire avec beaucoup de soin.

Il peut se faire aussi que les eaux de Balaruc procureraient dans ce cas des évacuations révulsives salutaires. Mais la disposition nerveuse du malade, et d'autres contre-indications rendent fort délicate l'application de ces eaux.

4°. Lorsque le régime et les remèdes précédents, suivis avec la constance nécessaire, auront produit les bons effets qu'on a lieu d'espérer, on pourra assurer ces bons effets, en mettant en usage divers autres remèdes propres à fixer une sensibilité médiocre et naturelle dans tout le système des nerfs. Ainsi au cas que cette sensibilité se trouve encore trop forte relativement dans un organe, on emploiera les remèdes, dits nervins et anti-hystériques

(comme l'infusion de rue, la teinture de castoreum, etc.) Si la sensibilité de tout le système nerveux est encore éloignée de l'état naturel en excès, on fera prendre les remèdes sédatifs, comme des bains tièdes : et si elle l'est en défaut, on donnera des toniques fortifiants, comme diverses préparations martiales.

*Délibéré ce 16 juin 1774.*

CONSULTATION XXXII<sup>e</sup>.*Paralysie.*

LE malade qui me fait l'honneur de me consulter, est âgé d'environ quarante-sept ans, et a beaucoup d'embonpoint. Il y a un an qu'il eut, à la suite d'une forte indigestion, une légère attaque d'apoplexie, à laquelle succédèrent de fortes sueurs. Deux jours après, il tomba dans l'assoupissement, et perdit la faculté de parler. Il prit quelques petits purgatifs qui lui firent du bien; mais la difficulté de parler a toujours subsisté depuis.

Le mois de mai dernier, il fit usage des eaux de Balaruc, qu'il ne put soutenir que pendant quatre jours. Ces eaux produisirent de fortes évacuations, qui diminuèrent notablement son embonpoint, et la fièvre survint.

Quelque temps après, on lui fit deux saignées du bras, et il alla ensuite aux eaux de Bourbonne. Il prit ces eaux avec un succès sensible, jusqu'au quinzième jour. Mais ce jour, ayant pris un bain le matin, il ressentit après le dîner, un embarras de langue plus fort qu'à l'ordinaire, et eut une salivation abondante. On le fit alors saigner du pied et du bras le même jour; et le lendemain on lui donna un émétique purgatif, qui excita des évacuations considérables par haut et par bas.

Le malade souffrit encore une augmentation de sa difficulté de parler, accompagnée d'une disposition à vomir des matières glaireuses. Trois semaines après, il but des eaux de Bourbonne, de deux jours l'un : après huit jours de cet usage, il fut repris du même accident qu'il avait eu auparavant.

Le 28 du mois de septembre dernier, trois jours après avoir été saigné du pied, il se mit en voyage par un temps froid et humide, et après avoir fait une lieue, il se trouva saisi d'une paralysie du bras droit et de la jambe du même côté. On le purgea, et on le réduisit à un régime desséchant et fort sévère; régime qu'il continue encore.

On lui a appliqué plusieurs fois des vésica-

toires à la nuque et derrière les oreilles, qui ont excité de fortes suppurations, sans produire aucun soulagement bien marqué. Il porte depuis le mois de juin un cautère qu'on avait fait d'abord à la nuque, et qui est maintenant établi au bras. Il a pris dans tout le mois d'octobre vingt-deux bouillons de vipères, et depuis leur usage, il éprouve quelquefois des trémoussements dans tout le corps et surtout aux jambes. Depuis quelque temps il a été obligé, pour se procurer la liberté du ventre, de prendre des lavements, et de se mettre à l'usage d'une décoction de pruneaux avec le séné dont il se trouve bien.

Depuis qu'il a fait usage des eaux thermales, il lui est resté une salivation abondante; il a beaucoup de chaleur à la tête et le nez fort sec. Cependant ces symptômes ont diminué depuis quelque temps. On lui rase la tête deux fois la semaine, et on y fait des frictions chaque jour.

A présent les forces du malade commencent à revenir. Il marche seul, et peut se servir de sa main, dont il avait perdu l'usage. Il articule tous les mots, pourvu qu'il y mette un temps assez long. Lorsqu'il s'éveille dans la nuit, il est obligé de faire pour cracher beaucoup d'efforts et de mouvements des mâchoires : ce qui lui

occasionne assez souvent des grincements de dents.

D'après cet exposé, il paraît que cette maladie a été causée, et est entretenue par la surabondance des suc pituiteux, qui s'accumulent dans les premières voies à la suite des mauvaises digestions. La Nature fait habituellement des efforts pour évacuer ces matières glaireuses par la bouche; et ces efforts imparfaits ont dégénéré quelquefois en congestions graves des humeurs sur la tête et sur les origines des nerfs. Ces congestions, et les accidents paralytiques qui les ont suivies, ont été des effets sensibles de surcharges produites dans les premières voies, soit par des excès de nourriture, soit par la boisson des eaux thermales, soit par des suppressions fortes de transpiration. Le sommeil produit de semblables congestions à quelque degré, comme il paraît, parce que le malade, lorsqu'il s'éveille la nuit, ne peut cracher, qu'après avoir beaucoup agité les muscles de la mâchoire inférieure (que leur impuissance expose à des mouvements convulsifs, qui font les grincements de dents).

Les indications qui se présentent pour achever de détruire les restes des affections paralytiques que le malade a souffertes, et pour pré-

venir le retour des accidents, qui pourraient renouveler cette maladie, ou même se terminer en apoplexie, sont, 1°. d'inciser et d'évacuer les matières glaireuses qui embourbent les premières voies, en usant de remèdes qui ne portent point à la tête, et qui n'affaiblissent point le ton de l'estomac et des intestins; 2°. de fortifier les organes digestifs, et toute l'habitude du corps par un régime convenable, et par des remèdes nervins, et de tâcher de donner par des topiques appropriés une vigueur nouvelle aux organes qui ont été affectés de paralysie; 3°. de soutenir toutes les excrétions, et de travailler à les établir dans les proportions les plus convenables à la santé.

Dans ces vues, 1°. après avoir fait précéder une saignée, si elle paraît décidément indiquée par l'état actuel du malade, je crois qu'il sera fort avantageux de le faire vomir de temps en temps avec l'ipécacuanha; lui faisant boire abondamment pendant l'opération de cet émétique, d'une forte infusion de racines de *raphanus rusticanus*.

On préparera l'effet que doivent avoir ces remèdes pour fondre les glaires qui embourbent l'estomac, en faisant prendre au malade, dans les intervalles de ces vomitifs, des incisifs

efficaces, comme seront les remèdes suivants :

Prenez de l'ail, et du savon d'Alicante, de chacun une demi-once; cloportes préparés, suffisante quantité pour réduire les autres ingrédients en une masse, dont on formera des pilules. Ces pilules seront faites de cinq grains chacune, et on en donnera quatre, deux fois par jour, faisant boire au malade sur chaque prise, trois onces d'eau seconde de chaux. On augmentera par degrés les doses de ces remèdes.

La boisson ordinaire du malade, hors de ses repas, sera une forte infusion de feuilles de sauge et de romarin, adoucie avec du miel.

On s'abstiendra des émétiques plus forts que l'ipécacuanha; et on suspendra ou même on cessera l'usage de ce vomitif, si, malgré les précautions convenables, il paraît porter à la tête d'une manière constante. On s'abstiendra des purgatifs répétés (hors le cas du retour d'un accident), et particulièrement des sels purgatifs même noyés dans un très grand véhicule, comme dans les eaux de Balaruc: d'autant que ces derniers purgatifs énervent singulièrement le ton des intestins.

2<sup>o</sup>. Le régime sévère et desséchant, auquel le malade s'est soumis, est très bien entendu. Il faut que le malade mange du pain sans excès;

ne mange de la viande, que rôtie et à son dîner; et soupe légèrement avec des aliments pris des végétaux, qui soient faciles à digérer et point venteux. Il continuera de ne boire à ses repas, que de bon vin rouge, trempé avec deux fois autant d'eau, évitant le plus léger excès de vin comme de toute autre boisson échauffante.

Il ne dormira point le jour, et craindra même de se livrer trop long-temps au sommeil de la nuit. Il fera chaque jour un exercice modéré. Il lui sera bon de promener journellement à cheval ou en voiture, si la saison et les autres circonstances le permettent. On pourra suppléer en partie au défaut de cet exercice, par l'usage continué des frictions modérées, qu'on fera matin et soir sur les extrémités et l'épine du dos, avec des linges chauffés et pénétrés des fumées d'encens, de mastic, etc.

Lorsqu'on aura suffisamment évacué les matières glaireuses, qui empâtent les premières voies, on donnera avec succès des remèdes, qu'une vertu comme spécifique a fait appeler nervins. On variera le choix et le degré de ces remèdes, suivant que la sensibilité nerveuse paraîtra plus faible ou plus dépravée. Dans le premier cas, on donnera des nervins excitants, comme la racine de valériane sauvage; et des

toniques, comme du quinquina et des martiaux employés avec les modifications convenables. Dans le second cas, on donnera des nervins plus dirigés contre le vice de la sensibilité, comme le castoréum, la rue, etc.

On fera sur les extrémités, qui ont été paralytiques, des onctions répétées au moins deux fois le jour, avec un liniment composé de deux parties d'huile de vers de terre, et d'une partie d'eau de la reine d'Hongrie. On revêtira ensuite ces extrémités de fourreaux faits avec des peaux de lapins, dont le poil sera en dedans.

Pour remédier à la salivation et débarrasser la langue, on facilitera ce flux dans les temps de la journée où il est le plus fâcheux, en faisant mâcher au malade de la racine de pyrètre, ou lui faisant user d'un gargarisme détersif : et hors de ces temps, on fortifiera les organes excréteurs de la salive, en faisant gargariser fréquemment le malade avec du vin de sauge.

3°. Le malade continuera l'usage de la décoction de pruneaux et des lavements (qu'on rendra laxatifs au besoin), autant qu'il sera nécessaire pour entretenir la liberté du ventre. Mais il sera fort réservé sur l'usage du séné et des autres lénitifs.

On évitera, avec le plus grand soin, tout ce

qui peut supprimer la transpiration. Mais on s'abstiendra des diaphorétiques actifs, si ce n'est à la suite de nouveaux accidents qui pourraient survenir : d'autant que ces remèdes pourraient être nuisibles, et sont d'un secours trop faible contre la cause habituelle de cette maladie.

Il pourra être fort utile d'aider l'excrétion du moucher, par des errhins doux ; comme par des parfums d'eau chaude, et par l'usage d'une poudre d'espèces céphaliques, prise en guise de tabac.

Je conseille de faire sécher le cautère que le malade porte au bras, et d'en établir un à la jambe qui n'a point été affectée de paralysie. On entretiendra avec soin l'écoulement de celui-ci, qu'on se résoudra à ne plus tarir.

Je ne détaillerai point le traitement qui pourrait convenir aux nouveaux accidents apoplectiques ou paralytiques, dont le malade pourrait être attaqué. J'observerai seulement au sujet de ce traitement, 1°. qu'il faudra vraisemblablement y être plus réservé, quant à la répétition des saignées, qu'on ne l'a été précédemment ; 2°. que les laxatifs ou purgatifs faibles y seront beaucoup moins appropriés dans les premiers temps, que l'émétique, donné d'abord avec précaution, et ensuite le jalap, l'aloès, et autres

purgatifs actifs, à doses convenables; 3°. qu'au déclin de ces attaques, il faudra donner des remèdes propres à exciter à la fois plusieurs évacuations, comme le kermès minéral, une tisane purgative et diaphorétique, etc.; 4°. qu'il ne faudra point négliger dans le cours de ce traitement l'usage des remèdes nervins résolutifs, comme le succin, le sagapenum, la gomme ammoniacque, et autres analogues.

*Délibéré ce 28 décembre 1773.*

*Observation et remarques pratiques,  
extraites d'une consultation sur une  
hémiplegie d'un enfant, qui paraît  
avoir commencé peu après sa nais-  
sance.*

**E**NFANT qui était sain lorsqu'il naquit, et ne présentait aucun vice dans sa constitution. Mais trois jours après sa naissance, on le vit attaqué non seulement d'une jaunisse de tout le corps (à laquelle sont sujets les enfants qui viennent au monde, lorsque les premières voies demeurent empâtées); mais encore d'une fluxion très considérable sur l'œil droit. On rechercha les causes de cette fluxion, et on jugea qu'elle était provenue d'un mouvement de terreur, dont la nourrice de cet enfant avait été violemment affectée, dans le temps qu'elle l'allaitait.

Il est fort vraisemblable que cet accès de passion vive, que souffrit alors la nourrice,

produisit dans l'enfant le principe de la paralysie imparfaite, dont il est attaqué dans la moitié droite du corps. Ce principe fut sans doute fomenté par le mauvais lait que l'enfant suçait depuis. Ce mal ne s'est bien manifesté, que long-temps après : cependant ce qu'on présume de sa première origine, est assez fondé sur un grand nombre d'exemples analogues.

Il est très remarquable que la paralysie imparfaite, ou la faiblesse relative des nerfs et des muscles de la moitié droite du corps, était beaucoup plus sensible dans les premières années de la vie de ce malade, à compter du temps où on commença à s'en apercevoir, et qu'elle est moins grave depuis environ un an, quoiqu'on n'ait fait d'autres remèdes, que quelques douches d'eaux thermales, dont on n'a point observé d'effet remarquable. Depuis ce temps, on observe que l'enfant, qui est âgé d'environ six ans, est moins plié qu'auparavant sur le côté droit; qu'il a plus de force pour mouvoir la jambe et la main droite, que l'embonpoint est plus égal dans les parties symétriques des deux côtés du corps, et que son intelligence a acquis quelque développement.

Cette faiblesse relative du système nerveux et musculaire de la moitié droite du corps, qui

est presque originelle, est la cause évidente des principaux phénomènes, qu'un examen soigneux fait découvrir dans l'état actuel de cet enfant.

Il a l'épine du dos un peu courbée en avant, et qui tourne sa concavité vers le côté droit, et l'omoplate droite a baissé et s'est déjetée postérieurement. Il est clair que ces effets ont été produits par la faiblesse du long dorsal, et des autres muscles extenseurs des vertèbres placés du côté droit; de celle du trapèze et des autres releveurs de l'omoplate droite. On voit que la faiblesse générale des muscles placés au côté droit, a dû être plus marquée dans les extenseurs et les releveurs, qui sont destinés à de plus grands et de plus forts mouvements.

Les côtes sont sensiblement plus arrondies du côté droit, dans leurs parties voisines de l'épine du dos. Pour expliquer ce fait, il faut considérer que les angles saillants que les côtes présentent à leur partie postérieure, et qui sont à quelque distance des apophyses transverses des vertèbres dorsales, semblent être formés dans l'enfance par le jeu des côtes, qui arc-boutent contre ces vertèbres, dans le mouvement de rotation qu'elles font à chaque inspiration. Or, dans ce sujet, les muscles in-

tercostaux et autres releveurs des côtes, étant plus faibles du côté droit, ont donné moins d'effort aux côtes, et les ont moins pliées postérieurement.

Il est aisé de voir aussi pourquoi l'enfant a le visage tourné habituellement du côté droit : ce qui dépend de la plus grande force tonique, relative du sterno-mastoidien gauche.

Cette faiblesse des muscles du côté droit s'étend à ceux de la langue, qui se tourne à gauche, en sortant de la bouche ; et à ceux de l'œil droit, qui ne peut fixer un objet qu'après s'être agité et comme essayé en divers sens.

La tête de ce malade semble plus grosse, à proportion de son âge, qu'elle ne serait dans l'état naturel. Il ne peut articuler aucune parole. La diminution d'intelligence répond en lui à la privation des forces, dont le corps devrait jouir. Il est sujet à des mouvements fréquents d'impatience, et a des trépignements, comme convulsifs, de la jambe paralysée. On sait qu'au physique et au moral, l'inquiétude accompagne presque toujours la faiblesse.

Il résulte, de tout ce qui a été exposé, que des causes qui remontent aux premiers jours de cet enfant, ont altéré le principe de la vie, et ont diminué relativement son influence sur le

système nerveux et musculéux, de la moitié droite du corps. Cette espèce d'altération est démontrée par les faits, quoiqu'on ne puisse savoir quelle en est la nature. Elle a rendu plus tardif le développement des mouvements et des sensations, dans la moitié droite du corps. Cependant cette inégalité est moins sensible depuis un an : ce qui semble indiquer que le perfectionnement des organes affaiblis, a été plus retardé qu'empêché, et qu'il se rapproche de celui des organes plus forts, parce que la progression des incréments de ceux-ci est plus rapidement décroissante, étant plus éloignée de son premier terme.

Il paraît donc que l'indication principale est ici d'accélérer et d'augmenter le développement relatif des mouvements et des sensations dans la moitié droite du corps, pour qu'il s'égalise bientôt à celui qui s'est fait dans la moitié gauche. Si l'on a quelque espoir de remplir une indication si difficile, il semble qu'on y doit tendre par deux méthodes réunies. La première sera celle où l'on s'attachera à fortifier, par un régime analeptique et des remèdes nervins, le principe de la vie, de telle sorte qu'il acquière promptement cette égalité harmonique d'influence, qu'il doit avoir sur les divers

membres. Cette vue semble un peu hasardée ; cependant elle est la seule qui doit avoir conduit les praticiens dans tous les cas de paralysie, où ils ont employé les analeptiques et les nervins. La seconde méthode sera celle, où, par des topiques appropriés, on travaillera à procurer dans les parties languissantes, une digestion plus complète des sucs nourriciers, plus d'énergie, et des sensations plus parfaites.

Dans ces vues, le malade ne prendra que des aliments qui lui soient faciles à digérer : mais il faut que ces aliments soient en général succulents, et convenablement assaisonnés. On lui fera faire un usage habituel, quoique modéré, d'ail, de moutarde, et d'autres drogues qui aient des principes aromatiques ou piquants. On le fera manger peu et souvent. On prévendra, s'il est nécessaire, la constipation par des lavements d'eau pure.

On engagera le malade à faire un exercice assidu et varié des parties paralysées, et on augmentera cet exercice par degrés.

On accoutumera l'enfant à user pour boisson ordinaire, d'une infusion théiforme de feuilles de sauge et de romarin.

On lui donnera chaque jour, matin et soir, pendant des mois entiers, vingt grains de quin-

quina, et dix grains de racine de valériane sauvage, dans du vin rouge faible, mêlé avec de l'eau, à parties égales (y joignant un peu de noix muscade pour rendre ce remède moins désagréable). On pourra ajouter à cette mixture, lorsque l'enfant paraîtra plus agité que d'ordinaire de mouvements presque convulsifs, une ou deux cuillerées de suc de rue.

Si ces topiques, après un temps long, ne produisaient point des effets assez avantageux, on joindrait à leur usage celui des bouillons de vipères, dont la préparation est décrite dans la Pharmacopée de Paris. On lui donnera la moitié d'un de ces bouillons à son réveil, et l'autre moitié à l'heure du coucher. On fera continuer ces bouillons à plusieurs reprises, chacune de huit à dix jours consécutifs. On en observera avec soin les effets, qui doivent être sans doute d'exciter conjointement avec les remèdes précédents, la chaleur et la force du pouls, mais non jusqu'au point de produire une fièvre artificielle. Cette fièvre ne peut avoir ici le même succès qu'on en observe dans des cas de paralysie, où le principe de la vie a été attaqué moins directement, où on est fondé à admettre des obstructions, etc.

Pendant le cours de ces remèdes principaux,

il pourra être utile de placer divers autres remèdes auxiliaires; comme le vin anti-scorbutique décrit dans la Pharmacopée de Paris, dont on fera prendre de temps en temps une ou deux cuillerées, lorsque l'enfant paraîtra avoir l'estomac chargé de pituite; des juleps céphaliques, avec l'eau de mélisse, l'eau de rue, la teinture de castor, le sirop de stæchas, etc., lorsque l'enfant sera plus tourmenté d'inquiétudes et de symptômes nerveux.

Dès que les excitants internes auront eu une efficacité marquée, on tâchera de l'assurer en donnant des martiaux, avec les précautions convenables; et d'abord les fleurs martiales de sel ammoniac, à la dose de quatre ou cinq grains matin et soir.

Quant au traitement externe, dirigé suivant l'indication principale, on fera pendant très long-temps, chaque jour matin et soir, des frictions sèches avec des flanelles pénétrées des fumées de succin, d'encens, et autres aromatiques, sur toute l'épine, au creux des aisselles, et aux plis de l'aîne et du jarret droit. A la suite de chaque friction, on fera des onctions chaudes sur les mêmes endroits, avec de l'huile de rue (préparée par décoction), à laquelle on ajoutera un peu d'huile essentielle de romarin.

On fera aussi, deux fois par jour, aux heures où l'estomac sera le plus vide, des onctions semblables sur les chairs des extrémités paralysées. Ces onctions seront aussi précédées de frictions, mais plus légères, et qu'on poussera seulement jusqu'à faire un peu rougir et gonfler les parties externes.

Si ces topiques ne causent point dans les muscles paralysés une excitation suffisante, on frottera les extrémités affectées, avec une poudre composée de parties égales de farine et d'*alumen plumosum*, ou amiante. Si ce remède rougit trop la peau, on adoucira ses impressions, en la frottant avec du suc de citron.

On pourra essayer sur les membres affectés, des douches d'eau chaude, où l'on aura fondu une quantité convenable de sel marin.

On tentera aussi des douches d'eau très froide, sur les mêmes parties.

Enfin on pourra avoir recours à l'électricité, dont l'action sur la moitié droite du corps de cet enfant, ne fait pas craindre le même danger que dans les cas de paralysie, où il y a congestion d'humeurs vers la tête, et promet le plus grand succès pourvu qu'on puisse y soumettre le malade pendant un temps assez long.

---

*Observation extraite d'une autre consultation sur des affections paralytiques, compliquées de mouvements spasmodiques.*

**M**ALADE dont les nerfs souffrent un affaiblissement très considérable, qui cause la langueur habituelle des fonctions de l'ame, de la langue, ou autres organes très voisins de l'origine des nerfs, et des extrémités, surtout du côté droit. Cet état permanent de faiblesse nerveuse se complique par intervalles d'affections spasmodiques; comme tension dans les yeux, crampes douloureuses dans divers organes, et mouvements convulsifs décidés dans les mains qu'occupe une paralysie imparfaite. Cet état mixte, d'affections nerveuses, est sans doute moins grave que ne serait un état perpétuel d'affections paralytiques qui subsisteraient seules au même degré.

Mais les causes qui ont produit cet état mixte, si elles ne sont détruites, peuvent amener par

leurs progrès, des vices paralytiques très graves, ou même l'apoplexie. Ces terminaisons pernicieuses sont d'autant plus à craindre, que les erreurs de régime auxquelles la malade se livre, doivent causer un désordre constant dans les excréctions naturelles. Ce désordre est sans doute corrigé par l'art, et surtout par le soin qu'on a pris durant le cours des infirmités de la malade, d'entretenir le ventre libre, par l'usage assidu des lavements ou des laxatifs. Mais ces remèdes ne sont que palliatifs de la congestion du sang et des humeurs vers la tête, que détermine le trouble des excréctions; et cette congestion peut être rendue plus forte par diverses circonstances, qui suspendraient ces excréctions, même pour peu de temps, ou qui arrêteraient de nouveau le flux menstruel, etc.

Il paraît donc que l'indication principale est de redonner aux nerfs leur sensibilité naturelle. Cette sensibilité a été dépravée par l'abus des liqueurs fortes, et peut-être par d'autres causes; de sorte que ses altérations influent sur divers organes musculaires et autres, de manière à déterminer la résolution, ou les mouvements spasmodiques de ces organes.

Mais en même temps qu'on doit travailler à rappeler la sensibilité naturelle dans tout le

système des nerfs, il faut préparer et combiner les remèdes toniques et nervins, qu'on emploiera pour cette fin, avec des remèdes tempérants et propres à affaiblir les impressions particulières que ces excitants pourraient faire sur l'estomac, ou autres organes plus sensibles ou altérés, avant que de produire leur impression spécifique sur tout le système des nerfs.

On donnera des toniques excitants, si la sensibilité nerveuse est rapprochée de l'état naturel; comme des martiaux employés avec les précautions convenables, la conserve de fleurs de romarin, etc. Si au contraire la sensibilité nerveuse reste toujours fort dépravée, on ajoutera à l'usage des remèdes précédents, celui des médicaments propres à introduire un grand changement dans cette sensibilité; comme une infusion théiforme de feuilles de rue, des pilules faites avec la gomme ammoniacque, et la teinture de castoréum; le musc (dont on observera si l'usage n'augmente point les mouvements convulsifs, ou n'est pas d'ailleurs contraire à l'idiosyncrasie de la malade), etc.

CONSULTATION XXXIII<sup>e</sup>.*Affection mélancolique.*

**L**E malade qui me fait l'honneur de me consulter, a toujours été fort disposé aux affections mélancoliques. Il était tourmenté depuis plusieurs années par de vaines idées de jalousie, lorsque à l'occasion d'une confession générale qu'il fit il y a cinq ans, ces idées s'évanouirent, et firent place à des inquiétudes superstitieuses, qui l'ont toujours agité jusqu'à ce moment.

Il est livré sans cesse à un nombre d'idées affligeantes et extravagantes, qu'il ne peut vaincre, et qui le détournent de toute application aux affaires. Il croit être possédé par les diables, et a voulu même se faire exorciser. Il s'imagine

avoir fait un très grand nombre de péchés irrémissibles. Il ne peut être tranquilisé là-dessus que pour le moment, par les personnes religieuses qu'il consulte et qui le renvoient aux médecins. Cet état désespérant lui a fait naître plusieurs fois l'envie de se défaire, et il s'est longuement et fortement occupé de cette idée.

Pour être délivré de ces cruelles misères, il prie Dieu fréquemment et fort au long : mais il a toujours des doutes et des scrupules sur la manière dont il fait ses oraisons. La crainte de ne pouvoir jamais guérir, remplit de trouble les moments que les autres peines d'esprit lui laissent libres. Ainsi il est continuellement accablé de passions tristes et pusillanimes. Souvent il pleure, et quelquefois il rit sans aucun sujet. Ses distractions répétées, les gesticulations, et les positions bizarres qu'il affecte trahissent aux yeux du public les égarements de sa raison.

Le malade semble né avec un bon tempérament. Son teint, son embonpoint, son appétit, et la facilité qu'il a de digérer tous les aliments ordinaires, font croire d'abord qu'il jouit de la meilleure santé. Mais il a parfois de légères atteintes de douleurs et de langueurs d'estomac. Son sommeil, qui est habituellement long, est

accompagné de beaucoup de songes effrayants. Il s'éveille en sursaut presque chaque nuit, et son réveil le plus naturel, est toujours mêlé de symptômes d'étonnement et de terreur.

Il sent perpétuellement un embarras, un tiraillement, un feu au milieu du front, et un travers de doigt au-dessus des sourcils. Il éprouve un sentiment à peu près semblable dans les yeux. Il a observé que ses jambes s'engourdissent fort aisément, dès qu'il est resté quelque temps assis. Son pouls est toujours fréquent, quoique d'ailleurs l'état en varie souvent dans le cours de la journée. Ce malade croit que ces changements tiennent à l'impression différente que son mal fait sur son ame.

Depuis que cette maladie a commencé, elle a formé par deux fois des attaques beaucoup plus vives que son état ordinaire, dans lesquelles le malade souffrait un violent mal de tête, n'avait point de sommeil qui ne fût très laborieux et mêlé de songes funestes, et ne cessait d'avoir le pouls plein, grand, fort et dur. L'une et l'autre de ces attaques ont été dissipées par des saignées du bras et du pied, par des purgatifs doux, des lavements rafraîchissants, des pédiluves souvent répétés, et par

des émulsions nitrées, prises pour boisson ordinaire.

Le malade a été réduit à l'eau pour toute boisson pendant une année. Depuis quelque temps il boit à ses repas du vin trempé, à parties égales, et il trouve qu'il est depuis, un peu plus tourmenté par sa maladie qu'il ne l'était auparavant.

Pendant un hiver entier, il a fait journellement usage de l'extrait de jusquiame, qui avait sensiblement apporté du calme à ses agitations.

Chaque année, pendant la belle saison, il a pris des bains à la rivière. On lui a donné, à plusieurs reprises fort longues, des sucres de pissenlit, de chicorée amère, et de laitue; et quelquefois le petit lait, qui lui causait ordinairement la diarrhée. Mais il a renoncé depuis long-temps à ces remèdes, dont il dit n'avoir éprouvé aucun bon effet.

Il juge très sainement, du moins par intervalles, de la déraison dont il se plaint : car il assure avoir trouvé très exact et très bien fait l'exposé de son mal, que contient le mémoire qui m'a été envoyé. Il veut savoir quelles sont la nature et les causes, et quelles peuvent être les suites de sa maladie. Tout ce qu'on peut lui annoncer de sinistre ne lui fera, dit-il, aucune

peine, et il est prêt à mettre ordre à ses affaires domestiques, si son mal doit avoir quelque issue fâcheuse.

Je réponds à ces questions, 1°. que cette maladie est une aliénation d'esprit, fixée à certains objets, que les médecins appellent *affection mélancolique*; 2°. que rien n'est plus obscur que la cause *primitive*, qui prédispose à de semblables altérations de la raison; que les principales causes *occasionnelles*, qui ont mis en action la cause primitive chez ce malade, ont été la congestion habituelle du sang vers la tête, et une sensibilité dépravée de l'estomac et du genre nerveux; que les causes occasionnelles ont dû être déterminées et perpétuées par des erreurs dans le régime de l'ame et du corps; 3°. que des circonstances imprévues peuvent faire dégénérer cette affection mélancolique d'une manière fâcheuse, et que par cette raison on ne pourrait que louer le malade de la prévoyance qui lui ferait mettre dans ses affaires domestiques, un ordre qui servirait toujours à tranquilliser son esprit; mais cependant qu'on est fondé à croire que cette affection, loin d'avoir des suites plus graves, diminuera peu à peu, et s'effacera même par un long usage du régime et des remèdes convenables.

Ce régime et ces remèdes doivent, dans les méthodes les plus naturelles, être rapportés à des indications que monsieur le médecin ordinaire du malade, paraît avoir très bien connues, quoiqu'elles n'aient été remplies qu'imparfaitement, excepté dans les deux attaques plus vives, qui ont paru dans le cours de cette maladie, et qu'on a traitées fort méthodiquement.

Les indications propres aux méthodes naturelles, par lesquelles on peut combattre cette mélancolie, sont de détruire les causes occasionnelles qui l'entretiennent; et pour cette fin de corriger la tendance que le sang affecte vers les parties supérieures, et de rendre plus libre la circulation de ce fluide; (les embarras de la circulation sont indiqués, et par le prompt engourdissement que souffrent les extrémités inférieures, dès que le malade est resté assis quelque temps; et par le sentiment constant d'embarras et d'ardeur qu'il éprouve dans les yeux, ainsi qu'au bas et au milieu du front. Ce sentiment me paraît naître du séjour contraire aux lois exactes de la circulation que le sang fait dans les sinus de la dure-mère, particulièrement dans les sinus caverneux, où s'insèrent les veines ophthalmiques, et dans le sinus lon-

gitudinal à sa partie antérieure et déclive près de son origine); de rétablir la crase du sang et des humeurs, altérée par les difficultés de leur mouvement progressif, et sans doute par d'autres causes; d'assurer cette restauration, en fondant et en évacuant successivement ces humeurs, qu'on a lieu de croire être devenues *imméables*, ou avoir pris une nature atrabilaire; enfin de rendre aux organes nerveux leur sensibilité et leur mobilité naturelles.

1<sup>o</sup> Dans ces vues, on commencera par une saignée du pied, que l'on fera modérée, suivant l'état actuel des forces du malade.

2<sup>o</sup> Pendant tout le cours du traitement, on fera prendre au malade, chaque jour, un lavement d'eau pure, le matin à son lever, et un bain des jambes, avec de l'eau tiède, à laquelle on ait ajouté un sixième de vinaigre, chaque soir à son coucher.

3<sup>o</sup> Après la saignée du pied, on essayera de résoudre les embarras de la circulation dans la tête, en appliquant des sangsues aux tempes; et si l'évacuation qu'elles procureront est insuffisante, on aura recours à la section de l'artère temporale. Si l'utilité de l'application des sangsues est passagère, on répétera plusieurs fois ce remède, aux retours de l'incommodité

que le malade ressent au front et dans les yeux. On pourra employer dans la même intention, des fomentations sur la tête rasée, avec l'eau froide ou le vinaigre rosat, lorsque le malade prendra les bains tièdes, qui seront conseillés plus bas.

Quant au rétablissement proposé de la masse des humeurs, les moyens suivants semblent être des plus appropriés. On fera prendre au malade, pendant long-temps, tous les jours, à des heures commodes, et en deux prises; trois drachmes de sel végétal, qu'on aura mis en bol avec suffisante quantité d'extrait de fleurs de camomille. Sur chaque prise de ce remède, il boira quatre onces et plus, graduellement, des sucs de chicorée, bourrache, et autres plantes nitreuses; auxquels sucs on joindra dans la suite un tiers de suc de cresson, et d'autres plantes anti-scorbutiques.

Pendant le cours de ces remèdes, on purgera le malade tous les cinq ou six jours, et même plus souvent, si l'inégalité qu'on observera dans le pouls, et d'autres indices, annoncent une fonte actuelle des humeurs épaisses et atrabillaires. On purgera avec les tamarins, la crème de tartre, et quelques grains d'extrait d'ellébore noir. On évitera de pousser le flux du ventre;

jusqu'à un état qui puisse énerver le malade. On pourra aussi entremêler avec succès, à l'usage des remèdes précédents, la boisson continuée, pendant huit ou quinze jours, de quelque eau minérale purgative, prise journellement à haute dose, pourvu que cette eau passe parfaitement bien.

Je ne dis rien du cas, où quelque obstruction manifeste dans les viscères présenterait une indication majeure; cas où les fondants, qu'il serait le plus utile de combiner avec les apéritifs ci-dessus, seraient le sayon, le miel, les fruits récents, pris en très grande quantité.

Quant aux secours qui peuvent rendre aux organes nerveux leur sensibilité et leur activité naturelles, je pense que le plus efficace est l'alternative répétée chaque jour pendant très long-temps, le matin d'un bain d'eau médiocrement chaude, et l'après midi d'un exercice à cheval ou en voiture. On augmentera par degrés la durée de ce bain et de cet exercice. Le bain dans les affections nerveuses, ne serait souvent qu'un palliatif faible de l'irritabilité vicieuse, si son alternative avec l'exercice ne donnait une sorte de trempe qui fortifie la constitution. L'exercice à la campagne présente une succession perpétuelle d'objets exté-

rieurs, dont l'impression distrait à la longue, et empêche l'ame, dont l'attention est limitée, de fixer toujours les idées désagréables qui l'affectaient. L'eau de rouille nitrée, prise froide, pour boisson ordinaire, est aussi un très bon remède dans de semblables affections vaporeuses.

Si les méthodes naturelles, qu'on vient de spécifier, ne sont point assez salutaires, on travaillera à changer la manière d'être du principe de la vie; ce qui influera peut-être sur l'ame. On ordonnera dans cette vue, les spécifiques connus, comme le vinaigre, le musc joint au cinabre, etc. Une salivation très modérée, excitée par les mercuriels, en soutenant les autres excrétiens et les forces du malade, serait une ressource analogue, mais trop hasardée, qui aurait pu faire réussir le charlatan qui soupçonnait dans cette maladie une cause vénérienne.

Il est évident que le malade doit s'abstenir du vin, des liqueurs chaudes, des ragoûts, et en général de tout ce qui peut échauffer et porter à la tête. Il serait bon qu'il ne prît à souper d'autres aliments que ceux qui sont tirés des végétaux, et même qu'il prît en se couchant un verre d'émulsion, avec du sirop dia-

code. Ce narcotique ou un autre plus puissant, administré avec précaution, en rendant le sommeil plus parfait, préviendrait sans doute les songes fâcheux dont il est accompagné.

Si par quelque'une des méthodes exposées, on obtient la convalescence du malade, il sera essentiel de continuer assez long-temps cette méthode, et d'y revenir par intervalles, pour empêcher les rechutes, qui sont très familières à cette maladie.

Lorsque le désordre du corps aura commencé à diminuer sensiblement, l'action des remèdes de l'ame sera plus facile et plus certaine. Pendant le cours du succès que pourront avoir ces médicaments, monsieur le médecin ordinaire voudra bien se prêter jusqu'à un certain point au ménagement que demandent les idées qui affligent le malade. Il lui exposera avec amitié, mais nettement et sérieusement, un petit nombre de raisons claires, et propres à détruire ces idées vaines. Lorsqu'il verra que les raisonnements auront fait une impression graduée, qui commence à donner du calme, il cessera d'occuper la tête du malade, de crainte de la fatiguer. Il profitera de chaque instant de persuasion, pour engager le malade à acquiescer à sa conviction précé-

dente, d'une manière implicite, et à ne plus discuter la solidité des motifs de ses inquiétudes. Ainsi, en employant habilement des vicissitudes d'évidence et de distraction, il peut espérer de ramener un jugement affaibli, à ce cercle constant d'opinions naturelles, que nous appelons raison.

MALADES chez qui l'excès de sensibilité pour les petites traverses, qui sont inséparables de la vie humaine, fit croire la mélancolie à un tel degré, que pendant quelques mois il dormait très peu, il mangeait et remplissait toutes ses fonctions, sans qu'il ressentit son existence et ses actions d'une manière réfléchie et bien distincte. Il passa un temps considérable sans parler que par monosyllabes, ne croyant pas pouvoir donner de liaison à son discours.

Les infirmités de ce malade ont trois causes principales : 1°. une affection mélancolique grave, qui semble être entretenue par la difficulté de la circulation du sang dans les vaisseaux du cerveau et de la dure-mère, et par la difficulté de l'excrétion de la muco-sité de la membrane pituitaire; 2°. un vice nerveux dans la constitution, qui a déjà causé une maladie de

*Observation extraite d'une consultation  
sur un autre mélancolique.*

**M**ALADE chez qui l'excès de sensibilité pour les petites traverses, qui sont inséparables de la vie humaine, fit croître la mélancolie à un tel degré, que pendant quelques mois il dormait très peu, il mangeait et remplissait toutes ses fonctions, sans qu'il ressentît son existence et ses actions d'une manière réfléchie et bien distincte. Il passa un temps considérable sans parler que par monosyllables, ne croyant pas pouvoir donner de liaison à son discours.

Les infirmités de ce malade ont trois causes principales : 1°. une affection mélancolique grave, qui semble être entretenue par la difficulté de la circulation du sang dans les vaisseaux du cerveau et de la dure-mère, et par la difficulté de l'excrétion de la mucosité de la membrane pituitaire; 2°. un vice nerveux dans la constitution, qui a déjà causé une maladie de

languueur, et à la suite duquel on peut craindre une affection de poitrine, dont semble menacer la douleur de poitrine, qui s'est fait ressentir entre les épaules, etc. ; 3°. la dégénération atrabilaire des humeurs, qui a développé une fièvre quarte, etc.

MALADIE VAPORÉUSE, chez qui il faut diminuer l'excès de sensibilité dans les organes des nerfs, qui est la véritable cause de l'insomnie opiniâtre, et de l'habitude des passions tristes, qui la tourmentent. Cette diminution semble devoir être beaucoup moins opérée par des narcotiques qui n'ont dans des cas semblables, lorsqu'ils ne forcent pas le sommeil, que par des remèdes excités qui tendent au principe de la vie les forces nécessaires, pour rétablir l'intégrité de la fonction du sommeil; on bien par des antihystériques, qui changent la manière d'être de l'esprit, et puissent introduire une nouvelle distribution de ses forces sensitives, en faisant cesser l'habitude qui concentrait ces forces dans les organes des nerfs.

On sera fort réservé à donner des narcotiques pour cette insomnie. On opposera en ge-

*Observation extraite d'une consultation  
sur une mélancolique, attaquée d'in-  
sommie.*

**M**ALADE vaporeuse, chez qui il faut diminuer l'excès de sensibilité dans les origines des nerfs, qui est la véritable cause de l'insomnie opiniâtre, et de l'habitude des passions tristes qui la tourmentent. Cette diminution semble devoir être beaucoup moins opérée par des narcotiques qui irritent dans des cas semblables, lorsqu'ils ne forcent pas le sommeil; que par des remèdes excitants qui rendent au principe de la vie les forces nécessaires, pour rétablir l'intégrité de la fonction du sommeil; ou bien par des anti-hystériques, qui changent la manière d'être de ce principe, et puissent introduire une nouvelle distribution de ses forces sensibles, en faisant cesser l'habitude qui concentrait ces forces dans les origines des nerfs.

On sera fort réservé à donner des narcotiques pour cette insomnie. On opposera en gé-

néral à cette affection, les excitants et analeptiques, si l'insomnie est accompagnée d'un affaiblissement très considérable; les anti-hystériques et les nervins, si l'excès d'une sensibilité dépravée paraît être la cause de cette insomnie.

Entre autres remèdes du premier genre, on peut conseiller à la malade de prendre après ses repas un petit verre de vin d'Espagne, dans lequel on aura mis quelques grains de safran; comme aussi d'user de la teinture d'ambre gris (préparée suivant la Pharmacopée de Paris), dont on lui donnera le soir, à l'heure de son coucher, quinze ou vingt gouttes dans une cuillerée d'eau de cannelle simple.

Parmi les remèdes anti-hystériques et nervins, qui peuvent être appropriés lorsque l'insomnie tiendra au vice de la sensibilité, on prendra de préférence le julep suivant, dont la malade a déjà éprouvé un bon effet :

Prenez eau rose et eau de mélisse, de chaque deux onces; musc, six grains: broyez le musc avec une drachme de sucre, mêlez-le dans ces eaux, et ajoutez une once de sirop d'oeillet.

---

**CONSULTATION XXXIV<sup>e</sup>.**

*Scorbut imparfait, avec vice rachitique, etc.*

**L'**ENFANT pour lequel on me fait l'honneur de me consulter, est dans sa dixième année. Monsieur son père est mort, ayant eu toujours la constitution affectée d'un vice scorbutique héréditaire. Madame sa mère avait eu depuis l'âge de quatorze ans une éruption de boutons, comme dartreux sur le visage; et la répression imprudente de ces boutons, par l'effet d'une pommade, peut avoir causé la révolution qui fit périr cette dame.

Le jeune malade fut attaqué trois mois après sa naissance, d'une rache étendue sur tout le corps, à laquelle on n'opposa aucun remède,

et dont il fut délivré au bout d'une année. Depuis il se porta très bien jusqu'à l'âge de quatre ans, où l'on découvrit une petite saillie dans les articulations des côtes du côté droit, avec le sternum. Mais cette proéminence n'a point fait depuis de progrès considérables, et n'a point affecté la respiration.

A l'âge de cinq ans, le malade eut une fièvre vermineuse, dont il fut quitte au bout de trois jours, mais à la suite de laquelle il ne put recouvrer l'appétit et les forces dont il jouissait auparavant; il commença dès-lors à être sujet à de fréquentes hémorrhagies du nez, et à des faiblesses d'estomac.

Il fut atteint peu après d'une toux sèche et presque convulsive, qui dura près de quarante jours. Cette toux fut calmée par l'usage du lait et de quelques tisanes. Mais sa cessation fut promptement suivie d'une dysenterie, qui fut très longue. La convalescence fut parfaite. On soumit peu après le malade à l'inoculation, qui eut le succès le plus heureux.

L'enfant séjourna ensuite environ un an et demi dans un pays où l'air est mou et malsain. Il y perdit par degrés beaucoup de son appétit et de son embonpoint, que l'inoculation paraissait avoir augmentés. Il s'est affaibli depuis, et

n'a pas crû à proportion de son âge. Sa tête est restée un peu trop grosse à proportion du corps; elle s'est portée en avant ainsi que les épaules. D'ailleurs, toutes les articulations sont libres, et tous les os paraissent bien proportionnés.

Le malade revint dans le pays où il est établi depuis deux ans. Il y est resté sujet aux mêmes incommodités qu'il avait déjà éprouvées : hémorrhagies, inappétences, indigestions, langueurs d'estomac, vomissements et migraines.

Ces migraines reviennent par intervalles très différents, sans qu'on puisse assigner la cause qui détermine leur retour, quelque attention que l'on fasse aux circonstances et au régime du malade. Elles commencent d'ordinaire cinq ou six heures après le dîner : le malade ne se plaint que d'une pesanteur à la tête, et d'une douleur fixe au milieu du front ; il vomit quelquefois, mais rarement ; il est fort abattu, et dégoûté de toute espèce de nourriture et de boisson. On le met alors au lit, où il passe toute la nuit dans un sommeil tranquille ; et à son réveil, il demande de la nourriture, qu'il prend avec plaisir.

Le malade a un dégoût constant pour toutes les viandes succulentes, bouillies. Il aime mieux les viandes sèches et rôties. Il a un goût de pré-

férence pour les légumes, et pour les aliments végétaux.

Monsieur le médecin ordinaire a toujours été d'avis, que le principe des incommodités du malade, est un vice héréditaire, et il définit ce vice, une dyscrasie acrimonieuse scorbutique.

L'existence d'un vice scorbutique dans la constitution de cet enfant, est sans doute très apparente; quoiqu'il ait les dents blanches, les gencives bien saines, l'haleine très bonne, l'humeur gaie et enjouée. Il n'est point atteint d'un scorbut développé et marqué par les signes spécifiques de cette maladie: mais il semble qu'on doit rapporter les maux qu'il souffre, à un scorbut imparfait auquel il était prédisposé par les infirmités de ses parents, et qui a été augmenté par l'habitation d'un pays humide et malsain.

Les maux qui proviennent d'un vice scorbutique imparfait, s'établissent et se guérissent plus lentement en général, que le scorbut vrai et développé. Ce principe est prouvé par des observations sans nombre. Il suit de-là, que dans le scorbut imparfait et durable, la constitution est moins violemment affectée, que dans le scorbut décidé, mais qu'elle l'est plus profondément.

Dans l'un et dans l'autre scorbut, la sanguification est altérée, la crase des humeurs n'est pas assez permanente, leurs dernières digestions sont viciées, et la transpiration se fait d'une manière irrégulière. Mais dans le scorbut lent et imparfait, les spécifiques connus de cette maladie ne peuvent guérir, qu'autant qu'on les choisit, qu'on persévère dans leur usage pendant très long-temps, et qu'on les combine avec divers remèdes, qui rétablissent les préparations des humeurs et les évacuations naturelles.

Ces combinaisons sont d'autant plus essentielles dans le cas présent, qu'il y a complication manifeste de scorbut imparfait, avec un vice rachitique (vice qui consiste dans une altération particulière de la préparation des suc osseux), et avec un affaiblissement de l'estomac, qui altère les digestions habituellement, et qui est plus grave lors des accès de migraine, etc.

Il paraît qu'on peut satisfaire par le régime et les remèdes suivants, aux indications que présente cette maladie scorbutique compliquée.

Le malade fera à ses repas beaucoup d'usage de la chicorée, du cresson, de l'oseille, des oranges douces, des bouillons de raves, de choux, etc.

Il s'abstiendra des aliments indigestes, trop succulents et de haut goût. Il ne prendra point de café, ni de boisson chaude et spiritueuse. Il boira fréquemment de la limonade dans le courant de la journée, et surtout pendant les fortes chaleurs.

Le malade prendra journellement, pendant long-temps, chaque matin un bain frais, ou dans de l'eau très tempérée, sans être absolument froide, de manière qu'il y ait plutôt froid que chaud. On prolongera par degrés la durée de ce bain, qui sera d'autant plus courte, qu'on le donnera plus froid. Le malade fera chaque soir une promenade à cheval ou en voiture, dans une campagne où l'air soit sec.

On pratiquera matin et soir, des frictions d'abord plus légères, et qu'on rendra plus fortes dans la suite, sur l'épine du dos, le bas-ventre, et les extrémités du malade, avec des linges pénétrés des fumées aromatiques de succin, d'encens, de baies de genièvre, etc. On aura un soin particulier que le malade ne soit point exposé à l'humidité, que les couvertures de son lit soient bien sèches, etc.

Il semble convenable, qu'en continuant l'usage de la décoction d'osmonde, que le malade a déjà prise avec succès, on lui donne le

suc des plantes anti-scorbutiques assez actives. Ainsi il pourra prendre deux ou trois fois par jour, pendant très long-temps, une once de suc de cresson, et deux drachmes de suc de cochléaria, qu'on aura mêlé avec quatre ou cinq onces de petit lait bien clarifié. La répétition de ces remèdes et leur dose, seront réglées suivant les circonstances. Si on éprouve que ces sucs anti-scorbutiques soient trop actifs, on pourra en modérer l'impression, en substituant le lait d'ânesse au petit lait, et en donnant par intervalles des bouillons de tortues.

Lorsque l'estomac souffrira un affaiblissement plus marqué que de coutume, que le malade aura plus d'inappétence, de dégoût et d'abattement, il sera à propos de lui faire prendre plusieurs jours de suite, avant chaque prise de petit lait et des sucs anti-scorbutiques, un bol composé avec quinze grains d'extrait de quinquina, quatre grains de rhubarbe, et suffisante quantité de sirop d'écorces d'orange.

Lorsqu'on reconnaîtra les symptômes, avant-coureurs des accès de migraine, auxquels le malade est sujet, on lui donnera pour tâcher de prévenir cet accès, un émétique doux, comme quelques grains d'ipécacuanha, dont on aidera

l'action, en faisant boire par-dessus, plusieurs verres d'une décoction faible de la racine de *raphanus rusticanus*. Il paraît que c'est par ces vomitifs, convenablement répétés, qu'il faudrait traiter le malade, s'il venait à être attaqué d'une toux convulsive, semblable à celle qu'il souffrit il y a environ cinq ans.

En continuant toujours, suivant les succès sensibles, le régime et les remèdes appropriés contre le scorbut, on pourra insister davantage sur la combinaison des stomachiques et des fortifiants, qui seront indiqués par les lésions de l'estomac et par le vice rachitique. On variera ces derniers remèdes, si on observe des effets trop bornés de la part de ceux qui ont déjà été proposés. Ainsi on pourra substituer la décoction de racines de garance, à la décoction d'osmonde; remplacer les bols stomachiques, qui ont été prescrits, par dix ou douze gouttes de teinture de mars tartarisée, qu'on ajoutera à chaque prise des sucs anti-scorbutiques, etc.

Il est essentiel de ne pas occuper trop fortement l'esprit du malade, et de détourner de lui tout ce qui peut affecter vivement son ame. On doit craindre les suites de la précocité, dont on le loue. Les forces de sa raison se sont accrues aux dépens de celles du corps. Pour détruire

L'inégalité de proportion , qui est entre ces différentes forces , il est à propos d'enrayer pendant quelque temps le progrès des connaissances du malade, et de lui présenter plus fréquemment les distractions agréables et légères, qui sont naturelles à son âge.

*Délibéré ce 19 juin 1773.*

---

**CONSULTATION XXXV<sup>e</sup>.***Vérole.*

**L**E malade qui me fait l'honneur de me consulter, est âgé de vingt-cinq ans. Dans l'été de 1773, il fut attaqué de différentes affections nerveuses et mélancoliques, auxquelles se joignit un amaigrissement considérable. Au commencement du carême dernier, le malade fut atteint des signes caractéristiques de la vérole, qu'il avait contractée, par un commerce de sept à huit ans avec des femmes gâtées. Il fut pris d'un ptyalisme abondant, qui a subsisté depuis; le son de sa voix s'altéra, ses amygdales se gonflèrent, il parut un petit bouton au haut du palais, et il se forma deux porreaux au prépuce.

On lui ordonna de passer par les grands re-

mèdes. Il prit trente bains, fit usage du sublimé corrosif, pendant six semaines environ ; et ensuite on lui administra en frictions, dans l'espace de deux mois, onze onces de pommade mercurielle, faite à la moitié. La salivation ne fut pas rendue plus abondante par cet usage du mercure. Les symptômes du mal furent peu diminués. Le malade s'aperçut, vers la fin du traitement par les frictions (dont la dernière fut donnée il y a trois mois), qu'il avait plusieurs glandes des aînes engorgées.

A ce traitement, on fit succéder l'usage de tisanes légèrement sudorifiques et de bols fondants. Ces remèdes, que le malade alla prendre à la campagne, produisirent un mieux sensible dans l'état général de l'ame et du corps : et ce mieux dura environ un mois.

Depuis quinze jours, le malade est retombé dans son premier état. Son teint est un peu plombé, il éprouve habituellement des lassitudes et un malaise universel. Il ressent parfois des douleurs de tête très vives. Il est toujours tourmenté d'affections tristes et vaporeuses. Il a au prépuce des porreaux nombreux, les glandes des aînes fort engorgées, les amygdales toujours également gonflées, et des aspérités sur la langue, qui la rendent rude comme du

chagrin. On a observé que le côté droit du corps est beaucoup plus affecté que le côté gauche, de symptômes vénériens.

On demande, si le malade ne doit pas être soumis de nouveau à l'usage des remèdes anti-vénériens, mais administrés différemment qu'ils ne l'ont été jusqu'ici, et combinés avec les fondants et les nervins.

On demande encore, si la saison n'est pas trop avancée, pour faire actuellement les remèdes qui seront indiqués. Je réponds à cette question incidente, que les progrès qu'a faits cette maladie, ne permettent guère d'en retarder la cure; mais que l'hiver est une saison moins avantageuse pour le succès des remèdes, convenables dans ce cas, et que ce sera une des causes pour lesquelles le traitement méthodique de cette maladie doit être fort long.

Je pense sur la question principale, 1<sup>o</sup>. qu'en effet on doit traiter de nouveau le malade par des remèdes anti-vénériens mercuriels, administrés sous des formes et dans des vues différentes; qu'il faut les varier successivement, suivant les effets sensibles que chaque méthode aura produits; qu'on doit d'abord administrer ces mercuriels, de manière à obtenir les effets de leur vertu spécifique anti-vénérienne; et en-

suite, s'il est nécessaire, donner ces mercuriels avec plus de force, pour qu'ils excitent des évacuations révulsives, utiles pour la résolution des parties engorgées ;

2°. Que pendant le cours de ces traitements anti-vénériens, il faut que le malade suive un régime médiocrement analeptique, et qu'on lui donne des remèdes stomachiques et nervins, d'une activité modérée ; réservant ceux qui sont les plus énergiques pour le temps de convalescence de la maladie vénérienne ; et qu'on ne néglige point, pendant tout le traitement, de combattre les attaques d'affections nerveuses, par les secours appropriés à ces maux particuliers ;

3°. Que les fondants tirés de l'antimoine et des plantes vénéneuses, quoiqu'ils pussent être utiles dès à présent, pourront être mieux placés, lorsqu'après avoir suivi les méthodes précédentes d'administration des mercuriels, on emploiera ces derniers remèdes, comme fondants spécifiques indéterminés, et non comme anti-vénériens ni comme évacuants révulsifs.

Je vais marquer les moyens par lesquels on peut remplir ces indications.

Premièrement, on commencera par mettre le malade à l'usage du sublimé corrosif, qu'on

donnera de la manière suivante, pendant deux mois environ. Pendant ce temps, il prendra chaque jour un bain d'eau légèrement tiède, et l'on réglera la température et la durée de ces bains, de manière qu'ils ne lui causent point d'énervation sensible.

Il prendra le sublimé corrosif, d'abord à une dose très petite, qu'on rendra plus forte par des gradations lentes. Ainsi on ne lui donnera d'abord qu'un demi-grain de sublimé dans quatre jours; faisant prendre chaque jour la dissolution d'un huitième de grain dans deux livres d'eau, qui seront bues à petits coups dans le courant de la journée. On portera dans les quatre jours suivants, la dose du sublimé corrosif pour chaque jour, à un sixième de grain, donné de même dans deux livres d'eau : et ensuite semblablement de quatre-en quatre jours (avec les modifications que monsieur le médecin ordinaire jugera convenables), à un cinquième, à un quart, à un tiers, et à un demi-grain. Il paraît que le plus sûr sera de s'arrêter à cette dernière dose, que l'on continuera jusqu'à la fin des deux mois susdits.

Si le sublimé causait la salivation (ce qui arrive très rarement, mais qui pourrait avoir lieu dans ce cas, par la disposition qu'y a le ma-

ladé), on en suspendrait l'usage pendant quelques jours, et on n'y reviendrait qu'après avoir donné un vomitif.

Si au bout de deux mois environ, de l'usage du sublimé corrosif, l'effet spécifique de ce remède paraît être assez rapide et assez fort pour guérir les symptômes vénériens, et opérer le rétablissement de la constitution; on continuera ce remède aussi long-temps qu'il paraîtra avantageux. Ce remède ainsi administré, suffira peut-être pour achever la cure.

Mais si le sublimé donné suivant cette méthode, ne peut achever de détruire cette maladie vénérienne, je crois qu'il sera convenable de soumettre de nouveau le malade aux frictions mercurielles. L'expérience dit souvent dans des cas semblables, que le mercure guérit plus sûrement une vérole invétérée, et qui a été manquée plusieurs fois, lorsqu'il est appliqué successivement sous différentes formes.

On administrera d'abord ces frictions avec la pommade mercurielle, et de manière à prévenir la salivation et le cours de ventre. Pour cette fin on modérera la dose de la pommade qui sera employée dans chaque friction, et on étendra les intervalles entre les frictions, autant qu'il paraîtra nécessaire. On fera prendre

dans ces intervalles des bains tempérés, etc.

Si les frictions mercurielles, données assez long-temps suivant cette méthode, n'opèrent point des effets salutaires, qui soient décisifs pour la cure des symptômes rebelles, et pour le rétablissement de la constitution, on essayera d'administrer ces frictions avec plus de force et de célérité, de manière à produire une affection comme révulsive générale, en excitant une salivation marquée. Mais ce flux de bouche sera arrêté presque aussitôt qu'excité : l'art de cette méthode, consistant à émouvoir à plusieurs reprises, une tendance décidée à ce flux révulsif.

Si, contre toute apparence, la cure de cette maladie n'est point achevée par l'usage ainsi varié des frictions mercurielles, on pourra essayer encore de faire prendre du sublimé corrosif, que l'on portera par degrés à des doses plus fortes que celles qui auront été employées auparavant. On observera quelle excrétion il excitera principalement, et quelle sera l'utilité sensible de cette excrétion, qu'on pourra aider par divers moyens. Si ce remède à ces doses augmentées avec la modération convenable, n'excite point d'excrétions fortes ou sensiblement utiles; on pourra le déterminer à agir par les voies d'excrétion, qui paraîtront les plus

convenables, en lui joignant divers évacuants appropriés.

Deuxièmement, pendant tout le traitement, le malade fera le plus grand usage possible du lait, qu'il prendra d'abord une fois, et ensuite deux fois par jour. Il se nourrira aussi de riz, d'œufs, et de viande blanche. Il fera plusieurs repas par jour, mais il mangera peu à chaque repas. Il s'abstiendra de tous les aliments trop assaisonnés, ou qu'il a éprouvé lui être d'une digestion difficile. Il renoncera à toutes les boissons échauffantes et spiritueuses. Il boira peu de vin et fort trempé. Il prendra chaque matin un lavement d'eau pure.

Si les fonctions des organes digestifs, languissent davantage pendant ce traitement, on fera prendre de temps en temps des infusions théiformes de stomachiques amers et aromatiques; comme de racine de gentiane, d'écorces d'orange, de millefeuille, etc. On pourra même faire prendre, de temps en temps, suivant l'indication, de petites doses de quinquina. Mais on sera plus réservé sur l'usage de ce dernier remède, lorsqu'on n'employera les mercuriels que comme spécifiques. Car il a été observé que le quinquina à assez fortes doses, a déterminé plusieurs fois l'effet évacuant, que des

remèdes même actifs n'avaient pu produire avant la combinaison du quinquina. On réservera pour l'état de convalescence de cette maladie vénérienne, un plus grand usage du quinquina et autres toniques, ainsi que des amers plus forts, qu'il faudra toujours combiner ou alterner avec les remèdes adoucissants et tempérants, suivant les vrais principes du traitement des maladies nerveuses.

Lorsque le malade aura des attaques de symptômes nerveux particuliers, on se hâtera de les dissiper par les secours usités en pareil cas; comme serait pour les cas de langueurs extrêmes, et qui iraient jusqu'à la défaillance, un julep avec l'eau de mélisse, la liqueur anodine minérale d'Hoffmann, la teinture de castoréum ou le musc, et le sirop d'œillet.

Troisièmement, lorsqu'on aura pratiqué les méthodes précédentes d'administration plus forte des frictions mercurielles et du sublimé corrosif, si elles n'ont pas un succès complet on pourra essayer comme résolutifs indéterminés des engorgements qui pourront subsister encore, d'autres mercuriels peut-être plus appropriés à l'idiosyncrasie du malade, comme le mercure alcalisé, etc. On pourra alors combiner utilement avec ces mercuriels, le kermès

minéral, et d'autres préparations d'antimoine; et diverses plantes résolatives vénéneuses, comme la ciguë, l'aconit, le solanum dulcamara (d'autant plus qu'on a cru reconnaître dans plusieurs cas, que ces poisons avaient une vertu anti-vénérienne marquée).

Je ne dis rien du traitement des porreaux et autres maladies locales, qui sera réglé par monsieur le médecin ordinaire. On ne doit travailler à leur cure radicale, que lorsqu'on aura fort avancé la destruction du virus, dont toute la constitution est profondément affectée. Si l'on combattait plus tôt ces maladies locales par des remèdes énergiques, il serait à craindre qu'on n'exaspérât le vice vérolique général. Si au contraire dans le temps marqué, on négligeait leur traitement le plus efficace; ces maladies locales pourraient être autant de foyers, qui reproduiraient la vérole au même degré, et même probablement à un plus haut degré que celui qui existe à présent.

*Délibéré ce 17 novembre 1774.*

CONSULTATION XXXVI<sup>e</sup>.

*Maladie vénérienne, communiquée à  
une famille entière.*

**M**ONSIEUR le consultant a toujours été d'une complexion délicate et très faible. Il a eu deux frères et six sœurs, qui ont péri jeunes ou avant l'âge de quarante ans.

Dès l'âge de douze ans il se livra à la masturbation, dont les excès continués parurent avoir causé un écoulement gonorrhœique, qu'il eut à l'âge de dix-neuf ans.

A l'âge de trente ans il prit une gonorrhée virulente. On lui fit les remèdes ordinaires, et on lui fit faire, dans l'espace de cinq ou six jours, quelques frictions mercurielles aux aines. Après ces remèdes, il sentait encore des douleurs dans la verge, et l'écoulement persistait.

On lui donna de nouveaux remèdes, qui ne détruisirent point l'écoulement; mais on lui dit que ce flux était causé par l'abondance de la semence, et par la faiblesse qu'avait laissée l'habitude des pollutions. On l'assura qu'il pouvait se marier, et il se maria au bout de trois mois, à compter du jour que la gonorrhée avait paru.

Madame son épouse était alors âgée de vingt ans, d'une constitution très faible et très délicate. Madame sa mère l'avait accoutumée à l'usage le plus immodéré du café, qu'elle a continué jusqu'à l'âge de trente ans. A l'âge de quinze ans, sa poitrine ayant paru menacée, on lui fit prendre le lait. Elle eut ensuite beaucoup de boutons au visage, et une croûte opiniâtre à la partie inférieure du nez, qu'on faisait disparaître de temps en temps par des pommades. Sa poitrine s'affecta de plus en plus; et Madame eut pendant long-temps une petite fièvre, une toux fréquente, des crachements de sang, des faiblesses et des oppressions considérables au moindre mouvement.

Cinq ou six jours après le mariage, il parut à Madame un écoulement considérable, accompagné de douleurs en urinant. On ne fit point de remède à cet écoulement, qu'on dit être l'effet des premiers actes du mariage, et des

fleurs blanches , auxquelles Madame était sujette.

Neuf mois après son mariage , elle accoucha d'une fille , qui languit jusqu'à deux ans , et qui à cet âge devint rachitique , au point qu'elle était contrefaite au dernier degré , etc. Elle a vécu jusqu'à vingt-quatre ans , avec des douleurs fortes et fréquentes , et a péri d'une rechute de fièvre continue , avec des étouffements , qui vint à la suite de la répercussion des dartres qu'elle avait au visage depuis l'âge de dix-neuf ans , et qui a fini par une hydropisie de poitrine.

Madame eut pour second enfant , une fille qui vit encore ; qui a été très bien faite jusqu'à sept à huit ans , où elle a commencé à se nouer. Cette Demoiselle a l'épine du dos fort torse , et une épaule beaucoup plus grosse que l'autre. Elle est âgée de vingt-un ans , et est d'une constitution très faible. Elle n'a point d'appétit. Elle a des étouffements et des palpitations , lorsqu'elle agit avec quelque vivacité. Elle est sujette à de fréquents rhumes de poitrine , et a des fièvres causées par les exercices fatigants qu'entraîne le détail domestique.

Le troisième enfant de Madame , mourut peu de jours après sa naissance.

Dans sa quatrième grossesse, Madame eut une perte dès le quatrième mois, jusqu'à ce qu'elle fut accouchée, à sept mois et demi, d'une fille très petite et très faible. Cette petite se fortifia, fut extrêmement sanguine, eut à la tête et aux bras, des éruptions dartreuses, que l'on dissipa lorsqu'elle avait quatorze ans, avec l'eau de Goulard et une pommade. Elle est morte à quinze ans, d'une fièvre avec oppression extrême, et enflure des extrémités inférieures.

Après être accouchée de ce quatrième enfant, Madame fut sujette, pendant près de quatre ans, à des catarrhes avec des accès d'asthme, portés au dernier degré de suffocation, et des palpitations de cœur des plus violentes. Chaque accès se terminait par une expectoration assez rare de matières visqueuses, semblables au blanc d'œuf, et mêlées avec des crachats verdâtres. Sa guérison fut suivie d'une cinquième grossesse, qui fut heureuse; elle accoucha d'un garçon qui mourut, dit-on, d'une fausse esquinancie négligée, que termina un catarrhe suffoquant.

Madame a eu deux fausses couches, à trois ou quatre mois.

Madame a eu, pendant ses grossesses, des

fluxions sur les gencives , et sur les dents qu'elle a perdues presque toutes. Le sang qui a été tiré dans différentes maladies , à Madame et à Mesdemoiselles ses filles , a été toujours , ou couenneux et violet , ou sec et taché de points noirs , ou dissous et nageant quelquefois dans une lympe bourbeuse.

Il y a environ trois ans , que Madame a été prise de maux de tête violents et continuels , et vers le même temps , elle est devenue sujette à avoir des feux et des rougeurs au visage. Il y a deux ans qu'il lui vint des dartres suppurantes derrière les oreilles. Il est à remarquer que , depuis qu'elle a été attaquée de maux de tête , de rougeurs , et de dartres , elle n'a plus eu ces attaques de toux et d'oppressions , auxquelles elle avait été si long-temps sujette. Les dartres ont disparu depuis l'usage des pilules de Jacquet. Mais les maux de tête subsistent encore , quoique moins violents. La malade a maigri. Ses règles , qui étaient très abondantes , commencent à souffrir quelque diminution , et quelques éloignements dans leurs périodes.

Depuis l'âge de trente ans , que Monsieur s'est marié , il n'a eu aucun symptôme , qui ait paru vénérien , et il s'est bien porté jusqu'à l'âge de quarante-neuf ans. Mais il a toujours eu un

écoulement, qui a fini depuis un an. Depuis le même temps il fait un usage habituel des lavements d'eau pure, qui paraît lui avoir été très avantageux. A quarante-neuf ans il a eu plusieurs accès de fièvre double tierce continue, très violents, à la suite desquels il a eu longtemps un teint jaune et plombé, et des douleurs dans les hypochondres. Il est resté près de trois ans sans force, et sans pouvoir se rétablir. Après avoir pris beaucoup de remèdes inutilement, la crise s'est faite par deux ou trois reprises de vomissements spontanés et abondants de sérosités très visqueuses et de bile recuite. Depuis ces évacuations, il est parfaitement rétabli; et quoiqu'il ait cinquante-cinq ans faits, il lui semble avoir plus de forces pour marcher qu'il n'en avait à vingt ans.

Il y a quatorze ans, qu'il consulta plusieurs médecins à Paris. Quelques uns lui dirent que les douleurs qu'il croyait très vives, que ressentait son épouse d'un côté du bas-ventre (douleurs sur lesquelles on ne spécifie rien dans le reste du mémoire), l'état rachitique de ses deux filles, et l'écoulement qui subsistait toujours chez lui, étaient les effets du virus qu'il avait toujours eu depuis sa chaudepisse, quoiqu'il n'eût jamais souffert d'autre mal vénérien.

D'autres médecins et chirurgiens l'assurèrent qu'il était entièrement exempt de virus.

Monsieur désire savoir, 1°. si les malheurs qu'il a essayés depuis vingt-cinq ans qu'il est marié, viennent d'un principe de virus vénérien, ou s'ils sont les suites d'une humeur dartreuse ou scorbutique, qui paraît affecter son épouse; 2°. s'il y aurait quelque remède à faire à sa femme et à sa fille; 3°. si on ne court point de risque à marier sa fille.

*Réponse à la première question.*

D'après ce long exposé, qu'on doit voir que nous avons extrait avec tout le soin possible, du mémoire que Monsieur nous a envoyé, et de tous les éclaircissements qu'on y a joints; nous croyons que les maladies de Madame son épouse et de ses enfants, ont été causées par la complication d'un vice scorbutique, qu'elle a depuis sa première jeunesse, jointe à une faiblesse particulière du poumon; et d'un virus vénérien, que Monsieur lui a communiqué dès le premier jour de son mariage, et qui n'a jamais été détruit.

Aucune considération ne doit nous empêcher de déclarer notre avis, dont nous allons

donner les motifs. Mais nous croyons devoir dire à Monsieur, avec la même vérité, qu'il serait très injuste envers lui-même, s'il ne reconnaissait que c'est bien innocemment qu'il a causé les malheurs de sa famille, puisqu'il a été rassuré avant son mariage et depuis, sur l'appréhension d'être atteint du virus vénérien, par les assertions des gens de l'art, auxquels il devait d'ailleurs beaucoup de confiance.

Nous devons ajouter, pour la consolation de ce père infortuné, que les maux auxquels ses enfants ont succombé, n'auraient pas été portés sans doute avec tant de célérité à un tel degré de violence, si ces enfants, atteints de virus vénérien dès leur formation, n'eussent en même temps hérité de la faiblesse de constitution de leurs parents, du vice scorbutique de leur mère, et de sa disposition aux maladies de poitrine.

Monsieur, lorsqu'il se maria, était attaqué d'un écoulement persistant à la suite d'une gonorrhée virulente, qui avait commencé trois mois auparavant. Le premier traitement de cette gonorrhée, avait été reconnu insuffisant par le chirurgien consulté en second lieu, qui donna de nouveaux remèdes. Ce chirurgien assura ensuite qu'il avait guéri parfaitement.

Mais quand même son témoignage ne serait pas aussi suspect que l'assertion du premier chirurgien, qui avait été consulté; le complément de l'effet des derniers remèdes, put être empêché par la course de soixante lieues que Monsieur fit à cheval, dans les trois semaines qui précédèrent son mariage. On a de nombreux exemples, que l'exercice à cheval a renouvelé et quelquefois rendu plus violentes qu'auparavant, des gonorrhées virulentes qui étaient prêtes à finir.

Il est sans apparence que l'écoulement considérable, et accompagné de douleurs en urinant dont Madame fut atteinte cinq ou six jours après son mariage, n'eût pas été déterminé par l'écoulement qu'avait Monsieur. Les fleurs blanches, auxquelles la malade était sujette avant son mariage, prirent dès-lors un caractère qu'on devait soupçonner de virus; vu l'augmentation soudaine de ce flux, et la dysurie qui s'y joignit. La cause à laquelle on attribua ces accidents, ne produit point des effets considérables, qui soient permanents. On eût dû examiner le caractère corrosif, qu'a eu sans doute alors cette perte, les nouvelles sources dont elle tira son origine, tous les autres symptômes propres à éclairer sur son caractère, et

probablement on n'eût pas eu besoin, pour le déterminer, de la complication des douleurs d'un côté du bas-ventre, qui s'y joignirent dans la suite.

Les deux premières filles dont Madame est accouchée, ont été atteintes du rachitis. L'accord général des médecins observateurs, est que la cause la plus fréquente du rachitis est dans un vice vénérien plus faible et dégénéré, qui a été transmis par les parents. Cette cause est d'autant plus sensible dans ce cas, que l'aînée de ces deux demoiselles, née dans un temps où la maladie vénérienne des parents était plus récente et plus forte, a été affectée du rachitis dès l'âge de deux ans, et qu'elle a souffert les effets les plus violents et les plus douloureux de ce mal : au lieu que la seconde n'a commencé à se nouer qu'à l'âge de sept ou huit ans, et a été beaucoup moins affectée par cette maladie, qui n'a point fait des progrès sensibles depuis six ans.

Le troisième enfant de Madame mourut peu de jours après sa naissance. Ses deux dernières grossesses se sont terminées de fort bonne heure par deux fausses couches. Sa quatrième grossesse ne fut pas heureuse, puisqu'il lui survint une perte vers le quatrième mois, et qu'elle

finit à sept mois et demi. Ses avortements fréquents, à proportion du nombre de ses grossesses, qui ont été toutes peu heureuses, à l'exception de la cinquième, sont un indice de plus de la maladie vénérienne, dont étaient affectés les organes de la génération : indice qui ajoute certainement aux précédents, comme il est vrai qu'il serait faible sans leur concours.

Ces considérations rapprochées auraient probablement déterminé tous les médecins et les chirurgiens, que Monsieur a consultés, à reconnaître la communication d'un vice vénérien de Monsieur à Madame, et à ses enfants; si plusieurs de ces gens de l'art n'avaient été arrêtés par deux difficultés qui semblent décisives. La première naît de ce que Monsieur a joui d'une bonne santé pendant les dix-neuf premières années de son mariage, pendant lesquelles il n'a eu absolument aucune incommodité que son écoulement, et point d'autres symptômes qu'on pût soupçonner de nature vénérienne; et de ce que sa santé, ayant été fort altérée depuis trois ou quatre ans, est depuis un an ou deux plus ferme qu'elle n'était avant son mariage, l'écoulement même ayant disparu. La seconde difficulté qui a arrêté les médecins éclairés, a été sans doute que Ma-

dame n'a eu que des maux équivoques, et qu'on a pu attribuer, ou à la faiblesse originelle de sa poitrine, ou à un vice scorbutique, contracté par l'excès du café et par d'autres fautes de régime : et que si une complication du virus vénérien était survenue à des vices de constitution aussi graves, il est peu vraisemblable que Madame n'eût succombé depuis long-temps.

Pour répondre à la première difficulté, nous observerons qu'il paraît que l'écoulement perpétuel, que Monsieur a souffert pendant les dix-neuf premières années de son mariage, a suffi pour rendre supportable le virus vénérien, dont il était affecté à un degré médiocre; et pour empêcher que ce virus ne produisît des symptômes plus caractéristiques de son existence. C'est ainsi que les cautères pallient singulièrement la maladie vénérienne, lorsqu'elle est faible et invétérée. On peut croire que le virus a souffert à la vingtième année du mariage de Monsieur, un développement qui s'est manifesté par les infirmités dont il a été attaqué pendant trois ou quatre ans; comme par des fièvres intermittentes, et par des embarras du foie (viscère que le virus vénérien invétéré, affecte souvent d'une manière spéciale); et qu'enfin la Nature a surmonté après beaucoup

d'efforts, et qu'elle a extrêmement affaibli ce virus développé, en excitant des évacuations comme critiques, qui ont fait cesser l'écoulement. Les restes de ce virus, qu'on peut soupçonner encore, n'ont point d'influence sensible sur la santé de Monsieur, que l'usage habituel des lavements sert à entretenir.

Nous remarquerons par rapport à la seconde difficulté que l'état actuel de la santé de Madame, après tous les maux qu'elle a soufferts, semble opposer à notre assertion : 1°. que le vice vénérien, qui lui a été communiqué, a été épuisé en partie par les règles très abondantes que Madame a eues jusqu'ici, par sa perte blanche, par les évacuations qui ont suivi les couches, et surtout par ses couches mêmes, qu'on peut regarder, en quelque manière, comme autant d'abcès, dans lesquels les enfants qu'elle a mis au monde ont épuisé une partie de la contagion que leur mère avait reçue; 2°. que ce virus, par sa combinaison, a rendu beaucoup plus graves les affections scorbutiques et dartreuses, et les maladies de poitrine que Madame a souffertes; qu'il a été comme usé dans la production de ces divers maux, qui ont été détruits successivement; mais qu'il est à craindre qu'il n'influe sur les

maux de tête qui subsistent encore, et que la cessation prochaine des règles ne détermine un développement pernicieux de ce virus, soit dans la matrice, soit dans d'autres organes.

*Réponse aux seconde et troisième questions.*

Nous sommes d'avis qu'il faut que Mademoiselle subisse un traitement anti-vénérien, qui soit continué pendant long-temps, et qui soit accompagné et suivi de remèdes appropriés à ses différentes infirmités, afin qu'on puisse ensuite la marier sans courir aucun danger. Nous pensons que Madame doit aussi faire long-temps usage des remèdes anti-vénériens, modifiés suivant les circonstances. Enfin nous croyons que Monsieur suivra le parti le plus prudent, par rapport à lui, et par rapport à Madame son épouse, en faisant des remèdes du même genre, qui pourront être administrés d'une manière douce et commode.

Nous pensons qu'il faut traiter Mademoiselle par des frictions mercurielles, précédées d'une longue préparation, continuées long-temps, et combinées avec d'autres remèdes convenables.

On commencera ce traitement par une sai-

gnée médiocre, qui pourra être répétée pendant le cours des remèdes, suivant les indications, et surtout si ces remèdes paraissent affecter la poitrine. On purgera ensuite la malade. On aura soin pendant tout le traitement, d'entretenir le ventre libre, par l'usage journalier des lavements d'eau pure.

On fera prendre à la malade, chaque jour, pendant deux mois (exceptant tous les jours où la révolution menstruelle aura des effets sensibles), un bain dans de l'eau légèrement tiède. La durée de ce bain sera d'abord d'une demi-heure, et on la portera par degrés jusqu'à une heure. On réglera la durée et la chaleur de ces bains, de manière à ne point causer d'énervation. Leur chaleur trop forte serait nuisible, et à la poitrine, et à toute la constitution. Leur fraîcheur, qui peut être utile à la constitution, doit être modérée, de manière à ne point déterminer sur la poitrine des fluxions auxquelles la malade était sujette.

Pendant cette préparation, et même durant une partie du traitement par les frictions, il sera avantageux que Mademoiselle fasse journellement aux belles heures de l'après-midi, un exercice modéré en voiture, à la campagne, en évitant fortement de s'exposer aux intempéries

de l'air. Mais elle doit renoncer à l'exercice à pied, et à tous les travaux un peu considérables, qui ne peuvent qu'altérer de plus en plus sa constitution, et empêcher les bons effets des remèdes.

Pendant la préparation, la malade prendra chaque jour du petit lait, jusqu'à la quantité d'une livre d'abord; et ensuite d'une livre et demie, qu'elle boira en plusieurs coups, et par intervalles dans le courant de la matinée. Elle boira de même, dans le courant de chaque soirée, plusieurs verres de limonade ou d'orangeade, si l'acide du citron cause une irritation sensible et constante.

Après la préparation, on passera aux frictions mercurielles, que l'on donnera avec une pommade mercurielle, faite au tiers de mercure; sur chaque once de laquelle on ajoutera une drachme de camphre, dissoute dans suffisante quantité d'huile. On employera d'abord une très petite dose de cette pommade pour chaque friction, comme d'une drachme ou d'une drachme et demie; et on augmentera par degrés, jusqu'à trois drachmes ou demi-once par dose. On mettra au moins un jour d'intervalle, entre deux frictions immédiatement consécutives. Dans ces jours d'inter-

valle, on fera prendre à la malade des bains tempérés.

La malade, pendant le cours des frictions, sera soumise à un régime convenable, s'abstenant des aliments indigestes, et de tout ce qui peut l'échauffer. Elle fera un grand usage du lait, si la digestion lui en est facile. On lui fera prendre pendant le même temps, des décoctions et des sucs des plantes anti-scorbutiques, dont on réglera les doses, suivant les circonstances.

On suspendra les frictions autant qu'il paraîtra nécessaire, si, malgré les précautions précédentes, il s'établit une excrétion trop considérable par la salivation ou par les selles. On sait qu'il faudra aussi les suspendre pendant tout le cours de la révolution des règles.

Il n'est pas possible de déterminer quelle quantité d'onguent mercuriel sera nécessaire pour corriger entièrement le vice fondamental. On a lieu de croire que cette quantité devra aller de quinze à vingt onces, et peut-être plus loin. Pour déterminer le point où il faudra s'arrêter, on pourra se régler sur le degré de rétablissement général et durable, qu'on observera dans la constitution.

Après les frictions, on verra s'il est à propos

de faire prendre encore pendant un temps à la malade, des préparations mercurielles d'une activité modérée, comme l'éthiops minéral, le mercure alcalisé, etc.

On placera de temps en temps, durant le cours de ce traitement, des stomachiques modérés, s'ils paraissent indiqués par le défaut d'appétit et par d'autres affections de l'estomac, qui soient persévérantes. Ces remèdes seront des infusions légères de sommités de petite centauree et d'écorces d'orange, des bols avec l'extrait de quinquina et quelques grains de rhubarbe, et autres remèdes analogues.

Lorsque le traitement par les frictions sera fini, on insistera pendant très long-temps sur l'usage du lait et des anti-scorbutiques. On y joindra un usage gradué et long-temps continué du quinquina, qui, uni à ces remèdes et au régime conseillé, fait un ensemble de secours des plus propres à fortifier un poumon originairement faible. Si tous les remèdes prescrits ont le succès qu'on désire, on verra ensuite s'il est à propos d'employer des fortifiants plus actifs; comme des frictions répétées matin et soir, sur l'épine du dos et sur les extrémités, avec des linges pénétrés de fumées aromatiques; l'usage habituel d'une décoction d'osmonde; des pré-

parations martiales , administrées avec prudence , etc.

Le traitement anti-vénérien que nous avons conseillé pour Madame , exige des modifications aisées à suppléer , par leur analogie avec celles que nous avons marquées pour la cure de Mademoiselle. Nous observerons seulement, 1°. que des saignées du pied pourront y être bien placées par intervalle , à raison de la proximité où Madame se trouve de la cessation des règles ; 2°. que si cette cessation occasionne des douleurs dans la région de la matrice ou dans les parties voisines , il faudra appliquer à une jambe un cautère , dont on entretiendra l'écoulement avec soin , et combattre sans retard par des remèdes appropriés , les affections particulières qui pourront se former dans ces organes ; comme les obstructions de nature squirrheuse , par l'eau de chaux , l'extrait de cigüe , etc. 3°. qu'il faut observer si les maux de tête , que souffre Madame , n'ont point une relation marquée avec des affections de l'estomac , de sorte qu'on puisse les prévenir par l'usage de vomitifs doux , comme l'ipécacuanha , et de stomachiques médiocres ; 4°. qu'on doit s'attacher à soutenir toutes les excrétiens dans une proportion naturelle : mais qu'on peut avec plus d'avantage

chez Madame que chez Mademoiselle sa fille, exciter la transpiration par des diaphorétiques actifs, employés suivant les méthodes de traitement convenables au vice scorbutique et au vice dartreux, qui pourrait se régénérer.

Le traitement anti-vénérien que nous conseillons aussi pour Monsieur, doit être fort simple : il sera réglé, selon les circonstances, par monsieur le médecin ordinaire, qui peut administrer parfaitement les traitements que nous conseillons pour Madame et pour Mademoiselle, s'il juge à propos d'adopter nos vues.

*Délibéré ce 8 avril 1774.*

---

## CONSULTATION XXXVII<sup>e</sup>.

---

### *Vérole compliquée, avec le scorbut.*

**M**A D A M E, qui me fait l'honneur de me consulter, eut, il y a vingt ans, une maladie vénérienne caractérisée, d'abord par une gonorrhée virulente; et trois mois après, par une éruption aux extrémités, surtout inférieures, de quelques taches livides, et de boutons durs que la pression rendait fort douloureux.

On parvint à détruire cette affection de la peau, par des frictions mercurielles, et par des tisanes sudorifiques. Mais l'écoulement parut toujours virulent. Madame eut, à la suite d'une couche, des dépôts laiteux, sur l'une et l'autre cuisse, qui s'étendirent depuis les aines jusqu'aux genoux. Ces dépôts furent dissipés; mais

elle ressentit des douleurs vives aux mêmes endroits, dans toutes les couches suivantes.

Pendant sept ou huit ans, qui suivirent son premier traitement, Madame usa à deux reprises des dragées de Keyser, et fit d'autres remèdes qui ne la guérèrent point. Dans cet espace de temps, elle fut toujours sujette à diverses affections de l'estomac, et à d'autres maux nerveux, qui tantôt étaient convulsifs, et tantôt d'un genre paralytique.

Il y a dix ou onze ans, que Madame fut traitée par des fumigations et des préparations mercurielles, prises intérieurement. Ce traitement continué pendant cinq à six mois, fut très salutaire. L'écoulement persista encore, mais il laissa des intervalles; et il céda enfin à l'usage assidu des bains, avec des décoctions de plantes aromatiques et astringentes.

Depuis ce dernier traitement, Madame avait joui d'une bonne santé, jusqu'au mois de juillet 1773. A cette époque, il s'est formé de nouveau, dans les extrémités supérieures et inférieures, des duretés de couleur livide et fort douloureuses. Depuis le mois de septembre jusqu'à ce jour, Madame a pris matin et soir des bouillons avec les écrevisses, le cresson, la chicorée, etc.; et par-dessus des bols faits avec

des stomachiques amers, et la poudre de cloportes ; se purgeant tous les quinze jours, etc. Ces remèdes ont eu un succès marqué ; mais ils n'ont pu détruire entièrement la maladie de la peau.

Il y a trois semaines, que Madame a eu un rhume, avec un feu dans la gorge, et quelques aphthes à la bouche. Ce rhume a été suivi d'une éruption considérable de boutons et de taches livides, avec un engourdissement et des douleurs aux bras et aux jambes, mais principalement aux genoux et aux coudes.

Lorsque Madame a resté quelques jours sans aller à la garde-robe, ou qu'elle vient d'avoir ses règles, elle est sujette à avoir une tumeur au bas du vagin : mais cette tumeur se dissipe assez facilement.

Madame a eu plusieurs fois des épreintes, après avoir bu de la limonade ou de l'orgeat ; et les a fait cesser bientôt, en prenant quelques cuillerées de sirop de cannelle dans de l'eau, ou en usant de lavements adoucissants. Tel est l'excès de sensibilité, qui règne dans la constitution de la malade, qu'elle ressent des impressions fâcheuses des remèdes anti-phlogistiques, comme de ceux qui sont échauffants.

Sur cet exposé, il paraît que monsieur le

médecin ordinaire a très bien jugé que cette maladie est essentiellement de nature scorbutique; et qu'un reste de virus vénérien l'a occasionnée, et peut l'entretenir. En effet, ce vice scorbutique est bien caractérisé par les taches livides et les tubercules des extrémités supérieures et inférieures, par les douleurs de ces extrémités, par l'affection particulière que souffrent les genoux, par les aphthes de la bouche, etc. La malade a toujours été disposée, par sa constitution, aux maux scorbutiques, puisque la maladie vénérienne, qu'elle eut il y a vingt ans, prit une forme scorbutique, trois mois après qu'elle se fut manifestée.

Quant à ce qu'on présume d'un reste de virus vénérien, existant chez la malade, qui a développé, et qui peut entretenir les maux scorbutiques, cette opinion pourrait sembler contredite par le grand succès que parut avoir le dernier traitement anti-vénérien, que la malade subit il y a dix ans. Le mémoire ne dit point que depuis ce traitement la malade ait reçu de nouveau la contagion du mal vénérien. Mais des observations nombreuses rendent très probable, qu'un virus syphilitique invétéré, après avoir résisté à plusieurs traitements, peut paraître céder à une méthode plus efficace, et

cependant n'être point extirpé ; de manière que plusieurs années après, il produit des symptômes graves.

J'ajouterai à ces observations qu'a indiquées monsieur le médecin ordinaire, 1°. que les vices scorbutique et vénérien, qui paraissent se compliquer dans ce cas, ne sont pas à ces degrés, qui constituent un scorbut confirmé et une vérole formelle ; mais sont pour ainsi dire imparfaits et dégénérés ; 2°. que la cure radicale de cette maladie exige d'autant plus de temps et de soins, que les spécifiques du scorbut et du mal vénérien sont souvent difficiles à combiner dans un même traitement ; et le sont surtout, lorsque la dégénération de ces maux n'est pas bien déterminée, qu'elle rend moins certaine l'application de ces spécifiques, et peut demander qu'on leur associe des remèdes d'une autre nature. Ces difficultés sont encore fort augmentées lorsqu'on a à traiter une personne, dont l'irritabilité extrême est pareillement émue par des remèdes de nature opposée.

Je pense qu'il faut procéder d'abord par la méthode la plus simple de combinaison du mercure et des anti-scorbutiques ; et que si cette méthode, sur laquelle on aura insisté avec toute la constance et toutes les précautions néces-

saires se trouve inefficace, on devra passer à des méthodes plus composées, relatives aux développements de la maladie.

On commencera par soumettre le malade à un traitement par les frictions mercurielles, qui soit précédé d'une longue préparation, et dans lequel on employe une quantité de mercure beaucoup plus grande que celle qu'on regarde comme suffisante dans les traitements ordinaires. Pendant cette préparation et ce traitement, il faut que la malade suive un régime qui n'ait rien d'échauffant, et use d'anti-scorbutiques appropriés.

Ainsi, je conseille de faire prendre à la malade, pendant deux mois, des bains tièdes, dont la durée soit augmentée graduellement, et réglée de manière à ne point causer d'énervation sensible.

Pendant cette préparation, la malade prendra deux fois le jour, le matin à son lever, et à cinq heures du soir, huit onces de petit lait, parfaitement clarifié. On ajoutera à chaque prise de petit lait, deux onces de suc de fumeterre, et une once de suc de cresson. Elle usera aussi d'une décoction de racine de bardane et de patience, dont elle prendra plusieurs verres dans le courant de la journée.

Au bout de ces deux mois de préparation,

on passera aux frictions mercurielles, que l'on donnera avec une pommade mercurielle camphrée, faite au tiers de mercure, et dont on emploiera d'abord de très petites doses, que l'on augmentera graduellement. On mettra au moins un jour d'intervalle, entre deux frictions immédiatement consécutives. Dans ces jours d'intervalle, on fera prendre à la malade des bains tempérés, aussi fréquemment qu'il paraîtra utile, pour modérer l'impression de ces frictions.

On administrera les frictions, de manière à prévenir non seulement la salivation, mais toute autre excréation, beaucoup plus forte que dans l'état naturel. S'il survenait une semblable excréation outrée, on n'hésiterait pas à lui opposer des acides forts, qui d'ailleurs peuvent être contre-indiqués dans cette maladie, quoiqu'ils soient anti-scorbutiques. On suspendra les frictions pendant le temps de chaque révolution des règles. On entretiendra la liberté du ventre, par l'usage des lavements simples; mais on n'abusera point de ces remèdes. On évitera tout ce qui peut supprimer la transpiration, ou la porter trop loin. Une augmentation modérée de toutes les excréations sera aussi salutaire, qu'une excréation forcée serait nuisible.

Pendant le cours des frictions mercurielles, la malade continuera l'usage journalier du petit lait, avec les sucs anti-scorbutiques et la décoction de patience et de bardane. On augmentera même par degrés les doses de ces remèdes. Dans le même temps, la malade sera réduite pour toute nourriture, au lait et aux aliments tirés des végétaux. On lui permettra seulement de manger un peu de viande rôtie à dîner; mais point de bouillons de viande, de poissons, ni d'œufs.

Si le traitement le plus simple, et qui paraît le plus convenable dans l'état actuel de la maladie, ne produit point la cure radicale qu'on a lieu de s'en promettre; on aura recours à des méthodes plus composées, et relatives aux progrès qu'aura faits la maladie, ou aux nouvelles formes qu'elle aura prises. On voit que ces méthodes peuvent être en très grand nombre, et qu'il serait déplacé de vouloir ici les prévoir toutes, ou en faire une énumération complète. Je me bornerai à en donner un exemple.

Il peut arriver que la maladie de la peau persiste, après que tous les autres symptômes, dépendants des vices vénérien ou scorbutique imparfaits, auront été dissipés; et qu'il s'établisse dans le tissu de la peau, des indurations rebelles et dégénérées. Dans ce cas, il faudra in-

sister avec beaucoup d'activité et de prudence, sur l'usage interne des préparations de mercure et d'antimoine; déterminer de préférence l'action de ces remèdes sur la peau, en leur joignant des diaphorétiques actifs et appropriés : mais si cette action est faible ou inefficace, aider les évacuations révulsives utiles, que pourront exciter ces fondants métalliques. C'est dans des vues semblables qu'il pourra être très avantageux alors, de donner le sublimé corrosif, de manière à le faire porter spécialement sur la peau, en lui joignant les bains de vapeurs, la boisson habituelle d'une décoction de tiges de *solanum dulcamara*, et les bouillons de vipères répétés à plusieurs reprises.

*Délibéré ce 12 juin 1774.*

---

*Observations et remarques pratiques,  
extraites d'autres consultations sur  
des maladies vénériennes.*

I.

**M**ALADE qui fut attaqué, il y a long-temps, d'une gonorrhée virulente, qui fut accompagnée d'une dartre étendue au haut des cuisses et sur les aînes, et d'un gros bouton qui se forma au-dessus de la crête des os des îles. On jugea sur ces deux symptômes, que le traitement simple des gonorrhées était insuffisant; on fit passer le malade par les grands remèdes, en lui donnant les frictions mercurielles, suivant la méthode ordinaire. La dartre et le bouton disparurent; l'écoulement devint d'une bonne qualité, et ne fut arrêté que long-temps après.

Depuis cette époque, le malade qui est jeune (âgé tout au plus de trente-cinq ans), gras,

frâis et très robuste , n'a point eu d'autre incommodité notable que des dartres , qui se sont formées depuis un an au milieu du visage , au menton , et à la tempe du côté droit. On a appliqué d'abord sur ces dartres , des pommades et onctions de toute espèce , qui n'ont eu aucun succès ; on a fait prendre aussi inutilement pendant quelque temps , une dissolution de sublimé fort légère et à petite dose , qu'on donnait dans du lait. On administra au malade , dans les beaux jours de l'année , les frictions mercurielles , précédées de beaucoup de bains. L'effet de ce traitement ne fut pas décisif : les dartres étant revenues au même point , quoique le malade proteste que depuis quelque temps il n'a eu aucun commerce suspect. On a employé en dernier lieu , une pommade faite avec la graisse , la céruse et un peu de sublimé. Ce remède a fait quelque impression , mais on ne s'attend point qu'il opère une cure radicale.

On demande , 1°. si le malade ( dont les parents sont sains , et n'ont jamais eu de vice dartreux ) doit être jugé atteint d'un virus vérolique ; 2°. quel serait le traitement le plus convenable , dans le cas où l'on reconnaîtrait une cause vénérienne de ce mal ; 3°. si , malgré le traitement anti-vénérien le plus approprié , les dartres

16 .

étaient rebelles, quels secours il conviendrait de tenter après ce traitement.

Quant à la première question, il paraît très vraisemblable que ce malade est atteint de virus vénérien. On sait que ce virus subsiste quelquefois pendant des années entières à un degré très faible; de sorte qu'on pourrait soupçonner sa présence dans ce cas, quand même il serait assuré que le malade n'a point reçu de nouvelle infection, depuis la dernière fois qu'on lui a administré les frictions mercurielles.

Mais, si dans un cas aussi obscur, on ne peut rien prononcer de positif sur l'existence du virus vérolique, il se trouve heureusement, qu'entre les traitements anti-vénériens (à l'un desquels il faut soumettre le malade pour sa plus grande sécurité, dans les circonstances où il se trouve), il en est un que de nombreuses observations ont fait reconnaître, comme pouvant être singulièrement approprié pour corriger le *vice dartreux*, ou cette altération cachée, qui perpétue et multiplie les dartres.

Ce traitement est celui où on administre le sublimé corrosif, mais d'une manière graduée, et avec toutes les précautions nécessaires.

Si les dartres ne cèdent point d'une manière constante au sublimé corrosif, on essayera

conjointement ou alternativement avec le sublimé, d'autres remèdes, que l'expérience prouve avoir une vertu approchante de la spécifique, dans certains cas de cette maladie (c'est-à-dire pouvoir les guérir sans excitation de mouvements sensibles qu'on doit reconnaître pour cause de la guérison). Entre ces remèdes, un des plus efficaces, ce sont les bouillons de vipères, ou, à leur défaut, de chair de couleuvre; qu'on prendra par reprises de douze jours consécutifs, entre lesquelles on mettra des intervalles, et qu'on répétera suivant l'effet.

On peut aussi tenter d'autres remèdes comme spécifiques, tels que diverses préparations d'antimoine, l'extrait de ciguë, la décoction et l'extrait de l'écorce intérieure d'ormeau, etc.

Jusqu'à ce que le régime et les remèdes internes aient eu un succès sensible, il sera plus prudent de n'user que de topiques doux et presque palliatifs; comme seraient des fomentations, répétées le plus fréquemment qu'il sera commode, avec un mélange d'eau de veau et d'eau seconde de chaux; des fumigations vers les parties affectées, avec les vapeurs de l'eau bouillante; et des onctions avec une pommade légèrement saturnine.

On pourra passer à des topiques plus forts à mesure que le traitement intérieur aura un succès plus marqué. Ces topiques seront principalement de trois sortes : mercuriels, sulfureux et salins. Du premier genre, serait une pommade faite avec six grains de précipité rouge, et une drachme de conserve de roses, etc. Du second, un onguent préparé avec une once de soufre, deux drachmes de sel ammoniac, deux onces de graisse de porc, et quelques gouttes d'huile essentielle de fleur d'orange (on pourrait en même temps donner du soufre intérieurement). Des topiques de la troisième sorte, seraient la lessive de salpêtre affaiblie, l'eau vitriolique camphrée, décrite dans la Pharmacopée de Londres, etc.

Lorsque, par le moyen de topiques semblables, on verra les dartres se dissiper, il faudra observer s'il ne paraît point des douleurs de rhumatisme ou du bas-ventre, des maux de tête ou autres incommodités, et si ces divers symptômes ont le caractère que prennent ordinairement ceux qui dépendent d'un vice vénérien. Dans le cas où ils auraient ce caractère, on les combattrait par d'autres traitements anti-vénériens. Dans tous les cas, on se hâterait d'opposer aux progrès de ces maladies successives,

des remèdes évacuants ou autres qui seraient jugés convenables.

## II.

On observe tous les jours que les symptômes des maladies vénériennes s'aigrissent ou se multiplient pendant le cours du traitement, par les frictions mercurielles. Mais ces symptômes de la maladie aggravés, cèdent le plus souvent ou à la continuation du même traitement, ou à une meilleure administration de ces frictions, ou enfin aux mercuriels internes.

Il arrive aussi quelquefois, que des maladies locales, introduites par un virus vénérien, lorsque le mercure l'a mis en action de manière à en multiplier les effets; que ces maladies, dis-je, subsistant quand la cause vénérienne est détruite, ne peuvent être guéries par les frictions ni par l'usage interne des préparations de mercure.

C'est ainsi qu'un malade essuya un traitement, il y a quatre ans, qui développa des dartres aux cuisses et au périnée. Un autre traitement de la même année, dissipa sans retour la dartre du périnée; mais les dartres des cuisses ont résisté aux nombreux traitements employés.

jusqu'à ce jour. Elles s'affaiblirent un peu par les frictions administrées l'année suivante, qui furent combinées avec la diète blanche. De nouvelles imprudences du malade ayant occasionné d'autres maux vénériens, comme des douleurs dans les membres, des boutons sur le dos et aux épaules ; il subit un traitement, deux ans après, par les frictions, avec salivation modérée. Le mercure aigrit alors les symptômes vénériens, d'une manière encore plus marquée qu'il n'avait fait dans le traitement précédent, puisqu'il rendit les douleurs des membres plus fâcheuses, qu'il enflamma et excoria les dartres, etc. Mais il paraît que ce remède, assez long-temps continué, a dissipé les boutons, et fait cesser les douleurs des membres. Le malade ne se plaint plus aujourd'hui que des dartres qu'il a aux cuisses.

Il est de la plus grande vraisemblance, que le virus vénérien est maintenant extirpé chez ce malade (en supposant toujours qu'il n'a point vu de femme suspecte depuis son dernier traitement). Il paraît que la dartre s'est perpétuée par un vice établi dans la partie qui en est le siège, et qu'elle n'est plus entretenue par le virus vénérien. Cela semble prouvé par la cessation entière des autres symptômes qu'avait

produits une cause vénérienne, en tant que cette cessation est jointe au parfait rétablissement de la constitution, puisque le malade fait très bien toutes ses fonctions. Mais cela serait très mal prouvé par la considération de la grande quantité de mercure qui a été employée dans le dernier traitement. Il n'est pas sûr de déterminer par la théorie (c'est-à-dire par les résultats des observations connues), quelle est la quantité de mercure, suffisante pour guérir une vérole de telle espèce et à tel degré, et cela est encore moins sûr dans des sujets habitués depuis long-temps aux maladies vénériennes et à leur spécifique.

### III.

Malade qui eut, il y a environ quinze mois, des tumeurs aux glandes des aines, qui s'abcédèrent, furent ouvertes par des pierres à caustère, et fournirent une suppuration abondante. Il fut ensuite passé par les frictions mercurielles, qui furent administrées avec les préparations et les formes ordinaires. A la fin de ce traitement, le malade eut deux ou trois glandes tuméfiées sous le menton, et quelques pustules sur une joue.

La circonstance où a paru ce mal rebelle, qui a toujours subsisté depuis, a donné un juste soupçon sur la nature vérolique de ce mal, et on a répété d'après ce soupçon, le traitement par les frictions mercurielles, administrées avec plus de lenteur et de temps. Mais l'inefficacité de ce second traitement contre cette maladie locale, laisse toujours subsister le doute, s'il a entièrement extirpé le virus que le premier traitement par les frictions n'avait pu détruire.

Ce doute peut être fortifié par plusieurs considérations : 1°. il est des maladies vénériennes qui résistent aux doses les plus outrées de mercure employé en frictions; 2°. on doit surtout craindre l'existence du virus vénérien, même lorsque ce virus a été combattu méthodiquement, lorsqu'il a produit des maladies des glandes ou de la peau, qui résistent aux frictions mercurielles répétées, et à divers fondants appropriés. On sait que le virus vénérien est particulièrement rebelle, lorsqu'il affecte la peau ou les glandes; 3°. on a lieu de soupçonner dans ce cas, outre la maladie locale, un vice général de l'organe extérieur, qui a produit les clous multipliés que le malade a soufferts en dernier lieu et qu'on peut regarder

comme l'effet d'une dépuration assez étendue pour suspendre le développement d'autres symptômes vénériens, etc.

## I V.

Malade dans laquelle le mal vénérien n'a point été combattu d'une manière convenable, et chez laquelle ce mal, aigri par des traitements inefficaces, a pris un caractère écrouelleux. On a observé que le gonflement presque universel des glandes, est quelquefois un symptôme de mal vénérien. La tournure écrouelleuse semble être aussi naturelle à ce mal dégénéré, que la scorbutique, la lépreuse, etc. Chacune de ces altérations est sans doute déterminée par des causes prédisposantes, qui diffèrent dans les divers sujets.

Chez cette malade, les frictions doivent être précédées et entremêlées de bains pris avec les précautions qu'exige une hémorrhagie utérine, presque habituelle. Il faut faire le plus grand usage possible du lait (coupé, s'il est nécessaire, avec l'eau de chaux), à raison du dessèchement de l'habitude du corps de la malade.

On doit prévenir par l'addition du camphre,

du soufre, etc. dans la pommade mercurielle, la salivation qu'elle pourrait causer. Toute évacuation particulière, trop poussée, ferait sans doute manquer le traitement : mais la salivation est surtout à redouter, à cause de l'engorgement des glandes maxillaires et de la glande voisine de la carotide droite.

Si les bons effets qu'on espère des premières frictions, ne reçoivent pas d'accroissement sensible, on y joindra (en faisant toujours continuer les bains) l'usage des mercuriels internes. On n'employera pendant le reste du temps, que des préparations mercurielles faibles, comme le mercure alcalisé, etc., et données toujours de manière à ne pas déterminer la salivation ou la purgation.

Si le cours des frictions est arrêté par des inconvénients manifestes, ou si le traitement, après qu'on l'aura achevé de la manière proposée, est jugé avoir été insuffisant pour détruire le virus vénérien ; on fera prendre à la malade du sublimé corrosif, continuant toujours les bains.

Le sublimé corrosif a, dans ce cas, un inconvénient particulier, à cause de la disposition perpétuelle de la malade à l'hémorrhagie utérine. On a remarqué que l'action de ce re-

mède porte sur la matrice, dans des circonstances pareilles. Mais cette impression même, dirigée prudemment, peut devenir salutaire, si l'on en prévient l'excès par divers moyens faciles à trouver; comme en plaçant à propos de petites saignées, en coupant chaque dose du sublimé corrosif, dans un immense véhicule de décoction de consoude, etc. Si on voyait que le sublimé corrosif manquât de succès, on pourrait tenter d'autres sels mercuriels; que l'idiosyncrasie de la malade rendrait peut-être plus efficaces.

Si les mercuriels externes et internes, employés suivant les méthodes qui conviennent comme spécifiques, ne peuvent extirper le vice vénérien dégénéré, qui entretient les infirmités de la malade; on emploiera les mercuriels, comme devant produire des fontes d'humeurs et des évacuations particulières. On associera, par exemple, le mercure doux avec d'autres fondants énergiques, comme avec diverses préparations d'antimoine; et on le combinera de temps en temps avec des purgatifs appropriés. Le fond du traitement sera rempli alors par les remèdes que l'expérience a fait connaître les plus puissants contre les écrouelles: comme le quinquina et les absorbants, en premier lieu;

et dans la suite divers remèdes vénéneux, comme la ciguë, l'aconit, le *solanum dulcamara* (d'autant que l'on a cru reconnaître dans plusieurs cas, que ces derniers avaient une vertu anti-vénérienne marquée), etc.

On empêchera d'abord les progrès des maladies locales, par des topiques appropriés, dans la crainte fondée sur l'observation, que le développement de ces maladies n'exalte le virus, qui est fixé dans leur siège; comme dans autant de foyers.

Vers la fin du traitement intérieur, on attaquera avec plus de succès et bien moins de danger de répercussion, par des topiques mercuriels, le virus fixé dans les organes extérieurs: la quantité et l'activité de ce virus ayant dû être considérablement diminuées.

Il peut se faire que les maladies locales subsistent opiniâtrément, après que le vice fondamental aura été entièrement corrigé. Mais alors l'aggravation de ces symptômes ne serait point à craindre, l'effet des remèdes précédents pouvant être estimé par le rétablissement général et durable de la constitution.

#### V.

Malade qui est attaqué de plusieurs symp-

ômes manifestement vénériens, comme de douleur profonde et qui augmente la nuit; dans les extrémités supérieures et inférieures, d'engorgement squirrheux dans les cordons spermaticques, d'abcès dans les testicules, qui sont survenus en divers temps et n'ont point été encore cicatrisés, d'un écoulement gonorrhéique, qui, suivant son rapport, n'a commencé que depuis environ deux mois, etc.

Ce qu'on atteste de la sagesse du malade et de ses parents, n'est pas une raison de se méprendre sur le véritable caractère de ces symptômes. Il est possible (comme le malade le soupçonne), que ces maux qui ont commencé depuis deux ou trois ans, aient pris leur origine de ce qu'il coucha plusieurs nuits dans le lit d'un homme vérolé. Ce moyen d'infection est sans doute rare, mais il est généralement reconnu pour possible; et il est d'autant plus probable qu'il a eu lieu dans ce cas, que suivant une loi générale d'observation (savoir que les parties voisines de celles qui ont reçu l'infection, sont les premières où se déclarent les symptômes de la vérole) les douleurs dans l'habitude du corps ont été les premiers symptômes qu'a ressentis le malade, et la maladie n'a porté que

successivement et plus tard sur les parties gé-  
nitales.

## V I.

Malade chez laquelle, outre la surabondance de pituite muqueuse dans la masse des humeurs, on est fondé à soupçonner un autre vice déterminé, qui a une affinité particulière avec les humeurs muqueuses, et dont le mercure est le spécifique le plus connu. Cette appréhension devrait être rejetée, si des exemples nombreux ne démontraient combien l'origine de ce vice peut être faible et éloignée, et sa propagation dans les humeurs obscure jusqu'à son développement. Ce soupçon (qu'on peut faire remonter jusqu'à la nourrice de la malade), est rendu vraisemblable par la perte qui se déclara aux bains de la Malou, et qui fut d'abord de couleur verte et d'une qualité singulièrement âcre et corrosive, contre l'ordinaire des fleurs blanches simples, qui n'acquièrent cette qualité qu'avec le temps. Il est confirmé par les tumeurs passagères, qui ont paru à l'aine et aux mamelles; par le desséchement lent où la malade tombait ces dernières années, après s'être rétablie par l'action sudorifique utile des eaux

de Barèges : et surtout par la douleur fixe au milieu de la poitrine, persévérante depuis si long-temps, quoique sans toux, etc.

## VII.

Malade qui a essuyé un traitement par les frictions mercurielles, pour divers symptômes vénériens dont il fut attaqué, il y a quelques mois, et qui a été bien conduit suivant les règles ordinaires de la méthode, dite *par extinction*. Le succès de ces frictions a été tel, que les symptômes vénériens ont presque entièrement disparu.

Cependant ce traitement n'a pas été complet. La cause de son imperfection est la même qui rend défectueux un très grand nombre des traitements vulgaires de la vérole. On se persuade généralement que cette maladie, quelque variée qu'elle soit dans ses degrés et dans ses formes chez les différents sujets, doit être également détruite, et pour ainsi dire anéantie par une certaine quantité de pommade mercurielle, administrée d'une manière presque uniforme et toujours triviale. On n'exécute considérablement cette quantité ordinaire de mercure, que dans les cas où l'on ne peut mécon-

naître la nature vérolique des symptômes qui subsistent après le traitement commun. Mais si ce traitement a extrêmement affaibli les symptômes d'origine vénérienne, on attribue ce qui reste à une lésion permanente que le virus a laissée dans les organes affectés. On soutient que ce virus a été absolument extirpé, on ne donne plus d'anti-vénériens, et on rapporte à toute autre cause les symptômes analogues aux premiers, qui se reproduisent peu après la cure.

L'observation exacte démontre ce que la réflexion la plus simple eût dû faire prévoir à une infinité de gens de l'art : que dans les cas même où les symptômes de la vérole n'ont pas une extrême violence, et cèdent presque entièrement au nombre et à la quantité de frictions qu'on a coutume d'employer ; il n'est pas prudent de laisser à la Nature le soin de dissiper les restes de la maladie. Il est beaucoup plus sage d'insister encore long-temps sur des anti-vénériens (et plutôt d'espèce différente), jusqu'à ce qu'on ait pleinement effacé ces restes ou nuances de vérole, qui sont quelquefois aussi opiniâtres que faibles, et qui peuvent, par de légères occasions, dégénérer en maux plus graves que les premiers.

## VIII.

Autre malade qui a souffert à plusieurs reprises différents symptômes de la maladie vénérienne, et qui a été traité de cette maladie par plusieurs méthodes différentes. Il a éprouvé en général que le traitement par les frictions mercurielles, lui a été plus avantageux que l'usage des préparations de mercure qu'on lui a fait prendre intérieurement.

Le malade craint aujourd'hui d'avoir des restes de vérole, qui n'ont pu être détruits par tous les remèdes dont il a usé. Une ulcération qui subsiste au fond de la gorge, paraît être le plus fort indice qui justifie cette appréhension. Mais l'irrégularité des traitements qu'a subis le malade pour d'autres symptômes plus caractéristiques de la vérole, doit décider à le soumettre de nouveau à une longue administration du spécifique anti-vénérien, qui soit mieux conduite que les précédentes.

Cette nouvelle cure demande sans doute beaucoup de temps et de précautions; d'autant que le malade est tombé dans un état de fièvre lente, qui a quelquefois (et non toujours), des redoublements marqués entre les repas; qu'il

est émacié ; qu'il souffre comme une crispation générale de l'habitude du corps ; qu'il a sensiblement le foie durci et douloureux , ce qui est accompagné de jaunisse , etc.

La fièvre lente et l'obstruction du foie sont des affections qu'on voit survenir fréquemment à la vérole invétérée : et sans doute c'est une raison de croire que , dans le cas présent , elles ont été produites par une cause vénérienne , et qu'elles céderont plus facilement , à mesure que cette cause sera affaiblie. Mais d'un autre côté, il est évident que leur complication exige des modifications et des combinaisons particulières.

La saignée qu'on ordonne communément dans la préparation aux grands remèdes , peut être indiquée par la fièvre lente et par l'érythème qui règnent dans la constitution , et peut-être aussi par un état de phlogose qui peut exister dans le foie. Mais elle est contre-indiquée en général par la disposition bilieuse , où elle ne peut être pratiquée qu'avec beaucoup de circonspection , d'autant qu'elle peut déterminer les mouvements irréguliers de la bile , et les transports de cette humeur sur divers viscères. Ainsi , c'est à monsieur le médecin ordinaire à déterminer quelle peut être dans ce cas

l'utilité de la saignée, qu'il semble en général plus sûr de faire peu considérable, et de répéter suivant les circonstances. Si le malade avait quelque disposition au flux hémorrhoidal, il pourrait être fort avantageux de déterminer ce flux durant la préparation aux frictions, par l'usage alternatif des lavements, des fumigations, de suppositoires convenables, et enfin par l'application des sangsues à l'anus.

A mesure que les remèdes anti-vénériens produiront une amélioration sensible dans l'état du malade, on pourra les combiner avec les fébrifuges et les apéritifs, qui paraîtront les plus convenables à l'état de la fièvre et à l'obstruction du foie. Si l'on faisait plutôt usage du quinquina et des autres fébrifuges, ces remèdes nécessairement impuissants contre la fièvre lente de cause vénérienne, ne pourraient qu'échauffer et aggraver les mouvements fébriles. Par une raison semblable, les apéritifs les plus efficaces, donnés trop tôt, pourraient rendre l'obstruction du foie plus opiniâtre, et la faire dégénérer. Ils pourraient aussi avoir l'inconvénient, en résolvant cette obstruction, d'occasionner ailleurs la production de maladies encore plus graves.

Lorsqu'on sera vers la fin du traitement par

les frictions, si la jaunisse et l'obstruction du foie subsistent toujours, on pourra essayer de faire des frictions avec la pommade mercurielle, au-dessus du viscère affecté. On fixera la force, les intervalles, et la répétition de ces frictions, suivant que le malade pourra les supporter, et qu'il en éprouvera un effet heureux.

---

## CONSULTATION XXXVIII<sup>e</sup>.

---

### *Consomption nerveuse avec dépôts laiteux.*

**MADAME** qui me fait l'honneur de me consulter, est âgée de vingt-neuf ans. Elle est d'un tempérament sanguin, et ses règles ont toujours été très abondantes. Elle a fait huit enfants en dix ans, et chaque couche a été suivie de pertes très considérables.

Dans les cinq mois qui se sont écoulés depuis ses dernières couches, Madame a souffert un grand nombre d'incommodités différentes. Les suites de ces couches furent heureuses d'abord; mais quelque temps après elle ressentit des maux de tête violents. Au bout d'un mois, elle éprouva divers symptômes qu'on jugea être causés par un lait répandu, et pour lesquels on lui conseilla d'user du baume de le Lièvre. Mais

ce remède, continué pendant dix jours, parut produire de mauvais effets. La malade eut dès lors des douleurs aux épaules et à la poitrine, et se sentit fort épuisée.

Les règles parurent au bout de deux mois, et furent suivies d'incommodités plus fâcheuses. La malade eut des frissons sensiblement déterminés par des mouvements du lait qui se portait vers la gorge, et qui en était ensuite rappelé. Elle eut aussi des douleurs dans les jambes et dans les cuisses. Ces divers maux persistèrent le mois suivant, et ses règles furent ensuite retardées de trois semaines. Mais pendant ce retard, Madame se trouva mieux, et ne se sentait pas autant de lait.

A la suite de la seconde éruption des règles, la malade eut une forte extinction de voix qui dura huit jours. Deux jours après que cet enrrouement eut passé, l'abondance du lait qui se porta au sein, fut si grande, que la malade était obligée de le tirer deux fois par jour.

Depuis ses dernières couches, Madame a eu pendant trois mois, tous les matins à son lever, dans les cuisses et dans les jambes, des rougeurs, qui causaient un sentiment comme de brûlure, et qui disparaissaient dès qu'elle avait pris l'air. Depuis trois semaines, tous les matins

en s'éveillant, elle ressent au bout des doigts des tiraillements et des douleurs vives avec élancements, qui se dissipent dès qu'elle s'est exposée à l'air.

La malade est extrêmement amaigrie et épuisée. Elle est dégoûtée et a quelquefois des pesanteurs d'estomac, après avoir mangé. Elle était constipée avant ses dernières couches, mais depuis elle a eu long-temps des diarrhées faibles, qui duraient trois jours. Il lui survient parfois des douleurs très vives à une cuisse et aux genoux. Elle ressent beaucoup de mal aux épaules, et par intervalles à la poitrine, et elle a quelquefois la respiration gênée. Elle est sujette à des maux de tête et à des bouffées de chaleur qui lui montent au visage.

Les règles qui auraient dû paraître, il y a plusieurs jours, sont encore arrêtées; et ce retard inquiète beaucoup la malade. Elle éprouve des fourmillements dans les pieds, où elle a habituellement une forte chaleur, ainsi que dans les mains, avec des sueurs gluantes. On lui a fait autrefois un grand nombre de saignées; mais on observe à présent qu'elles lui sont fort contraires.

D'après cet exposé, il paraît que Madame est menacée d'un dépôt laiteux, soit sur une des

extrémités inférieures, soit sur quelque autre organe. Mais il paraît aussi que ce danger est incertain et éloigné, et que la maladie principale dont on doit travailler à arrêter les progrès, est une consommation nerveuse, causée par le défaut de la sanguification.

La première digestion est dérangée chez la malade, puisqu'elle manque d'appétit, qu'elle sent des pesanteurs d'estomac après le repas, et que dans ses derniers mois, elle a eu de temps en temps des cours de ventre. Mais il paraît qu'il y a encore plus d'altération dans la seconde digestion ou préparation des humeurs, qui doit changer le chile en sang. Cette assimilation, que doit recevoir le chile, étant arrêtée, il reste sans changer de forme, et roule confusément avec le sang dans les vaisseaux sanguins; ou bien il se sépare abondamment dans le sein, sous forme de lait; ou enfin il s'extravase dans divers endroits du tissu cellulaire, et y cause des douleurs ou d'autres indices d'un dépôt commençant des sucs laiteux. Il est bien moins vraisemblable que ces dépôts, lorsqu'ils ont lieu long-temps après les couches, tiennent à la fixation du lait qui s'était formé durant ces couches (comme on le croit d'ordinaire), qu'il ne l'est qu'ils sont déterminés par la surabon-

dance des sucs laiteux, que régénèrent des causes semblables à celles qu'on observe dans ce cas.

Les indications qui se présentent, sont de ranimer les forces de la constitution, et particulièrement celles de l'estomac et du poumon, par des remèdes toniques, qui ne soient pas trop irritants ou échauffants; et de présenter en même temps à ces organes des sucs nourriciers de bonne qualité, qui puissent être facilement transmués en sang. L'indication de rappeler les règles, ne doit point être remplie par des remèdes directs, ou des emménagogues: mais on doit préparer les retours convenables de cette évacuation, en procurant le rétablissement de la quantité et de la mixtion naturelles du sang. Si dans le cours de ce traitement, il vient à se former une infiltration de sucs laiteux dans quelque partie, cet abcès présentera une nouvelle indication, à laquelle il faudra satisfaire sans retard.

Dans ces vues, il faut partager en plusieurs repas la nourriture que la malade doit prendre chaque jour. Elle se nourrira principalement de viandes blanches rôties, et s'abstiendra des aliments indigestes, ou fort assaisonnés. Elle usera d'un peu de vin rouge détrempe, et elle

aura d'ailleurs l'attention de ne point boire trop d'eau, à proportion des aliments solides.

Il faut que Madame prenne pendant longtemps, chaque matin, un aliment agréable et propre à fortifier: comme du chocolat de santé, des bouillons de veau stomachiques, ou quelques tasses à thé d'un bon bouillon de bœuf.

Madame doit s'assujettir pendant très longtemps tous les jours (hors des périodes de ses règles, et des autres circonstances où ces moyens seraient contre-indiqués), à prendre chaque matin un bain d'eau légèrement tiède, et à faire chaque soir de l'exercice en voiture. On prolongera par degrés la durée de ces bains et de cet exercice.

Lorsqu'on aura éprouvé les bons effets du régime précédent, on pourra les augmenter, en faisant matin et soir des frictions modérées sur l'épigastre, sur l'épine du dos, et au haut des extrémités, avec des flanelles empreintes des vapeurs de mastic, d'encens et de succin brûlés à parties égales, dans un feu clair de charbon. On ne poussera point ces frictions, jusqu'à échauffer considérablement. En général, la malade doit éviter tout ce qui échauffe. Ainsi elle doit s'éloigner du grand feu, ne point être surchargée de couvertures dans son lit, etc.

Après avoir suivi ce régime pendant un mois environ, la malade, en le continuant toujours, usera pendant très long-temps des remèdes suivants :

Elle prendra d'abord plusieurs tasses dans la journée, d'une infusion médiocrement forte d'écorces d'orange, auxquelles on joindra au bout de quelque temps les sommités de petite centauree, à parties égales. Si ces amers ne fatiguent point l'estomac, après en avoir continué l'usage pendant une quinzaine de jours, elle passera à celui des bols suivants, dont elle prendra deux fois par jour, un à jeun et l'autre à cinq heures du soir.

Prenez extrait de quinquina, préparé par l'évaporation de son infusion dans le vin, vingt grains; nitre, trente grains : faites-en un bol avec suffisante quantité de conserve d'écorce d'oranges. On continuera avec ces bols l'usage de l'infusion amère ci-dessus.

Si ces remèdes paraissent échauffer ou incommoder l'estomac, on en modérera l'impression, en entremêlant des adoucissants; comme en faisant prendre du petit lait le matin, et dans le courant de la journée quelques verres d'eau de poulet.

Pendant le cours de ce traitement, on entre-

tiendra la liberté du ventre, par l'usage convenablement répété des lavements d'eau pure. Mais à moins qu'il ne survienne quelque indication nouvelle, on ne donnera point de purgatifs en forme. Il sera prudent de ne point donner à la malade d'élixir ni d'autre composition où entre l'aloès, dans la vue de rappeler les règles, etc.

Si un dépôt laiteux vient à se former, on ne pratiquera point de saignée, à moins qu'il n'y ait inflammation vive. Mais on tâchera d'en procurer la résolution, en appliquant un vésicatoire à l'endroit de la douleur, en faisant prendre des bols fondants avec des préparations de mercure et d'antimoine, et des apozèmes fortement diurétiques, et en plaçant par intervalles, des purgatifs médiocres auxquels on aura ajouté du sel de duobus.

*Délibéré ce 13 décembre 1773.*

CONSULTATION XXXIX<sup>e</sup>.*Inégalité dans le marcher, par vice de conformation.*

APRÈS avoir examiné long-temps et avec la plus grande attention, monsieur le consultant, nous avons jugé qu'il est de la meilleure constitution, et qu'on ne doit rapporter à aucune lésion des organes principaux, l'infirmité qu'il souffre, et dont on s'est aperçu depuis environ quatre mois. Ainsi nous ne croyons point qu'on doive rapporter l'espèce de boiter qu'il éprouve dans la jambe gauche depuis cette époque, à aucune fluxion rhumatique ou autre déterminée, sur les articulations de cette extrémité, par aucune lésion des viscères, ni par aucun vice général de la constitution.

En situant convenablement les deux extrémités inférieures, nous nous sommes assurés

que les condyles du fémur droit, sont sensiblement plus élevés que ceux du fémur gauche; et que le tibia gauche paraît plus court que le droit: ce qui a produit une rétraction sensible, vers en haut du talon gauche.

En palpant les parties voisines de l'articulation du fémur gauche, avec la cavité cotyloïde des os du bassin, nous avons fait ressentir au malade une douleur qu'il n'éprouve point lorsque l'on touche semblablement les parties qui recouvrent l'articulation du fémur droit, avec les os du bassin. Il éprouve aussi une douleur dans l'articulation du genou, qui revient fréquemment lorsqu'il marche, et quelquefois même lorsqu'on presse cette articulation.

D'après ces remarques, il nous paraît, 1°. que l'infirmité du malade tient à un vice de conformation de l'extrémité inférieure gauche (probablement tel que celui qui cause une pareille infirmité au frère du malade);

2°. Que ce vice de conformation de l'extrémité inférieure gauche, consiste en ce que du côté droit, le fémur est plus court et le tibia plus long, que les parties symétriques ne le sont du côté gauche;

3°. Qu'il est facile de déduire de ce vice de conformation, l'incommodité principale du ma-

lade; qui consiste en ce que dans le marcher il a plus de difficulté à transporter en avant la jambe gauche, à l'égal de la jambe droite, et n'égalise les pas de ses deux jambes qu'avec un certain effort et une sorte de projection, telle que si le pied gauche portait sur une échasse. Or ce mouvement différent de l'extrémité inférieure gauche, tient visiblement à ce que la colonne que fait cette extrémité est brisée en parties plus inégales que la colonne de l'extrémité droite;

4°. Que ce mouvement divers et plus pénible de l'extrémité gauche, produit un plus grand tiraillement relatif dans les ligaments de l'articulation du fémur gauche avec la cavité cotyloïde de l'os des hanches; ce qui rend douloureuse la compression des parties environnantes de cette articulation: que la flexion du genou étant plus laborieuse, cette articulation est fréquemment souffrante, et que l'effort qui se fait dans le talon gauche, pour faciliter l'égalité de transport de la jambe gauche au pas de la droite, a causé une contracture dans le tendon des extenseurs qui s'attachent à ce talon;

5°. Que, quoique ce vice de conformation ait dû exister dès la naissance, il n'est point étonnant qu'il n'ait point été sensible dans l'enfance

du malade, parce que les ligaments de l'articulation du fémur gauche avec l'os des hanches, et de l'articulation du genou étant fort souples, se prêtaient à toute l'extension nécessaire pour couvrir ce défaut primitif : mais l'âge donnant aujourd'hui plus de roideur et de sécheresse à ces ligaments, ce vice de conformation se manifeste, et ferait encore des progrès, si on négligeait d'y apporter les secours convenables.

Il paraît donc que les indications qu'on a à remplir dans ce cas, sont de résoudre les engorgements et les contractures des ligaments des articulations souffrantes, et de donner aux parties ligamenteuses et tendineuses, une souplesse analogue à celle qu'elles avaient dans l'enfance, qui les fasse se prêter sans gêne à des mouvements pareils à ceux de l'extrémité inférieure droite.

Dans ces vues, nous croyons qu'il sera à propos de faire aller le malade, dès que la saison le permettra, aux eaux de Barèges; pour y recevoir des douches de ces eaux sur l'extrémité affectée.

Nous conseillons, en attendant, de lui faire recevoir fréquemment des bains de vapeurs d'eau chaude, au sortir desquels on frotera les

parties voisines des articulations souffrantes, avec un liniment composé d'onguent d'althéa et d'huile d'amandes douces. Au cas que les douleurs dans ces articulations devinssent spontanées et plus fréquentes, on substituera à l'usage de ce liniment, des onctions faites avec l'huile camphrée.

On continuera long-temps l'usage de ces remèdes émollients et relâchants ; et pour empêcher qu'ils ne portent trop loin l'affaiblissement de cesdites articulations, on aura soin d'en entremêler l'usage de celui des frictions modérées, faites matin et soir sur les parties affectées, avec des linges chauffés et bien pénétrés de fumée d'encens et de mastic.

On aura soin en même temps de gouverner l'exercice du jeune malade, de manière qu'il ne soit jamais trop continué et outré. On entretiendra avec le plus grand soin la transpiration de la partie affectée, en enveloppant cette extrémité d'un fourreau fait de peaux de lapin, dont le poil soit en dedans.

*Délibéré ce 14 janvier 1774.*

---

*Réflexion ajoutée long-temps après.*

Dans ce cas (après avoir résous les contrac-  
18..

tures des ligaments des articulations ), un moyen de cure palliative ne serait-il pas d'augmenter, par un usage alternatif d'émollients, de frictions, et de liniments irritants, la souplesse et l'énergie de l'extrémité inférieure, dans laquelle le fémur est plus long que dans l'autre ?

---

**CONSULTATION XL<sup>e</sup>.**

---

*M. Barthez ayant été appelé, dans l'été de l'année 1774, par la ville de Limoux, pour remédier à une maladie épidémique, qui y faisait les plus grands ravages, a donné dans la Consultation suivante les règles du traitement le plus convenable à cette maladie.*

---

**A**PRÈS avoir examiné avec le plus grand soin tous les malades qui sont actuellement atteints de la fièvre continue épidémique, qui règne à Limoux, nous avons observé que cette fièvre a trois formes principales dans les différents sujets.

Nous n'avons vu aucune de ces fièvres, qui fût essentiellement ardente ou rémittente, c'est-à-dire dans laquelle l'indication d'abattre l'ar-

deur fébrile, ou celle d'arrêter les exacerbations de la fièvre dût l'emporter sur les autres indications.

Mais presque toutes ces fièvres nous ont paru être, ou, 1°. continues, bénignes, peu graves, se terminant assez facilement par la coction; ou, 2°. d'une nature pernicieuse, avec les signes d'une putridité universelle; ou, 3°. décidément malignes, c'est-à-dire accompagnées de symptômes redoutables, qui se démontrent tout à coup dans le cours de la fièvre, et dont la gravité est peu proportionnée avec celle des symptômes antécédents, et des causes sensibles de la maladie.

Nous disons que presque toutes les fièvres continues de ces malades, ont l'un de ces trois caractères. Il en est quelques unes qui, seulement dans quelque temps de leur cours, ont pu présenter des complications dominantes d'état inflammatoire dans quelques viscères, ou d'amas de matières putrides et vermineuses dans les premières voies.

Nous avons remarqué des taches pourprées manifestes, dans tous les malades atteints de ces fièvres de mauvais caractère: nous avons même eu occasion de voir de semblables taches pourprées dans un homme attaqué de fièvre in-

termittente non maligne ; ce que nous avons attribué à l'influence de la constitution épidémique sur cette fièvre intermittente. Mais nous n'avons point vu de fièvre dans laquelle l'éruption des taches pourprées ou pétéchies ait eu un caractère vraiment critique.

On ne peut exposer dans cette Consultation, que les principes généraux sur les méthodes de traitement de ces fièvres épidémiques. L'application de ces principes, et les modifications qu'ils doivent souffrir dans beaucoup de cas, doivent être réservées aux soins éclairés de messieurs les médecins de cette ville.

1°. Le traitement de la fièvre continue bénigne ne renferme aucune difficulté. La saignée et les purgatifs y sont inutiles. Pour aider dans ces fièvres le travail de la Nature, qui suffirait pour les guérir, il ne faut employer que le régime anti-phlogistique, qui est connu de tous les gens de l'art, et faciliter les excréctions dans une proportion convenable. On reconnaît que les diaphorétiques seraient déplacés alors ; et l'on doit sentir que, par une raison semblable, les purgatifs en forme sont contraires, parce qu'ils forcent l'excrétion des selles, de manière à troubler et à retarder les opérations salutaires de la Nature.

2°. Lorsque la fièvre continue est accompagnée d'une fétidité singulière dans toutes les matières excrémentitielles, que l'extrême multiplication des taches pourprées, le teint couleur de suie, les altérations gangreneuses extérieures, qui s'établissent facilement, et les autres signes annoncent que la putréfaction s'étend aux solides (avec les modifications qu'elle doit avoir dans le corps vivant) : il est clair que l'indication dominante est d'arrêter le progrès de cette putréfaction par les anti-septiques les plus efficaces. Ainsi les remèdes principaux sont le nitre et les acides végétaux, dans les premiers temps de la fièvre (ces remèdes salins étant appropriés pour combattre la dégénération muqueuse, ou cette sorte d'épaississement des sucs, qui précède leur fonte putride dans ces fièvres); les acides minéraux, donnés à fortes doses dans l'état; le quinquina et le vin.

Il faut observer que le vin doit être employé dans cette vue, lorsque la prostration des forces est jointe à un haut degré avec cette dissolution putride. Le quinquina est certainement alors un anti-septique astringent très énergique. Mais il faut excepter les cas où il arrêterait les excrétiions de la transpiration ou des selles, dont on doit entretenir avec soin la proportion na-

turelle pendant tout le cours de ces fièvres. Dans ce cas, il faudrait le combiner avec les évacuants appropriés, comme la crème de tartre, s'il causait de la constipation; le camphre et le nitre, s'il empêchait la transpiration, augmentant la chaleur et la sécheresse de la peau, etc.

Le régime anti-phlogistique est nécessaire dans le traitement de ces fièvres. Il est essentiel de faire sortir le malade chaque jour de son lit, qu'on aura soin de refaire. Il faut renouveler l'air de la chambre, évitant néanmoins d'exposer le malade à l'impression d'un courant d'air.

L'émétique donné en lavage et avec les précautions nécessaires, ou un émético-cathartique sera sans doute un grand remède, s'il est donné assez de bonne heure, et dans le commencement de cette fièvre. On préviendra, par ce moyen, le passage des sucs dépravés des premières voies dans la masse du sang, où ils hâteraient sans doute le développement de la putridité générale. Des purgatifs pourront être placés au déclin pour aider à l'évacuation que la Nature fera par cette voie (qu'elle affecte ordinairement) des restes de la fermentation putride générale.

Mais dans cette fièvre putride générale, telle

que nous l'avons caractérisée, et sans complication *dominante* de la putridité dans les premières voies (complication qui sera déterminée plus bas), les purgatifs donnés dans tout autre temps que ceux de l'invasion et du déclin de la fièvre, doivent produire plusieurs effets pernicieux. L'irritation prolongée qu'ils excitent dans les intestins, y détermine des fluxions des sucs putrides, qui causent le météorisme, des inflammations obscures des viscères du bas-ventre, la suppression des urines et des selles, etc. Cette irritation, qui s'étend à toute l'habitude du corps, augmente manifestement les redoublements subséquents de cette fièvre (ce qui est d'observation constante chez tous les praticiens qui savent distinguer ces cas), et la fièvre ainsi exaltée, porte à l'excès la putridité universelle et ses suites.

3°. Lorsque la fièvre continue a un caractère de malignité évident, qui a été défini ci-dessus; il est essentiel d'y observer les mêmes règles que dans la fièvre putride universelle, par rapport au régime anti-phlogistique, à l'usage des évacuants des premières voies, au commencement et au déclin de la fièvre, et à l'abus de ces remèdes, employés dans tous les autres temps de la maladie.

Les remèdes, spécialement appropriés à la fièvre maligne, comme *telle*, sont le quinquina, et les vésicatoires. Mais il faut considérer relativement à ces deux remèdes, 1°. que le quinquina est particulièrement approprié à cette fièvre, lorsqu'il y a des inégalités alternatives dans le développement successif des mouvements fébriles, et lorsque la malignité se combine avec la putridité universelle, comme il arrive souvent dans l'épidémie régnante; 2°. que les vésicatoires doivent être appliqués dès les premiers temps de la fièvre maligne, pour prévenir l'affaissement qu'on est ensuite moins sûr qu'ils puissent réparer; parce que l'écoulement qu'ils procurent, entretenu avec soin, empêche la formation des apostases gangreneuses, et autres qui peuvent avoir lieu dans l'état de cette fièvre; parce que l'application de ces vésicatoires est un secours beaucoup plus équivoque dans l'état avancé de cette fièvre, à raison de la putréfaction colliquative universelle, qui est souvent combinée avec cet état.

Quant aux complications de ces fièvres continues, que nous avons dit être rares dans l'épidémie actuelle, nous ferons seulement les observations suivantes.

La complication de cette fièvre, et d'un état

inflammatoire des viscères, demande une extrême réserve dans l'usage de la saignée. Lorsqu'on aura fait précéder une saignée médiocre, il suffira sans doute, pour la résolution de cet état inflammatoire, d'insister sur le régime anti-phlogistique, et d'appliquer des vésicatoires, suivant les lois de la dérivation et de la révulsion aux parties voisines ou éloignées du viscère, menacé de la phlogose.

Dans les cas où il y aura complication de la putridité universelle ou de la malignité, avec un degré *dominant* de corruption putride dans les humeurs des premières voies; cette corruption présentera des signes beaucoup plus forts, à proportion, et plus frappants dans l'ensemble des symptômes (tels que les signes anamnestiques, pris de l'accumulation des suc indigestes dans les premières voies, les déjections vermineuses, le météorisme du bas-ventre, etc.) Dans ces cas, qu'il faut distinguer avec beaucoup de sagacité, et qui sont fort rares dans l'épidémie présente, il est certain que les purgatifs répétés de deux jours l'un, ou même tous les jours, peuvent être bien placés dans l'état de la fièvre (en leur joignant toujours le régime anti-phlogistique, et les remèdes correctifs appropriés). Cependant il faudra se borner le plus

souvent durant l'état de cette fièvre, à procurer la liberté du ventre par les laxatifs (comme la décoction de tamarins, etc.) La meilleure pratique sera d'attendre, pour employer les purgatifs fort actifs, qu'il y ait des signes de turgescence, ou de coction, soit bilieuse, soit pituiteuse.

*Délibéré ce 8 juillet 1774.*



**FIN.**

# TABLE GÉNÉRALE

## DES MATIÈRES.

### PREMIER VOLUME.

	Page
<b>P</b> RÉFAGE de l'Éditeur. . . . .	5
Consultation I <sup>re</sup> . — Maladie nerveuse, avec affaiblissement extrême de l'ouïe et de la vue. . . . .	33
Observations et remarques pratiques extraites d'autres Con- sultations, sur des maladies nerveuses. . . . .	46
Consultation II <sup>e</sup> . — Affection scorbutique compliquée de vapeurs. . . . .	51
Observations et remarques pratiques extraites d'autres Consultations, sur des maux de nature scorbutique. . .	57
Consultation III <sup>e</sup> . — Catarrhe habituel sur l'estomac et sur la poitrine. . . . .	61
Extrait d'une autre Consultation pour un malade sujet à des catarrhes sur divers organes. . . . .	75
Consultation IV <sup>e</sup> . — Asthme compliqué d'attaques de maux nerveux. . . . .	81

## TABLE DES MATIÈRES. 287

	Page
Observations extraites d'autres Consultations sur des cas d'asthme. . . . .	93
Consultation V <sup>e</sup> . — Affections rhumatismales. . . . .	99
Consultation VI <sup>e</sup> . — Goutte vague qui affecte l'estomac. . . . .	108
Observation extraite d'une Consultation sur une goutte anomale mêlée de scorbut. . . . .	118
Consultation VII <sup>e</sup> . — Maladie nerveuse causée par un flux excessif des règles. . . . .	120
Consultation VIII <sup>e</sup> . — Suspension du flux menstruel. . . . .	131
Observations et remarques pratiques extraites d'autres Consultations, sur diverses hémorrhagies. . . . .	138
Consultation IX <sup>e</sup> . — Perte blanche. . . . .	146
Consultation X <sup>e</sup> . — Gonorrhée catarrhale. . . . .	150
Observations et remarques pratiques extraites d'autres Consultations, sur des consommions causées par l'ha- bitude de gonorrhée catarrhale ou de pollutions invo- lontaires. . . . .	169
Consultation XI <sup>e</sup> . — Vomissement habituel. . . . .	178
Extrait d'autres Consultations sur d'autres cas de vomis- sment habituel. . . . .	188
Consultation XII <sup>e</sup> . — Dysenterie ulcéreuse. . . . .	193
Observation sur un cancer à l'œsophage. . . . .	201
Observation extraite d'une Consultation sur un cancer interne. . . . .	210
Consultation XIII <sup>e</sup> . — Engorgement œdémateux du pou- mon. . . . .	213

	Page
Observation extraite d'une Consultation sur une hydropisie ascite. . . . .	222
Consultation XIV <sup>e</sup> . — Engorgement presque universel des glandes. . . . .	225
Observations et remarques pratiques extraites d'autres Consultations sur des maladies de glandes. . . . .	233
Consultation XV <sup>e</sup> . — Glaucome. . . . .	237
Observation extraite d'une Consultation sur un cas de cataracte. . . . .	248
Consultation XVI <sup>e</sup> . — Goître. . . . .	251
Consultation XVII <sup>e</sup> . — Obstruction du poumon. . . . .	257
Consultation XVIII <sup>e</sup> . — Tumeur squirrheuse dans le bas-ventre. . . . .	266
Consultation XIX <sup>e</sup> . — Engorgement du foie et embarras du cours de la bile. . . . .	274
Consultation XX <sup>e</sup> . — Obstruction du foie. . . . .	285
Consultation XXI <sup>e</sup> . — Atrophie mésentérique. . . . .	295

## SECOND VOLUME.

Consultation XXII <sup>e</sup> . — Obstruction à la rate. . . . .	5
Observations et remarques pratiques extraites d'autres Consultations, sur des obstructions des viscères du bas-ventre. . . . .	15
Consultation XXIII <sup>e</sup> . — Inflammation lente de poitrine. . . . .	22

	Page
Observations et remarques pratiques, extraites d'autres	
Consultations sur des inflammations lentes de différents	
organes. . . . .	30
Consultation XXIV <sup>e</sup> . — Phthisie pulmonaire. . . . .	44
Observations et remarques pratiques, extraites d'autres	
Consultations sur des phthisies pulmonaires. . . . .	53
Consultation XXV <sup>e</sup> . — Phthisie stomachale . . . . .	76
Observations et remarques pratiques, extraites d'autres	
Consultations, sur des phthisies stomacales. . . . .	85
Consultation XXVI <sup>e</sup> . — Colique spasmodique. . . . .	88
Observations et remarques pratiques, extraites d'autres	
Consultations sur diverses coliques. . . . .	98
Consultation XXVII <sup>e</sup> . — Céphalalgie. . . . .	104
Consultation XXVIII <sup>e</sup> . — Épilepsie. . . . .	112
Consultation XXIX <sup>e</sup> . — Maladie convulsive d'un enfant,	
avec vice d'organisation. . . . .	120
Consultation XXX <sup>e</sup> . — Affections convulsives d'un en-	
fant, compliquées d'autres infirmités. . . . .	129
Observations extraites d'une autre Consultation sur l'épi-	
lepsie. . . . .	139
Consultation XXXI <sup>e</sup> . — Affections paralytiques. . . . .	144
Consultation XXXII <sup>e</sup> . — Paralyse. . . . .	156
Observation extraite d'une Consultation sur une héli-	
plégie d'un enfant, qui paraît avoir commencé peu	
après sa naissance. . . . .	166

290 TABLE DES MATIÈRES.

	Page
Observation extraite d'une autre Consultation sur des affections paralytiques, compliquées de mouvements spasmodiques. . . . .	175
Consultation XXXIII <sup>e</sup> . — Affection mélancolique. . . . .	178
Observation extraite d'une Consultation sur un autre mélancolique. . . . .	190
Observation extraite d'une Consultation sur une mélancolique attaquée d'insomnie. . . . .	192
Consultation XXXIV <sup>e</sup> . — Scorbut imparfait, avec vice rachitique, etc. . . . .	194
Consultation XXXV <sup>e</sup> . — Vérole. . . . .	203
Consultation XXXVI <sup>e</sup> . — Maladie vénérienne communiquée à une famille entière. . . . .	213
Consultation XXXVII <sup>e</sup> . — Vérole compliquée, avec le scorbut. . . . .	231
Observations et remarques pratiques, extraites d'autres Consultations, sur des maladies vénériennes. . . . .	242
Consultation XXXVIII <sup>e</sup> . — Consomption nerveuse, avec dépôts laiteux. . . . .	263
Consultation XXXIX <sup>e</sup> . — Inégalité dans le marcher, par vice de conformation. . . . .	271
Consultation LX <sup>e</sup> . — Sur une épidémie de Limoux. . . . .	277

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE.